DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

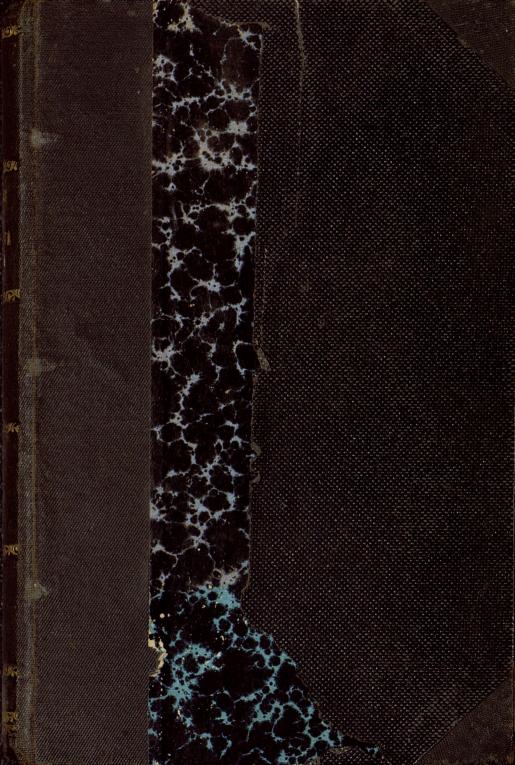
Almanach de l'Université de Gand, Gand, 18	390.

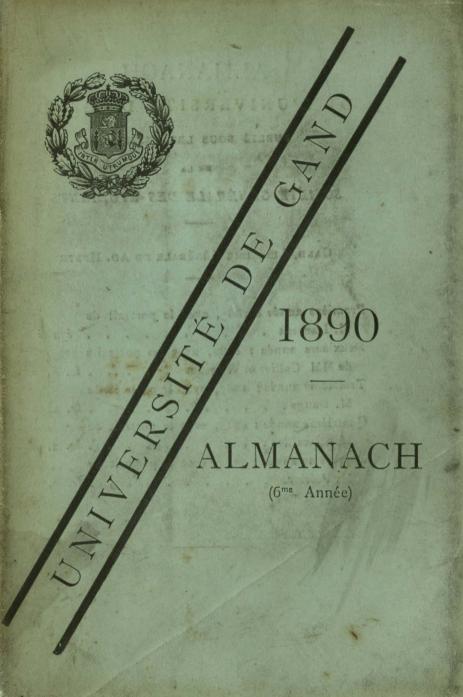
En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir(at)ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives &Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site http://digitheque.ulb.ac.be/





ALMANACH

DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

GAND, LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE

Première année: 1885, avec le portrait de	
M. Laurent	épuisé
Deuxième année: 1886, avec les portraits	
de MM. Callier et Wagener	fr. 2,50
Troisième année: 1887, avec le portrait de	
M. Dauge	fr. 2,50
Quatrième année: 1888, avec le portrait de	
M. Discailles	fr. 2,50
Cinquième année: 1889, avec le portrait de	
M. Poirier	fr. 2,50

ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND





1890

ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

(6me ANNÉE)



GAND LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR rue des Champs, 49

A Monsieur

ADOLPHE PAULI,

Les Etudiants libéraux de Gand

AVANT-PROPOS.

ous publions aujourd'hui le sixième Almanach de l'Université de Gand, et ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté que nous voyons ainsi se réaliser à nouveau les vœux qu'exprimaient nos aînés, quand ils créèrent le premier de nos Annuaires. Six ans, c'est, on le sait, une carrière déjà longue pour une publication d'étudiants; et néanmoins, chaque fois, les collaborateurs se présentent nombreux. Les jeunes n'hésitent pas à venir à nous. Les anciens, eux, ne nous abandonnent pas, et c'est pour nous un grand honneur et une grande joie de les voir cette année encore apporter à notre œuvre le plus précieux des concours.

Outre une partie littéraire et une partie académique — que nous avons soignée tout particulièrement —, nous offrons au lecteur quelques lignes qu'a bien voulu nous envoyer M. Sully Prudhomme, comme « hommage de

sa vive sympathie pour notre jeunesse universitaire ». Son empressement à nous répondre et le délicat compliment adressé [à notre patrie prouvent bien qu'il appartient à l'élite des premiers, c'est-à-dire des poètes de la grande nation, qui cette année a fait un si cordial accueil aux étudiants du monde entier.

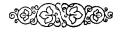
En terminant notre tâche, il nous reste un dernier devoir à remplir : celui de remercier tous ceux qui à un titre quelconque ont contribué au succès de notre Almanach. Nous n'oublions pas que, collaborateurs ou souscripteurs, ce sont eux qui nous font vivre et nous permettent ainsi de continuer une œuvre chère à nos aînés.

LE COMITÉ DE PUBLICATION :

Les Membres,

Le Secrétaire,

JEAN MESSIAN, ANDRÉ STRAUS, LOUIS VARLEZ, LOUIS WÈVE. HENRI BODDAERT.







UNIVERSITÉ DE GAND.

I. ADMINISTRATION.

Administrateur-Inspecteur de l'Université, Directeur des Écoles spéciales.

A. Wagener, professeur émérite de la faculté de philosophie et lettres.

RECTEUR

pour les années 1888-1891.

G. Wolters, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE pour l'année 1889-1890.

C. Van Cauwenberghe, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Collège des Assesseurs pour l'année 1889-1890.

- G. Wolters, recteur.
- A. Motte, doyen de la faculté de philosophie et lettres.
- P. Van Wetter, doyen de la faculté de droit.
- J. Boulvin, doyen de la faculté des sciences.
- E. Van Ermengem, doyen de la faculté de médecine.
- C. Van Cauwenberghe, secrétaire du conseil académique.

Inspecteurs des Études.

- E. Boudin, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.
- F. Dauge, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures et à l'école normale des sciences.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

- Ch. Michel, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.
- R. De Ridder, professeur ordinaire à la faculté de droit.
- G. Van der Mensbrugghe, professeur ordinaire à la faculté des sciences.
- C. Van Bambeke, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Secrétaire de L'Administrateur-Inspecteur.

A. Verschaffelt, docteur en philosophie et lettres, rempart des Chaudronniers, 12.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE pour l'année 1889-1890.

A. Verschaffelt, docteur en philosophie et lettres.

Commis-Rédacteur.

L. Hombrecht, candidat-notaire, rue des Vanniers, 21.

APPARITEURS.

- G. Vrebos, chaussée de Bruges, 76.
- L. Willems, rue de Flandre, 46.





II. CORPS ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

MM. Fuerison, Coupure, 119.

Gantrelle, chaussée de Courtrai, 96.

Wagener, boulevard du Jardin Zoologique, 27.

Motte, quai des Moines, 1.

Thomas, rue Guillaume Tell, 25.

Fredericq, rue des Boutiques, 9.

Discailles, marché au Beurre, 3.

Michel, rue Guinard, 6.

Hoffmann, boulevard des Hospices, 108.

De Ceuleneer, rue de la Liève, 9.

Pirenne, rue Guinard, 14.

Hulin, place de l'Évêché, 3.

SECTIONS NORMALES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ET DE LANGUES GERMANIOUES.

MM. Vercouillie, rue du Chantier, 18.

Micheels, Pêcherie, 50.

Bley, boulevard de la Citadelle, 2/3.

V. Vanderhaeghen, rue St Amand, 14.

H. Logeman, rue Brederode, 26.

FACULTÉ DE DROIT.

MM. Callier, chaussée de Courtrai, 116.

Van Wetter, rue Guinard, 3.

Nossent, rue aux Draps, 3.

De Brabandere, rue neuve St Pierre, 80.

De Ridder, chaussée de Courtrai, 83.

Montigny, rue neuve St Pierre, 124.

Rolin, rue Savaen, 11.

Seresia, rue courte du Jour, 28.

D'Hondt, rue des Sœurs noires, 11.

E. Dauge, rue des Douze Chambres, 94.

FACULTÉ DES SCIENCES.

ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL, ÉCOLE DES ARTS ET MANUFACTURES, ÉCOLE NORMALE DES SCIENCES.

MM. Valerius, rue Basse, 45.

Boudin, Coupure, 152.

Dugniolle, Coupure, 47.

Donny, rue neuve St Pierre, 93.

F. Dauge, rue de Belle-Vue, 53.

Verstraeten, place de la Calandre, 11.

Van der Mensbrugghe, Coupure, 89.

Pauli, place des Fabriques, 1.

Swarts, rue Terre Neuve, 48.

Dubois, Coupure, 115.

Mansion, quai des Dominicains, 6.

Mister, rue digue de Brabant, 15.

Plateau, boulevard du Jardin zoologique, 64.

Wolters, rue de l'Avenir, 110.

MM. De Permentier, chaussée de Courtrai, 1193.

Boulvin, petite rue de la Boucherie, 4.

Massau, rue Marnix, 22.

Mac Leod, chaussée de Bruxelles, 22.

Renard, à Wetteren.

Rottier, rue Charles Quint, 51. De Wilde, rue du Jardin, 72.

Schoentjes, chaussée de Courtrai, 71.
Flamache, rue Stévin, 16, Bruxelles.
Nelissen, boulevard des Hospices, 10.
F. Van Rysselberghe, boulevard Bischoffsheim, 5, Bruxelles.
F. Merten, rue digue de Brabant, 111.
Hulin, place de l'Évêché, 3.

F. Merten, rue digue de Brabant, 111. Hulin, place de l'Évêché, 3. Bergmans, chaussée de Courtrai, 119¹³. Servais, Coupure, 139.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

MM. Soupart, rue neuve St-Pierre, 61.

Du Moulin, rue des Baguettes, 147.

R. Boddaert, Coupure, 42.

Deneffe, rue de la Station, 66.

Van Cauwenberghe, nouvelle rue du Casino, 5.

Van Bambeke, rue Haute, 5.

Bouqué, rue des Selliers, 3.

Leboucq, Coupure, 131.

De Cock, rue courte du Jour, 9.

Verstraeten, rue Charles Quint, 30.

Van Ermengem, à Wetteren.

De Visscher, rue longue des Pierres, 18.

Eeman, rue digue de Brabant, 95.

Lahousse, rue des Dominicains, 2.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

- MM. Burggraeve, de la faculté de médecine, rue des Baguettes, 50.
 - De Kemmeter, de la faculté de droit, Cloître St Bavon, 24.
 - Soupart, de la faculté de médecine, rue neuve St Pierre, 61.
 - Gantrelle, de la faculté de philosophie et lettres, chaussée de Courtrai, 96.
 - Wagener, de la faculté de philosophie et lettres, boulevard du Jardin zoologique, 27.
 - Donny, de la faculté des sciences, rue neuve St Pierre, 93.
 - Valerius, de la faculté des sciences, rue Basse, 45. Dugniolle, de la faculté des sciences, Coupure, 47. Fuerison, de la faculté de philosophie et lettres, Coupure, 119.

RÉPÉTITEURS.

- MM. Bergmans, docteur en sciences physiques et mathémathiques, rue Guinard, 18.
 - Schoentjes, docteur en sciences physiques et mathématiques, assistant de M. le professeur Van der Mensbrugghe, chaussée de Courtrai, 71.
 - De Nobele, rue de Bruxelles, 147.
 - J. Van Rysselberghe, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Sauge, 34.
 - Haerens, ingénieur des ponts et chaussées, rue du Jardin, 27.
 - Foulon, ingénieur des ponts et chaussées, petite rue de la Boucherie, 4.
 - Van Hyfte, conducteur des ponts et chaussées, rempart de la Biloque, 238.

MM. Servais, docteur en sciences physiques et mathématiques, Coupure, 139.
Steyaert, boulevard de la Citadelle, 25.
De la Royère, ingénieur industriel, Pêcherie, 35.
D'Haûw, ingénieur industriel, rue Plateau, 9.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL COMME MAÎTRES DE TOPOGRAPHIE.

MM. Lallemand, conducteur principal, rue du Jardin, 18. Cruls, conducteur principal, boulevard de l'École normale, 8.

Toeffaert, conducteur principal, ancien chemin de Bruxelles, Gendbrugge.

Simonis, conducteur principal, rue de l'École, 86.

MAÎTRES DE DESSIN.

MM. Steyaert, boulevard de la Citadelle, 25.

Robelus, rue des Douze Chambres, 5.

De Waele, boulevard de la Citadelle, 67.





DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

ar arrêté royal du 25 octobre 1888, M. Depermentier, ingénieur principal des ponts et chaussées, détaché à l'École spéciale du génie civil, avec rang de professeur ordinaire, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.



CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR 1888-1889.

— Aux termes de l'article 44 de la loi du 20 mai 1876, des médailles d'or de la valeur de 100 francs peuvent être décernées, chaque année, par le Gouvernement aux Belges, quel que soit le lieu de leurs études, auteurs des meilleurs mémoires en réponse aux questions mises au concours.

Ne sont admis à concourir que les jeunes gens qui ont terminé leurs études et seulement dans les deux années qui suivent l'obtention du diplôme de docteur.

Une récompense en livres d'une valeur de 400 francs est ajoutée à chaque médaille.

Le gouvernement peut, en outre, conférer des bourses de voyage aux lauréats, sur la proposition du jury du concours.

Conformément à l'arrêté royal du 11 octobre 1877, le concours de l'enseignement supérieur comporte les trois épreuves suivantes:

10 Rédaction à domicile d'un mémoire en réponse à une question

désignée par le sort et annoncée par la voie du Moniteur belge, avant le 1er mars de chaque année

20 Rédaction en loge d'un mémoire en réponse à une question se rattachant à la matière sur laquelle a porté la première épreuve. 30 Défense publique du mémoire rédigé à domicile.

A la date du 1er mars 1889, le Département de l'Intérieur et de l'Instruction Publique avait reçu un mémoire rédigé à domicile en réponse à la question de *philosophia* désignée par le sort en février 1888, et à la solution de laquelle un délai d'un an avait été attribué.

Cette question était ainsi conçue :

« Faire l'histoire du principe de contradiction. »

RÉSULTAT DU CONCOURS.

QUESTION DE PHILOSOPHIE.

M. Christophe (Charles), de Verviers, ancien élève de l'Université de Gand, reçu docteur en philosophie et lettres le 20 juillet 1888, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 62 points sur 100 et au moins les trois cinquièmes du chiffre maximum des points attribués par le jury à chacune de ces épreuves, est proclamé premier en philosophie.



BOURSES DE VOYAGE.

CONCOURS DE 1889.

Aux termes d'une déclaration ministérielle du 13 juillet 1889, MM. Cumont, Frantz, d'Alost, docteur en philosophie et lettres, et Vanderstricht, Omer, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, tous deux diplômés de l'Université de Gand, ont, après avoir subi avec succès les épreuves du concours pour la collation des bourses de voyage, prévues par l'article 46 de la loi du 20 mai 1876, été jugés dignes, par les jurys compétents, d'obtenir l'une de ces bourses.

Le jury a en outre proposé l'impression, aux frais de l'État, des mémoires rédigés à domicile par MM. Cumont et Vanderstricht.





INSCRIPTIONS AU RÔLE.

a diminution de notre population universitaire, sensible pour l'année 1887-1888, s'est encore accrue pendant l'année 1889-1890; le nombre des étudiants inscrits au rôle n'a été que de 857, ce qui fait une différence de 20 en moins avec celui de l'année précédente.

Les inscriptions se sont réparties comme suit :

Faculté de philosophie et lettr	es.						52
Faculté de droit							220
Faculté de médecine							181
Faculté des sciences							187
École du Génie civil							154
École des Arts et Manufactur	es.						38
École normale des sciences.							ΙI
Sections normales flamandes.							14
	7	Γot	al			•	857
e ces 857 étudiants 765 sont	nés	en	B	ele	riai	10	et na

De ces 857 étudiants, 765 sont nés en Belgique et 92 sont originaires de pays étrangers.



EXAMENS.

Pendant la session extraordinaire du mois d'octobre 1888 et pendant les deux sessions ordinaires de 1889,

788 inscriptions ont été prises pour des examens à subir devant les Facultés. 611 récipiendaires se sont présentés aux examens; 177 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes. De ces 611 récipiendaires, 386 ont été admis, savoir: 13 avec la plus grande distinction; 31 avec grande distinction; 84 avec distinction; 258 d'une manière satisfaisante. Le nombre des admissions dépasse donc cette année la proportion de 63 p. %, tandis qu'en 1887-1888 celle-ci était de 65 p. %.

Aux Écoles spéciales du Génie civil et des Arts et Manufactures, 188 récipiendaires se sont fait inscrire pour subir des examens de passage ou de sortie. 146 ont satisfait aux épreuves exigées par les règlements; de ce nombre 7 ont obtenu de 800 points à 900 sur 1000, et 46 de 700 à 800.

A l'École Normale des Sciences, 10 élèves se sont présentés aux examens, et 9 ont été admis : 1 d'entre eux a obtenu la grande distinction et 4 la distinction.

Aux Sections Normales Flamandes, 14 élèves se sont présentés pour subir des examens de passage ou de sortie et 12 ont été admis: 3 d'entre eux ont obtenu la grande distinction, et 4 la distinction.

La Faculté de Droit a conféré, conformément aux arrêtés royaux du 29 juillet 1869 et du 11 octobre 1877, neuf diplômes scientifiques, parmi lesquels un a été délivré avec grande distinction et un avec distinction. La Faculté de Médecine a également conféré deux diplômes de l'espèce parmi lesquels un avec la plus grande distinction.



A LA MÉMOIRE DE

DURBIN ANGLADE,

membre honoraire de la Société Générale des Étudiants,

> né à Gand, le 22 mai 1865, et y décédé le 12 mars 1889.

ROBERT CALLIER,

ÉTUDIANT AUX FONTS ET CHAUSSÉES.

membre de la Société Générale des Étudiants,

né à Gand, le 30 octobre 1869,

et y décédé le 2 juillet 1889.

VICTOR MICHENS,

ÉTUDIANT EN DROIT.

membre de la Société Générale des Étudiants, né à Ostende, le 27 octobre 1867, et y décédé le 12 octobre 1889,





UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

ETTE Société a été fondée le 3 février 1878. Son but est de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants les liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université.

Le nombre de ses membres s'est accrû rapidement; elle en compte aujourd'hui plus de huit cents, et, grâce à cette situation florissante, elle est parvenue à fonder vingt bourses universitaires.

Les membres de l'Union se réunissent chaque année, en assemblée générale ordinaire, le troisième dimanche de novembre.

Nous engageons vivement tous les étudiants qui quittent l'Université à se faire membres de l'Union.

Le Comité pour l'année 1890 se compose de MM. H. LIPPENS, président; P. DE MEY et W. ROMMELAERE, vice-présidents; H. LEBOUCQ, secrétaire-trésorier; G. GOEMAERE, secrétaire-adjoint; TH. CATERNANG; CH. DENAUX; CH. DE POORTERE; H. DE WILDE; V. FELERY; S. FREDERICQ; V. FOULON; CH. LIEBRECHTS; C. LIEFMANS; A. SARTON; E. SIMONIS; J. VUYLSTEKE.





CERCLES UNIVERSITAIRES.

I. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

(Fondée le 17 décembre 1875.)

Local: Café Pierre, Place d'Armes, 32.

Année académique 1889-1890.

COMMISSION.

- MM. A. VAN DEN BOGAERDE, Président.
 - L. RENARD, Vice-Président.
 - P. HALLET, Secrétaire.
 - H. DELEPAULLE, Trésorier.
 - J. DELATTRE, Bibliothécaire.
 - A. Noël, Secrétaire-adjoint.
 - M. PENNART, Trésorier-adjoint.
 - A. JANSSENS, Bibliothécaire-adjoint.
 - L. COUTURE, CH. CROMMELINCK, F. DELCROIX,
 - D. MARTCHEFF, E. POIRIER, commissaires.

LISTE DES MEMBRES.

I. Membres d'Honneur.

MM. Balbeur, A., étudiant.

Biddaer, E., ingénieur.

Bruneel, F., ingénieur.

Callier, A., professeur à l'Université de Gand.

Carmen, L., lieutenant d'artillerie.

Claus, A., étudiant.

Crombé, A., avocat.

Discailles, E., professeur à l'Université de Gand.

Dupureux, A., docteur en médecine.

Février, A., notaire.

Gaspar, J., étudiant.

Gevaert, H., industriel.

Limbourg, G., ingénieur. Massart, artiste lyrique.

Montfort, artiste lyrique.

Pineur, O., ingénieur.

Poirier, P., avocat.

Reuter, P., avocat.

Ruwet, M., chef de section.

Seran, artiste lyrique.

Soum, M., artiste lyrique.

Suetens, V., ingénieur.

Thooris, A., avocat.

Willequet, E., avocat, ancien membre de la chambre des représentants.

II. MEMBRES HONORAIRES.

MM. Balieux, E.

Barré, F., avocat.

Bauters, B., brasseur.

Bayens, E.

Boen, E., docteur en médeçine.

MM. Bultot, J., élève-ingénieur.

Burggraeve, P., avocat.

Conard, J., ingénieur.

Cottignie, R., brasseur.

Courtois, A., conducteur des ponts et chaussées.

De Cock, candidat-notaire.

Dehem, A., conducteur des ponts et chaussées.

De Keulenaer, A., candidat-notaire.

Delanotte, G., pharmacien.

De Ridder, C., ingénieur.

De Schryver, C., avocat.

Deschlins, F., pharmacien.

De Weert, O., candidat-notaire.

Discailles, L., avocat.

Doignies, A., élève-ingénieur.

Dryepondt, C., pharmacien.

Eleuthériade, J. G.

Everaert, E., avocat.

Faber, E.

Fanard, F., conducteur des ponts et chaussées.

Frings, X., étudiant.

Frison, J., candidat-notaire.

Ganshof, A., avocat.

Gevaert, C., docteur en médecine.

Goemaere, G., avocat.

Hambursin, F., sous-lieutenant.

Hanikenne, G., ingénieur.

Jouret, brasseur.

Lambert, G.

Liefmans, C., avocat.

Masquelier, L., ingénieur.

Mombel, G.

Pauli, A.

Pede, O.

Ramlot, R., ingénieur,

MM. Sarolea, J., ingénieur.

Seriacop, docteur en médecine.

Stas, J., docteur en médecine.

Story, A.

Teirlinck, G.

Thiers, G., candidat-notaire.

Thiry, C.

Thon, C., étudiant,

Trillié, A., pharmacien.

Van der Stricht, O., docteur en médecine.

Van Sieleghem, W., étudiant.

Versavel, L., industriel.

Walton, F., avocat.

III. MEMBRES EFFECTIFS(1).

MM.

Adam, A., G. C. Aelterman, P., P. L. Amelot, A., N. Andréeff, C., G. C. Arendt, P., M.

Barthels, G., A. M.
Bedinghaus, E., A. M.
Beghin, P., N.
Behaeghel, T., M.
Berger, G., A. M.
Berlamont, J., M.
Bernaeyge, V., N.

MM.

Bertrand, E. E. N.
Bertrand, L., M.
Billen, R., A. M.
Bliznacoff, G., c.
Blondiaux, V., M.
Boddaert, H., D.
Bodson, E., c.
Boesnach, L., PH.
Bouva, J., G. C.
Braeckman, L., M.
Bulcke, C., M.
Burvenich, E., s.

⁽I) Légende: P. L. = Philosophie et lettres; D. = Droit; N. = Notariat; S. = Sciences; M. = Médecine; PH. = Pharmacie; P. C. = Ponts et chaussées (section des Ingénieurs); C. = Ponts et chaussées (section des Conducteurs); G. C. = Génie civil; A. M. = Arts et manufactures; E. N. = École normale.

Campion, C., P. c. Campion, E., P. c. Campion, H., PH. Canivet, L., м. Casse, V., P. L. Cassavetti, D., s. Castaigne, O., D. Castiaux, A., D. Carbonnelle, L., P. L. Ceulemans, A., A. M. Choquet, E., P. c. Chot, J., P. L. Christiaens, F., м. Christophe, C., D. Christophe, P., P. c. Clément, A., P. C. Colot, G., A. M. Coppe, L., c. Cornet, J., M. Coucke, P., D. Coune, G., G. c. Couture, L., A. M. Crick, L., P. c. Crombé, P., P. L. Crommelinck, C., s. Crusener, V., D.

Dantchoff, J., s.
Debaere, J., A. M.
Debaveye, C., N.
De Cavel, O., P. C.
De Clercq, M., P. L.
De Coninck, O., c.
De Croly, O., s.
De Deken, J., M.

De Geynst, C., M. Degottal, P., M. De Keghel, H., s. De Keulenaer, F., м. Dela Censerie., G. c. Delanier, H., A. M. Delattre, J., A. M. Delaye, A., PH. Delcroix, F., P. C. Delecœuillerie, A., PH. Delecœuillerie, С., м. Delepaulle, H., P. C. Delidelvoff, D., P. L. Deltour, P., s. Demeure, E., P. C. Demeure, L., PH. Demeyere, J., N. Denaux, E., M. De Puydt, P., D. De Raeve, J., s. De Rudder, E., D. Descans, J., P. C. Deswarte, H., A. M. Dewanckele, A., s. Dewilde, A., N. Deuninck, A., D. Diederickx, L., s. Ditte, E., M. Dirckx, H., D. Dubois, A., G. C. Dubiez, G., A. M. Dumortier, J., м. Durvaux, J., P. c. Dutort, A., P. L. Dutry, F., M.

Efrémidi, A., G. c. Eggermont, C. Everaert, J.

Fanard, L., c. Fosselart, C. Foulon, E., P. C. Fourmanois, A., c.

Garcia., A. M.
Gheysen. J., M.
Gillis, O., M.
Gommaerts, F., M.
Grade, P., P. C.
Gechoff., G. C.
Guequier, A., s.
Gustin., c.

Hallet, P., G. C. Hans, L., P. C. Helin, G., P. L. Hermanne, A., PH. Herrebaut, W., P. C. Houssa, O., G. C.

Ide, E. Ivanoff, A., D. Ivanoff, D., G. c.

Jacques, A., P.C.
Janssens, A., D.
Jouret, H., D.
Justement, G., PH.
Justement, R., M.
Justice, J., M.

Kielemoes, E. Klinkowsky., G. c.

Lahaise, Н., м. Lamberty, A., D. Lamotte, P. C. Lampens, C., D. Lampens, G., P. L. Lauwers, E., D. Leblanc, E., A. M. Leestmans, L., P. C. Lentz, A., D. Lentz, F., D. Lespinne, V., M. Leossent, A., A. M. Leossent, J., A. M. Lorent, H., E. N. Lumen, L., м. Lutens, R., D.

Macedo., A. M.
Macq., P. C.
Maistriau., P. L.
Manens, G., S.
Marchal, S., P. C.
Marinoff., G. C.
Marquet, F., D.
Martcheff, D., G. C.
Martin, C., PH.
Mary, H., N.
Maryssael, L., G. C.
Mathon, A., E. N.
Mechelynck, H., D.
Menten, C., G. C.
Merget, N., C.

Mertens, B., A. M. Mertens, E., A. M. Messian, J., M. Meurant, C. Meurice, E., D. Michkoff, F., G. C. Montangie, A., M. Mottrie, V., G. c. Nagels, E. Neelemans, J., P. C. Neelemans, L. Noël, A., M. Noël, Ch., м. Nouwynck, F., D. Pacheco, E. Palange, C., PH. Pavlichevitch, C., c. Pennart, M., A. M. Penneman, M., P. L. Petkoff, S., A. M. Philippart, J., M. Pierre, E., м. Pierre, L., D. Plavlovitch, G. c. Poirier, A., s. Poirier, E., M. Poissonniez, A., M. Pouitch, G. C. Praet, H., P. C. Prassinos, G. Proot. R., M. Quinchon, F., s. Ragé, J., D.

Ragé, P., M.
Raïcovitch, V.
Relecom.
Renard, L., G. C.
Reypens, F., M.
Rimée, F., A. M.
Ronse, A., M.
Ronsse, C., s.
Ronsse. I., M.
Roland, V., P. C.
Ruyssen, H., Ph.

Saffre, Q. P. C.
Sallabacheff, V., G. C.
Schepens, L., M.
Schischkoff., s.
Sinave, L., P. C.
Snoeck, J.
Spyers, F., M.
Stamatiadès, O., A. M.
Stas, O., N.
Steels, O., P. C.
Steenhaut, O.
Steyaert, E., D.
Straus, A., P. C.

Tchaperoff, C., A. M.
Tcherneff, A., E. N.
Telle, E., P. L.
Telle, L., D.
Terlinck, H., s.
Thienpondt.
Thonnart, E., c.
Tinant, E., M.
Toteff, S., G. C.

Trivier, A., G. C. Trouet, E. P. C.

Van Dael, G. Van Damme, A. A. M. Van Damme, E. Van Damme, L. Van de Lanoitte, A., M. Van den Bogaerde, A., D. Van den Bogaerde, G., D. Van Den Branden, C. Van der Borght, O. Vander Donckt, H. Vander Ougstraete, A., D. Van der Smissen, G., s. Van der Stegen, A., P. c. Van der Wallen, A., A. м. Van Doorn., M. Van Eeckaute, P. Van Eecke, P., N. Van Gerven. Van Grave, H., D.

Van Hauwermeiren, T., P.L. Van Overschelde, J., s. Van Pollaert, Р., м. Van Schoote, E., P. L. Varlez, L., D. Varlez, P., P. L. Velghe, L., D. Verbeke, J., D. Verbessem, L., E. N. Verbrugghen, A., P. L. Verdeyen, G., P. L. Verheyen, A. Verheyen, E. Vetter, H. Vitcheff, Р., м. Voulovitch, A., G. c.

Waxweiler, E., P. c. Wève, L., P. c. Willem, A., P. c. Wittemans, F., P. L. Würth, G., P. L.

II. TAALMINNEND STUDENTEN-GENOOTSCHAP,

onder kenspreuk: « 'T ZAL WEL GAAN. »

(Cercle fondé le 21 février 1852.)

Local: Au roi Gambrinus, rue Basse, 24.

Fidèle à son passé, le 't Zal wel gaan maintient toujours sa vieille réputation de constante activité à l'intérieur et d'infatigable propagande à l'extérieur, pour le triomphe des idées dont il a pris la défense.

Cette année encore, plus de vingt conférences ont été données dans son local sur des sujets les plus variés, littéraires, scientifiques, politiques, religieux, économiques. Très intéressantes furent surtout les causeries de MM. Vercouillie et Mac Leod, professeurs à notre Université; Anseele, chef du parti socialiste à Gand; De Bruyne, ex-président du cercle. De plus, cinq conférences-concerts furent organisées par les membres dans les sections du Willems Fonds de Nieuport, Ostende, Gand, Ledeberg et Alost. Et ce n'est pas là un des moindres services que rend le 't Zal wel gaan à la cause du Libéralisme, en contribuant ainsi à l'émancipation politique de nos populations flamandes.

Un grand deuil a l'an dernier frappé le cercle: la perte d'un de ses membres d'honneur, le grand poète Jan Van Beers. Le 't Zal wel gaan se fit représenter dignement dans le long et émouvant cortège, qui conduisit à sa demeure dernière l'illustre mort, resté fidèle jusqu'à la fin de sa vie à ses convictions philosophiques.

Notons encore, pour rendre complète cette courte notice, l'affiliation du cercle au Bond ter bevordering van Nederlandsche kunst; ce qui valut à ses membres l'heureuse chance d'applaudir MM. Willem Van Zuylen, premier rôle des théâtres d'Amsterdam et Rotterdam, et Fritz Bouwmeester, son digne émule sur notre scène flamande. Enfin, la Société a publié en février 1889 le vingt-neuvième de ses Almanachs, qui a rencontré chez ses lecteurs la même faveur que ses aînés.

Cet ainsi que toujours fidèle aux principes libéraux et flamands qui pour lui sont inséparables, le 't Zal wel gaan entre résolument dans sa trente-huitième année d'existence, groupant en une masse compacte ses nombreux adhérents sous la fière bannière des Gueux du seizième siècle.

La commission pour l'année 1889-90 se compose de

MM. A. DEUNINCK, président.

H. DE SWARTE, 1er secrétaire.

O. DE CONINCK, 2d secrétaire.

J. VAN OVERSCHELDE, trésorier.

M. Morysse, bibliothécaire.

J. MEYSMANS, commissaires.

III. CERCLE DES ÉTUDIANTS WALLONS LIBÉRAUX.

(Fondé le 28 novembre 1868.)

Local: Hôtel de la demi-lune, marché au Foin.

Gaie compagnie, réunion de bons camarades ayant toujours le mot pour rire et la chanson pour chanter, le Cercle des Étudiants Wallons forme un cénacle de compères qui dans la vie trouvent autre chose que la tristesse et les répétitions de l'école.

Il y a là de graves escholiers dont l'entrée à l'Université se perd dans la nuit des temps et qui aiment, comme les vieilles gens, à raconter leur histoire, les campagnes de jadis, la chope en mains à deux doigts de la grande gargouillette.

Donc, moi, mi-jeune, je me suis abouché avec une de ces épaves des temps anciens; et, entre deux pipes, il m'a conté l'histoire de la *Wallonne* et fidèlement comme un interview je vous rapporte la vraie vérité.

Or donc en novembre 68 — est-ce 1700 ou 1800? —

quelques joyeux drilles se dirent un jour qu'ils étaient Wallons, que les Flamands avaient le 't Zal wel gaan, et ça leur mit la puce à l'oreille. Il leur revint de plus à la mémoire un vieux proverbe wallon : « Pus on est d'fôs, pus on s'amuse », et, gravement, comme s'il s'agissait de résoudre la question d'Orient ou de chercher le secret de la tarte au fromage alors en vogue, ils s'assemblèrent et fondèrent notre Cercle des Étudiants Wallons.

En avant la barque! La voilà voguant dans la marée universitaire, attirant par ses joyeux échos d'abord les gais compères que toute beuverie enchante et ensuite les bloqueurs, oui les bloqueurs, les idiots comme on les appelle. Plus d'un travailleur mangeant à pleines mâchoires la dynamique ou le calcul intégral entendit passer le soir sous ses fenêtres la joyeuse bande du Cercle chantant à large gosier « li bia bouquet » ou des pasquées liégeoises. Et comme en un mirage il revit « li vî clotchî d'Saint Djean » ou « l'batte » et pour digérer les mets indigestes dont on l'empiffrait il se fit de la Wallonne.

J'ai sous la main les procès-verbaux de nos premières séances. J'y retrouve cet esprit de joyeuseté et de gaie pantalonnade qui n'a jamais cessé de nous caractériser. Une année — c'était en 70 — l'Europe entière était sous les armes; la France venait de déclarer la guerre à la Prusse; dans cette conflagration universelle le Cercle des Étudiants Wallons tint à montrer que les orages de la guerre n'abattaient pas son courage, et, peut-être dans le but sacré de rétablir l'équilibre européen, il acheta un billard.

Dis-moi, ô mon Dieu! comment dans l'horreur de cette profonde nuit, alors que le char de l'État naviguait sur un volcan, dis-moi, comment tu armas d'un courage héroïque les plus humbles de tes sujets! Pendant des mois, de longs mois, l'abstinence la plus complète ne cessa de régner au sein de notre assemblée; les gosiers s'en désséchaient; les prunelles s'agrandissaient comme en un jeûne d'ascète, et dans cette réunion qu'on aurait prise pour une assemblée de pères conscrits pas une voix ne murmura, pas une plainte ne vint troubler le bruit des cœurs.

Enfin, le ciel couronna leurs efforts: le billard fut acheté et payé, et dans son froid tombeau le Cid dut tressaillir à la vision du courage récompensé. Suivrais-je le Cercle dans toute son histoire et vous raconterais-je sa vie dans tous ses détails? Longtemps il marcha son petit bonhomme de traintrain, passant par des époques néfastes, se relevant aussitôt plus joyeux et plus pimpant que jamais. Une disette prolongée le força à vendre le billard, et, la queue en main, les membres saluèrent au départ cet ami de leurs joies et de leurs peines.

La crise devint plus forte; les vieux membres s'en allaient petit à petit, regagnant les pénates paternelles ou formant eux-mêmes leurs propres lares; mais le Cercle ne croula pas. Quelques étudiants de bonne volonté — et parmi eux notre vénérable et regretté Balbeur — se devouèrent à la bonne cause et se soumirent à des cotisations impossibles.

La crise ne fut que passagère; bientôt le Cercle se releva avec de nouvelles forces, plus puissant que jamais. Ce furent d'heureuses années. Les vieux se rappellent encore nos spirituels présidents Poissoniez et Luc Briart, dont l'un nous reste encore et dont l'autre nous envoie parfois ses bonnes amitiés et ses joyeux souvenirs.

Sous la présidence — qui dure encore — du sympathique camarade Renard, le Cercle entra dans une nouvelle voie. Une série de conférences a été commencée l'an dernier. Nous aimons à l'entendre parler, notre bonne vieille langue wallonne, toute encensée de fumet gaulois, toute ensoleillée d'expressions pittoresques et de termes d'une incroyable vigueur.

M. Wève a donné la première de ces conférences et pour un novateur on peut dire qu'il en est fier. M. Delcroix, dont la verve n'est plus à citer, a fait défiler devant nous quelques unes des plaintives poésies de Defrêcheux, le grand poète liégeois; cette année, M. Hallet, avec son langage bon enfant et son humour wallon, nous a tenu sous le charme d'une parole chaude et colorée.

Ajourd'hui le Cercle est en pleine prospérité; de nombreux étudiants se font inscrire à chaque séance, et pour nous, déjà accoutumés à la vie universitaire, qu'il est bon de se retrouver de temps en temps là entre camarades, et d'entendre entre deux chopes quelque nouvelle wallonnade bien troussée et bien pimentée!

La commission pour l'année 1889-90 se compose de

MM. L. RENARD, président.

M. PENNART, vice-président.

L. Wève, secrétaire.

G. BERGER, trésorier.

F. Delcroix, bibliothécaire.

IV. CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS

(Fondé le 2 février 1880.)

Local: Au Roi Gambrinus, rue Basse, 24.

Cercle d'amis, la « Littéraire » n'est point une de ces sociétés tapageuses qui remplissent le monde universi-

taire du bruit d'une existence mouvementée. Mais, pour être plus intime, la vie qu'on y mène n'en est pas moins active, et l'exposé de ses travaux pendant l'an dernier en est la meilleure des preuves. Dans les conférences qu'ils y ont faites cette année, les membres, répondant ainsi au but principal qu'ont eu en vue les fondateurs du Cercle, ont abordé les sujets les plus divers : La Caricature, Le Rêve, Les Sociétés coopératives, Le suffrage universel et la théorie de M. Lafitte, Le libre arbitre, La prostitution, Comment on fait un livre, La Guerre, Evolution et démocratie, les sociétés ouvrières, La Religion de l'Ethique, etc. Outre ces conférences, les nombreux comptes-rendus des ouvrages nouveaux, parus tant dans le domaine de la politique et de la philosophie que dans celui de la littérature, ont donné lieu à de vives discussions entre modérés et avancés, spiritualistes et matérialistes, jeunes et vieux. C'est d'ailleurs à l'heureux choix des causeries qui s'y donnent, au zèle assidu que témoignent les membres, à la féconde variété des éléments qui s'y rencontrent et enfin à l'intelligent électisme dont on y tait preuve, que les Mardis du Cercle doivent tout leur séduisant attrait.

La commission pour l'année 1889-90 se compose de

MM. A. Vanderstegen, président.

CH. LAMPENS, secrétaire.

L. Snaps, trésorier.

E. Choquet, bibliothécaire.

V. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

(Fondée le 15 décembre 1880.)

Local: In den Handboog, rue longue de la Monnaie.

La commission pour l'année 1889-90 se compose de

MM. A. Ronse, président.

L. LUMEN, vice-président.

E. DENAUX, secrétaire.

C. Bulcke, trésorier.

V. BLONDIAUX, porte-drapeau.

L. BRAECKMAN,)

E. BURVENICH, Commissaires.

A. Noël.

VI. SOCIÉTÉ DES ÉLÈVES-CONDUCTEURS LIBÉRAUX.

(Fondée le 5 février 1881.)

Local: Au plumet d'or, rue de la Catalogne.

Comme l'indique son titre, le but de cette société est de resserrer les liens d'amitié et de fraternité qui doivent exister entre les élèves-conducteurs libéraux de notre Université.

Depuis son existence, la Société a poursuivi ce but avec ardeur et elle peut se vanter de l'avoir réalisé dans les limites du possible.

Malheureusement, ses efforts sont fortement paralysés par les conditions défavorables dans lesquelles se trouvent les écoles du Génie, au point de vue du peu d'avenir qu'on réserve à leurs élèves; c'est pour ce motif que nous voyons le nombre des élèves et par suite celui de nos membres, s'amoindrir considérablement d'année en année.

La commission pour l'année 1889-90 se compose de

MM. A. Fourmanois, président.

F. FANARD, secrétaire.

E. THONNART, trésorier.

VII. CLUB YPROIS.

(Fondé le 14 novembre 1885.)

Local: Taverne Royale, rue des Peignes.

Le Club Yprois a été fondé en novembre 1885 dans le but de grouper les étudiants libéraux de l'arrondissement d'Ypres et d'entretenir bonne entente et confraternité entre eux et les autres libéraux Yprois habitant la ville de Gand.

Ses membres se réunissent en séance obligatoire tous les quinze jours avec quelques membres protecteurs, étudiants étrangers à l'arrondissement, qui ont bien voulu s'associer à leurs travaux et à leurs plaisirs. Ils donnent des conférences sur des sujets politiques, scientifiques ou littéraires; ils soutiennent d'autre part les écoles laïques d'Ypres en versant régulièrement leur obole dans une boîte à ce destinée; enfin, et il est presque inutile de l'ajouter, ils célèbrent tous les ans de joyeuses fêtes intimes et un copieux souper de fin d'année.

La commission pour l'année 1889-90 se compose de

MM. A. Vande Lanoitte, président.

I. BERLAMONT. vice-président.

C. BULCKE, secrétaire.

H. Boucquey, trésorier.

L. COUTURE, commissaire.

VIII. CERCLE DES NORMALIENS.

(Fondé en novembre 1885.)

Local: Café du Géant, rue St Jean.

Fondé en novembre 1885, ce cercle, qui compte des adhérents nombreux et actifs, a pour but de procurer à ses membres les moyens d'approfondir en commun l'étude de certains points peu vulgarisés de la science; de mettre en évidence les points défectueux, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pédagogique, des méthodes enseignées dans les établissements d'instruction moyenne.

Les membres fondateurs n'ont pas oublié qu'il était nécessaire de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les élèves de l'école normale des sciences et ceux de la faculté des sciences qui se destinent à l'enseignement. Aussi ces derniers peuvent-ils être admis au Cercle en qualité de membres effectifs.

L'ordre du jour de chaque séance comporte une conférence, une discussion sur un sujet donné, et souvent plusieurs variétés curieuses ou originales, découvertes pour la plupart par les membres eux-mêmes.

La commission pour l'année académique 1889-90 se compose de

MM. L. VERBESSEM, président.

L. Van Haren, vice-président.

H. Ghuys, secrétaire-trésorier.

IX. SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS BULGARES.

Bâlgarsca Stoudentchesca Drougina.

(Fondée le 17 octobre 1886.)

Local: Au Plumet d'or, rue de la Catalogne.

De création récente, ce cercle réunit régulièrement

les étudiants bulgares de notre Université. Les membres y ont à tour de rôle la présidence des assemblées, et un seul d'entre eux, un secrétaire-trésorier, compose la commission.

> Secrétaire-trésorier pour l'année 1889-90 A. IVANOFF.

X. ASSOCIATION DES ÉLÈVES-INGÉNIEURS.

(Fondée le 7 décembre 1886.)

Local: Café de Bornhem, marché aux Grains.

La commission pour 1889-1890 se compose de

MM. DESCANS, président.

DELEPAULLE, vice-président.

HERREBAUT, secrétaire.

DE BAERE, secrétaire-adjoint.

WILLEM, trésorier.

Foulon.

VAN HERREWEGHE, bibliothécaires.

BILLEN,

DE LANIER, commissaires.

STEELS.

XI. SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'HISTOIRE.

(Fondée le 12 janvier 1887.)

Local: Au Plumet d'or, rue du St Esprit, 2.

Cercle foncièrement neutre, la Société Académique a pour but de développer parmi ses membres le goût des études historiques. Les séances qui ont lieu tous les jeudis, sont occupées par des conférences, des comptesrendus, des causeries, des discussions, etc., et se terminent par une *kneipe* joyeuse.

La zône des travaux de la Société est des plus vastes: tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à l'histoire et aux sciences auxiliaires, telles que: géographie, littérature, économie politique, philosophie même, toutes ces sciences ont été abordées dans les séances. Ce qui prouve assez que ce cercle n'est pas réservé à une catégorie exclusive d'étudiants.

A la disposition des membres se trouve une bibliothèque qui, à peine fondée, comprend déja 150 volumes.

Le troisième bulletin annuel, qui contiendra in extenso les conférences les plus remarquables faites pendant l'année écoulée, paraîtra incessamment.

La commission pour l'année 1889-90 se compose de MM. C. Huygens, président.

S. MAVAUX, vice-président.

H. VANDERLINDEN, secrétaire.

J. MEYSMANS, trésorier.

ΧΙΙ. Γαστεροπλήγων Κύκλος.

(Fondé le 1er Huîtrial an I.)

Composé d'immortels, le bureau n'a subi aucun changement. Parmi les actes publics du cercle il nous faut citer la découverte du cours de la Zwalm, l'expédition militaire à la conquête de Eyne et de Mater, la civilisation grecque importée dans cette région sauvage, la sécession sur l'Aventin suivie de la suppression de l'Ordre, vigoureuse et très remarquée protestation contre le Wilsonisme des chefs.

Enfin ce n'est un mystère pour personne que l'institution des anepses a été loin de produire tous les résultats qu'on en attendait, l'intelligence de ceux-ci étant généralement obscurcie par une dégénérescence précoce.

La société, tout en continuant à croître et à prospérer, cessera bientôt d'être un cercle universitaire, par suite des progrès rapides de ses membres.

Vénérable Économe: Adelphe double-six.

Vénérable Scribe: Adelphe double-cinq.

Vénérable Gonfalonier: Adelphe double-trois.

Panetier: Adelphe double-deux.

Echanson: Adelphe double-un.

Vénérable Timbalier: Adelphe double-blanc.

DRAPEAU DU CORPS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

Nous publions ci-dessous le règlement relatif au drapeau de la Fédération des Étudiants libéraux tel qu'il a été adopté en assemblée générale du Corps des Étudiants, le 5 juin 1885.

ARTICLE I. — Le drapeau du Corps des Étudiants appartiendra désormais à la Fédération des Étudiants libéraux.

Font partie de cette Fédération: tous les étudiants inscrits dans les cercles libéraux et de plus ceux qui seront acceptés par la commission fédérale sur la présentation de deux membres fédérés. Ils payeront deux francs d'entrée. Le délai de la présentation expirera le 15 décembre.

ART. 2. — La garde du drapeau est confiée à la Société Générale des Étudiants.

Au cas où celle-ci serait dissoute, la garde du drapeau sera confiée à la société fédérée la plus nombreuse.

ART. 3. — Les frais d'entretien et de transport seront supportés par les sociétés fédérées proportionnellement au nombre de leurs membres, ainsi que par les membres fédérés ne faisant point partie de ces sociétés.

ART. 4. — Une commission fédérale, formée de la manière ci-après déterminée, veillera à l'application du présent règlement, indiquera dans quels cas il sera fait usage du drapeau, et jugera des nécessités d'entretien.

ART. 5. — Cette commission sera composée des délégués des sociétés fédérées de la manière suivante:

Toute société comptant moins de cinquante membres aura droit à un délégué.

Toute société comptant de cinquante à cent cinquante membres aura droit à deux délégués.

Toute société comptant plus de cent cinquante membres aura droit à trois délégués.

ART. 6. — Les délégués seront choisis par les sociétés comme elles le jugeront convenable.

ART. 7. — La commission entrera en fonctions le 15 juin de chaque année. ART. 8. Le doyen d'âge des délégués présidera de droit la commission fédérale.

Le secrétaire-trésorier sera choisi au sein de la commission. Les procès-verbaux des séances de la commission seront tenus en double.

L'un des exemplaires sera déposé à la Bibliothèque de l'Université, le second sera déposé au local de la société dépositaire du drapeau.

ART. 9. — Toutes les décisions de la commission peuvent être contrôlées par l'assemblée générale des membres fédérés.

Cette assemblée est souveraine.

Elle ne pourra être convoquée qu'à la demande de dix membres fédérés au moins.

Elle ne pourra se réunir que vingt-quatre heures après la convocation affichée ad valvas.

Le droit d'appeler des décisions de la commission fédérale auprès de l'assemblée générale expire au bout de trois jours.

ART, 10. — Dès que la commission est informée d'une façon quelconque qu'il y a lieu de faire figurer le drapeau, elle est tenue de se réunir et de statuer dans les vingt-quatre heures.

ART. 11. — Le drapeau ne pourra figurer qu'aux manifestations intéressant toutes les sociétés fédérées.

L'usage du drapeau ne pourra en aucun cas être accordé à une société ou à un groupe quelconque d'étudiants. Ce sera toujours la commission qui se chargera de le faire figurer là où il conviendra que l'ensemble de la fédération soit représenté.

ART. 12. — En conformité d'une décision prise par l'assemblée générale des Étudiants en janvier 1877, le drapeau ne pourra franchir. sous aucun prétexte, le seuil d'un temple d'un culte quelconque.

ART. 13. — La commission fédérale est tenue de convoquer, chaque année, dans la première quinzaine du mois de juin, une assemblée générale des membres fédérés, afin de rendre compte de sa gestion.

ART. 14. — Il ne pourra être apporté de modifications au présent règlement que pour autant que les deux tiers des membres fédérés présents à l'assemblée générale convoquée à cet effet y consentent.

ART. 15. — La commission fédérale statuera sur l'admission, dans la fédération, des cercles nouveaux qui pourraient se former à l'Université.

ART. 16. — Les cas non prévus par le présent règlement seront laissés à la décision de la commission fédérale.

Fait en assemblée générale du Corps des Étudiants, le 5 juin 1883.

La commission fédérale pour l'année 1889-90 se compose des délégués dont les noms suivent:

Société Générale des Étudiants :

MM. A. VAN DEN BOGAERDE, H. DELEPAULLE et P. HALLET.

't Zal wel Gaan :

MM. A. DEUNINCK et H. DE SWARTE.

Cercle des Étudiants libéraux wallons :

M. L. RENARD.

Société libérale des Étudiants en médecine :

MM. A. Ronse et L. Lumen.

Cercle littéraire des Étudiants :

M. A. VANDERSTEGEN.

Société des Élèves-Conducteurs libéraux :

M. A. FOURMANOIS.

Doyen d'âge; M. A. Ronse. Secrétaire-Trésorier: M. A. FOURMANOIS.

Lieu de réunion : Café de la Trompette, plaine des Chaudronniers.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1888-89.

'il fallait appliquer aux sociétés d'Étudiants le mot connu: « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire », notre tâche serait aisée, et nous donnerions au Comité de Rédaction le conseil de supprimer en cet Almanach les pages consacrées à la Société Générale des Étudiants.

Jamais, en effet, celle-ci ne vécut année plus prospère, jamais elle ne fut plus digne de grouper autour de son drapeau tous les éléments actifs de notre Université. Et si, mentant à l'adage, nous nous résignons à présenter un aperçu des évènements saillants de la dernière année académique, c'est, nous ne nous en cachons point, par amour-propre et par fierté. Il ne nous déplaît pas de faire étalage de notre vitalité, pour montrer à nos éternels adversaires qu'elle existe encore, la jeunesse libérale, plus ardente à les combattre, plus forte de ses convictions, plus unie que jamais elle le fut. Nous voulons le dire bien haut, — et nous aimons à penser aussi que cela causera peut-être quelque satisfaction à ceux des nôtres qui, plus avancés dans la carrière, luttent déjà depuis plus longtemps.

C'est du rôle politique de la Société que nous parlerons d'abord, autant à cause de sa prépondérance, qu'en raison de ses rapports avec le grand évènement de cette année: le rétablissement de l'union au sein de notre parti.

On se rappelle comme le frisson de stupeur et d'indignation, qui s'empara du pays entier à la nouvelle des scandaleuses révélations du procès de Mons, secoua l'indifférence publique et rendit le libéralisme conscient de ses devoirs. Celui-ci comprit qu'en face des honteuses compromissions du Gouvernement, une tâche inéluctable s'imposait à lui : la défense de l'honneur national outragé. Les étudiants de l'université de Gand furent à l'avant-garde de ce mouvement et les premiers dans le pays ils lancèrent le cri d'alarme et de ralliement. Convoqués en assemblée générale par quelques membres de la Société Générale, ils votèrent l'ordre du jour suivant :

- « Les étudiants de l'université de Gand réunis en « assemblée générale :
- « Considérant les dépositions faites au cours du procès « politique intenté contre 20 citoyens prévenus d'atten-
- « tats, ayant pour but d'armer les Belges les uns contre les
- « autres, de changer la forme du Gouvernement et subsi-
- « diairement d'avoir formé un complot pour arriver à ce
- «but;
- « Considérant que les révélations ont appris au pays
- « qu'en fait le Gouvernement a comploté contre l'ordre
- « public et que l'honneur national a été souillé par ceux « auxquels il avait été confié:
- « Considérant que deux ministres n'ont pas craint de
- « s'engager dans de détestables compromissions avec des
- « individus, abusant de leur rôle immoral de mouchards
- « officiels pour provoquer l'agitation parmi les classes « ouvrières:
 - « Considérant que ces procédés odieux, renouvelés des

- « gouvernements despotiques et absolus, sont un outrage « aux traditions du peuple belge et à son indivisible atta-« chement à la liberté;
- « Considérant qu'aux revendications des classes ouvriè-« res le ministère n'a su répodre que par des actes qui « atteignent l'intérêt supérieur du respect dû à la justice « et aux corps de l'État;
- « Considérant que le ministère actuel n'a occupé le « pouvoir que pour détruire l'instruction, pour compro-« mettre la défense nationale en maintenant l'inique « institution du remplacement, pour abaisser le pouvoir « civil devant le pouvoir religieux, et susciter de nouveaux « mécontentements parmi les classes laborieuses;
- « Considérant que cette impuissance à résoudre les « questions essentielles pour l'existence de la Belgique « met en danger l'avenir de celle-ci à l'intérieur comme « à l'extérieur;

« Déclarent :

- « Que l'intérêt public exige que le Gouvernement du « pays soit remis en d'autres mains;
- « Adressent à tous les libéraux belges un appel énergi-« que pour qu'ils réunissent leurs efforts dans une action « commune contre ceux qui détiennent le pouvoir ;
- « Et convient la population gantoise à joindre à leurs « protestations l'expression de son indignation. »

A la suite de cette résolution, le comité de la Fédération libérale se mit en rapport avec les divers cercles libéraux de la ville, à l'effet d'organiser une manifestation publique. Ce projet, très favorablement accueilli, ne put aboutir par suite de circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs.

Ici se place un incident fort comique qui se produisit après l'affichage du précédent ordre du jour. Laissons un instant la parole au correspondant Gantois du journal l'Étudiant. Dans le numéro du 6 juin 1889, nous lisons en effet:

- « Un dernier écho de l'assemblée des Etudiants : la « population gantoise a été mise en émoi lundi par un « petit placard rose intitulé : *Protestation-Verzet*.
- « Vous vous imaginez sans doute que c'était une nou-« velle manifestation de mépris contre nos gouvernants? « Détrompez-vous : cet avorton d'affiche émanait de.... « je vous le donne en mille... des Étudiants catholiques « de notre Université.
- « Ces messieurs, qui se sont mis le doigt dans l'œil avec « un touchant ensemble, tenaient à se séparer publique-« quement de leurs condisciples libéraux, parce que « ceux-ci avaient intitulé leur ordre du jour : « les Étudiants « de l'Université de Gand réunis etc. »
- « Et ils ne parlaient ni plus ni moins que de la viola-« tion de leurs droits!
- « Eh! Messieurs du Chapeau rouge et autres lieux, si « vous voulez qu'on ne hausse pas les épaules quand vous « parlez de droits, tâchez donc de faire votre devoir. Vous « avez été convoqués en assemblée générale comme tous « les Étudiants; l'appel affiché ad valvas était conçu en « termes clairs et précis, et l'ordre du jour portait : « Pro- testation de la jeunesse universitaire contre... etc. » Vous « ne faites donc pas partie de cette jeunesse, Messieurs « les étudiants catholiques? Voilà longtemps, à vous dire « vrai, que nous nous en doutions; jamais jusqu'à ce jour « vous n'aviez eu le courage de l'avouer.
- « Vous protestez encore? Alors laissez-moi vous dire « que si votre cause était si bonne vous eussiez dû venir « la défendre au meeting, et que le parti clérical n'a guère « à se féliciter de compter une avant-garde qui craint le « combat et le fuit.
 - « Choisissez! »

Ils n'ont garde, brave correspondant, de choisir entre les deux alternatives! Ils préfèrent être des braves du lendemain et jouer, dans les affaires universitaires, le rôle de Madame Benoiton dans la fameuse comédie...

La quinzaine qui suivit le meeting de protestation et marquait la fin de l'année académique fut très mouvementée : un souffle de colère et d'enthousiasme passait partout: l'élection de Bruxelles, le désistement de M. GRAUX, le triomphe de M. JANSON entretinrent cette agitation, et ce fut avec un irrésistible entrain que le soir du ballottage les membres de la Générale, formés en cortège, traversèrent les rues aux cris de « Vive l'Union! » « A bas les Mouchards! » pour se rendre à la gare, à l'arrivée des... éminents Députés de l'arrondissement de Gand. Nous ne voulons pas insister sur les incidents qui signalèrent le début de cette manifestation : les hommes politiques les plus importants sont en effet tous d'accord sur la nécessité qu'il y a de réfréner parmi la jeunesse cette ardeur désordonnée dont elle se targue si vainement: ils ne diffèrent que sur les moyens à employer : les uns préconisent le bâton, les autres le sabre, d'autres la Sibérie, et quelques-uns les travaux forcés à perpétuité.

Quoi qu'il en soit, l'agitation ne se calma que par la dispersion forcée des Etudiants, et ce fut au son du refrain désormais célèbre que se clôtura l'année académique:

A bas Beernaert!
Il faut le pendre
Avec tous ses mouchards!



La Société Générale ne laissa échapper aucune occasion de montrer son dévouement aux idées libérales et démocratiques. En vue des prochaines élections législatives, elle décida l'organisation de conférences publiques, et elle pria M. GEORGES LORAND de bien vouloir en inaugurer la série. L'ardent défenseur de la *Nation armée* vint exposer son système devant un auditoire qui se trouva unanime à en applaudir les généreuses tendances.

Sans être publiques, les autres conférences données à la société n'en réunirent pas moins un très nombreux auditoire.

M. EDMOND PICARD, l'éminent avocat près la Cour de Cassation, fit au commencement de l'année une charmante causerie pleine d'humour et de piquants aperçus sur le Maroc; ses dernières paroles furent couvertes d'applaudissements, et saluées d'un triple ban exécuté par l'assemblée entière.

Après lui, le sympathique député d'Ath, M. OSWALD DE KERCHOVE, empruntant au passé des enseignements pour le présent, a retracé les évènements qui amenèrent la grande Révolution dont on allait fêter le centenaire, et il sut, à propos de cette Fin de règne, amener d'intéressants rapprochements auxquels sa parole élégante et facile prêtait un charme de plus.

La question du service personnel passionna vivement les esprits pendant toute l'année dernière: M. FRICK, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, aborda à son tour cette partie si importante des revendications libérales et montra combien encore il fallait tenir compte des intérêts divers en jeu et de leur puissance dans la société actuelle. Il prêcha l'union de tous les libéraux, jeunes et vieux, en termes d'une chaude et sincère éloquence qui soule-vèrent d'enthousiastes acclamations.

Enfin notre dévoué professeur, M. DISCAILLES, au désintéressement duquel on ne fait jamais un vain appel, tint, avant la fin de l'année, à venir encore parmi nous. Les origines du second empire fournirent au conférencier l'occasion de nombreuses et saisissantes allusions à cer-

taine page d'histoire très contemporaine, et à ses auditeurs celle d'applaudir une fois de plus son énergique et entraînante parole.

Ce nous est un devoir de rendre à tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation du Comité de la Société générale un sincère et respectueux hommage de reconnaissance, — et celui-ci leur sera peut-être d'autant plus précieux qu'il ne nous est que rarement donné de publier pareil témoignage.



D'un autre côté la vieille recommandation du poète latin n'a pas été négligée: « utile dulci » fut toujours notre devise, et s'il fallait narrer en détail les multiples incidents des assemblées joyeuses, cette notice bien étendue déjà s'allongerait outre mesure.

En cette matière, comme dans les questions financières, les chiffres ont leur éloquence. Cette année pour la première fois, 4 - lisez bien, quatre bals réunirent en d'étourdissantes sauteries la jeunesse enjuponnée et unive rsitaire. Trois d'entre eux coïncidèrent - abstraction faite du « punch monstre » traditionnel — avec des réjouissances extraordinaires : le premier fut précédé d'un Concert-Gala donné dans la coquette salle de l'Eden, où se sont fort heureusement transportés tous les bals; le second, d'une inoubliable Revue, due à deux copains trop modestes pour que nous osions livrer leur nom et leur talent à la postérité indiscrète. La vogue de leurs spirituels refrains est loin d'être épuisée, et c'est là pour les excellents auteurs la plus douce des récompences. Enfin le dernier bal a été transformé en fête champêtre — une innovation qui a rencontré le meilleur accueil. Le Bien Public lui-même, assez peu sympathique à ces sortes de fêtes extra-urbaines, n'a pas même eu

l'occasion de signaler le moindre fait capable d'exciter son ire vengeresse.

Outre tout cela, dix tonneaux furent offerts aux membres et furent le... prétexte de concerts intimes où, suivant le cliché, « la plus franche cordialité ne cessa de régner jusqu'à la fin, » — c'est-à-dire bien tard.

Quand nous aurons ajouté que plus de 320 membres ont été inscrits pendant l'année écoulée, et que le Comité de la Presse a réussi à répandre près de 4000 journaux dans toute la Belgique, nos lecteurs s'associeront sans nul doute à nous pour adresser de chaleureuses félicitations à la Commission, qui sut mener pareille tâche à bonne fin, et mériter la confiance absolue de tous les membres.

Et maintenant à l'œuvre, ses successeurs! Que les jeunes répondent en masse à leur appel! Le moment est solennel: il faut qu'au mois de juin prochain des centaines de voix acclament l'apparition au balcon de notre Générale, du drapeau national bandé de bleu!





LES ARMOIRIES

DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

es armoiries de l'Université de Gand, telles qu'elles sont figurées sur le sceau académique, approuvé par le roi Guillaume par décret du 31 octobre 1817, représentent au chef la partie supérieure



de l'écusson de la ville, qui est de sable au lion d'argent; le champ est d'azur à la tête de Minerve d'or; à dextre, un rameau d'olivier d'or; à sénestre un rameau d'oranger. Au-dessus, la couronne royale des Pays-Bas; au-dessous, la devise Inter utrumque.

On s'est souvent demandé

la signification de cette devise. Elle fait allusion à la tête de Minerve, personnifiant l'Université, placée entre les deux rameaux tutélaires: le rameau d'olivier, symbole de la paix et le rameau d'oranger, emblème de la maison à laquelle appartenait le fondateur de l'institution. Elle a, sans doute, été inspirée par ce passage du second livre des Métamorphoses d'Ovide, où le dieu de la lumière dit à son fils Phaéton:

.... Medio tutissime ibis; Inter utrumque tene.

P. B.



LES FÊTES UNIVERSITAIRES DE PARIS

(Aoûr 1889).

es étudiants ont joué un rôle important, nul ne l'ignore à présent, dans les manifestations de nature diverse par lesquelles tous les amis de la liberté ont, pendant l'année qui vient de s'écouler, célébré le Centenaire de 1789. Ils étaient, eux aussi, remués jusqu'au plus profond de leur cœur à la seule pensée de cette date glorieuse. Mais ils l'ont fêtée à leur manière: ils l'ont fait, dix jours durant, à Paris même, où ils étaient venus de tous les points du globe, en attestant avec une singulière énergie leurs sentiments unanimes de solidarité, leur désir d'une fraternité universelle de la jeunesse universitaire.

C'est grâce à l'initiative intelligente du gouvernement français que cet évènement sans précédent s'est produit. Devant inaugurer le 5 août la nouvelle Sorbonne, le splendide palais dont on dotait l'Université de Paris, il résolut d'appeler à cette cérémonie non seulement des délégués du corps professoral universitaire de la France et de l'étranger, mais encore les étudiants de tous les pays. En outre il offrit, avec la ville de Paris, un subside

important à l'Association Générale des Étudiants de Paris (1), afin de lui permettre de faire à ces camarades une réception digne de la France et de la capitale française, et d'organiser en leur honneur une série de fêtes où tous se trouveraient réunis.

Voilà comment, dans la première quinzaine de juillet, parut affichée ad valvas à l'Université et à la Société Générale, l'invitation adressée par les étudiants de Paris à leurs frères de Gand. Et le samedi 3 août, nous partîmes au nombre de quarante environ (2).



Descendant du train à la gare du Nord, en même temps que les Bruxellois, les Montois et les Hollandais, nous sommes salués de chaudes acclamations de bienvenue: une foule nombreuse d'étudiants français, coiffés du large béret de velours, nous entourait en nous tendant les mains. Nous mêlant à eux, leur adressant et en recevant les compliments les plus chaleureux, nous envahissons en une longue colonne houleuse et bruyante l'immense cour de la gare. On chantait déjà en chœur. On prit d'assaut les six énormes omnibus qui attendaient

⁽¹⁾ L'Association Générale des Étudiants de Paris (siège social: rue des Écoles, nos 41 et 43), fut fondée en 1884. On trouvera des renseignements assez complets sur son histoire et son organisation dans un article de M. Potel, publié par la Revue Internationale de l'Enseignement du 15 novembre 1889.

⁽²⁾ Le récit qui va suivre ne donnera pas une idée tout à fait complète des fêtes universitaires de Paris; les journaux les ont d'ailleurs racontées déjà dans tous leurs détails. Et cependant ce récit sera long : car les détails et les jugements qu'on y trouvera viennent d'un pauvre petit étudiant de la bonne ville de Gand, en Belgique, qui y a vu et entendu bien des choses qu'il n'avait jamais ni vues ni entendues, qui en a gardé le souvenir ineffaçable et qui doit les raconter dans ce « recueil de documents » qu'est notre Almanach.

là pour nous transporter à l'Association. Au milieu de cris étourdissants, d'appels joyeux échangés d'une impériale à l'autre, le cortège s'organise et finit par s'ébranler.

Et. deux minutes après, il débouchait sur les boulevards déroulant à perte de vue leurs files de réverbères, entre lesquelles nous allions à toute vitesse dans un vacarme épouvantable fait du trot des chevaux, des grelots carillonnant, des Marseillaises que nous chantions avec furie en agitant nos képis, et enfin des clameurs de la foule qui saluait nos drapeaux portés bien haut et largement déployés. Dans cette course qui les emportait ainsi, beaucoup d'entre nous interrompaient leurs cris et leurs chants, oppressés par l'émotion que leur causait la vue de ce Paris inconnu jusqu'alors, avec ses rues découvrant à chaque carrefour leurs perspectives interminables. ses maisons aux façades uniformes et sombres, ses enfilades d'arbres au feuillage poussiéreux; ils regardaient, un peu ahuris, la cohue des voitures et des tramways, le mouvement de la foule sur les larges trottoirs, où des chapeaux s'agitaient en l'air sur le passage de nos omnibus.

Tout à coup nous passames devant la grande façade de la nouvelle Sorbonne, devant le Collège de France: nous étions au Quartier Latin. Nous entendions déjà un tonnerre d'acclamations qui nous saluait de loin, et, un instant après, notre bruyant et majestueux cortège s'arrêtait devant le local de l'Association, illuminé du rez-dechaussée jusqu'au toit. De toutes ses fenêtres partaient des hourras de bienvenue; ces hourras étaient repris par plusieurs centaines d'étudiants qui couvraient le trottoir, et nous répondions avec un égal enthousiasme. Enfin, après plus de dix minutes d'ovations, nous commençames, sur la prière du président de l'Association, M. Chaumeton, à nous organiser, à nous diviser par petits groupes; et l'on nous conduisit aux logements que l'Association

nous offrait pour toute la durée de notre séjour, à titre gracieux.

Telle fut la réception qui nous fut faite.

* *

Le lendemain soir, pour la première fois réunis, nous nous trouvions tous, avec nos amis de Paris et leurs invités de la France et de l'étranger, dans la magnifique salle de l'Opéra, où M. Fallières, ministre de l'Instruction Publique, offrait aux étudiants une représentation de gala.

On jouait Guillaume Tell. Nous ne parlerons pas de l'interprétation ni des artistes, superbes de voix et de talent. Arrêtons-nous plutôt à la salle, qui offrait le coup d'œil le plus extraordinaire. Sauf les premières loges, qu'occupaient M. Fallières et sa dame, et les hauts fonctionnaires de l'enseignement avec leurs familles, elle était garnie du haut en bas d'étudiants débordant d'entrain, foule toute vibrante d'enthousiasme; l'orchestre et le parterre étaient peuplés des étrangers seuls, dont les coiffures multicolores et de toutes formes produisaient l'effet le plus imprévu.

A la fin du second acte de Guillaume Tell, M. Carnot, que personne n'attendait, apparut dans l'avant-scène de gauche. L'orchestre aussitôt attaque la Marseillaise; toute l'assistance se lève, et une ovation, comme nous n'en avions pas vue encore, est faite au chef de la République. C'était en effet pour nous un spectacle merveilleux et empoignant que celui de cette foule compacte agitant frénétiquement en l'air toutes les coiffures et debout toute entière. Les dames des loges elles-mêmes restaient levées, tandis que M. Carnot, ému jusqu'aux larmes, s'inclinait à différentes reprises et nous remerciait tous du geste.

Mais à peine le Président s'est-il assis, que le rideau se lève, et l'on voit, groupé autour d'un buste de la République orné de drapeaux tricolores, tout le personnel de l'Opéra. Devant le piédestal du buste s'avance un troupier français: c'est le baryton Melchissédec, qui entonne la Marseillaise. Et alors, ceux d'entre nous qui ont assisté à cette scène en garderont à jamais le souvenir, tandis que le premier couplet de ce grand chant de liberté, dont l'expression était amplifiée encore par un art merveilleux, passait en vibrant dans l'air, une sorte de délire s'empara de cette multitude de jeunes têtes ardentes. Le refrain éclata, chanté dans un parfait unisson par tous les spectateurs; après chaque couplet, on le reprit, et le chef d'orchestre lui-même, participant à l'enthousiasme général, se tournait du côté de la salle, et de la voix et du geste encourageait ce chœur prodigieux de trois mille exécutants. Et nous étions là, au parterre, deux cent cinquante Belges, sentant plus violemment en nous, rallumée par les accents de cette musique, notre passion fougueuse de la liberté, qui chantions dans une folie d'enthousiasme, le sang battant aux tempes, et nous cramponnant à nos fauteuils comme dans le déchaînement d'une tempête.

La représentation fut enfin reprise, devant cette foule toute frissonnante encore, qui ne s'apaisait que peu à peu, comme s'apaisent les vagues après le passage de l'ouragan. A onze heures et demie la toile se baissa sur le troisième acte et le Président de la République quitta sa loge. Tous les étudiants se précipitèrent à sa suite, s'empilèrent aux balcons intérieurs du grand escalier et à ceux qui donnent sur la place de l'Opéra, et, pendant tout le temps que mit le chef de l'État à rejoindre sa voiture, l'immense édifice retentit de milliers de cris de « Vive la France » — « Vive Carnot! »

Enfin la sonnette nous ramena dans la salle pour le

dernier acte de Guillaume Tell, et l'orchestre termina la représentation par une exécution nouvelle de la Marseil-laise, qui fut suivie d'un ban formidable, magistralement enlevé.

La sortie se fit en un long monôme, qui descendit le grand escalier, et apparut sur la place toute baignée dans la lumière des phares électriques, où il fendit la foule des curieux; et bientôt ce fut un serpent immense qui s'allongeait sur toute l'Avenue de l'Opéra, lentement et avec de grands frémissements, et qui poussait sa tête vers le Quartier Latin.

Le lundi 5 août dans l'après-midi eut lieu linauguration de la Nouvelle Sorbonne, la vraie fête universitaire.

Arrivés assez tôt, nous eûmes le loisir d'admirer le grand amphithéâtre des cours, où la cérémonie allait se dérouler. Cette salle, une merveille d'architecture, est assurément une des plus belles du monde. Pouvant facilement contenir trois mille auditeurs, elle se développe en hémicycle; cinq travées de tribunes à deux étages y accèdent par de larges baies. Au fond, au-dessus d'une estrade peu élevée, se déroule une fresque immense aux teintes indécises et mystiques, signée Puvis de Chavannes, et représentant la figure symbolique de la Sorbonne, assise au centre de la clairière d'un bois sacré, où des Génies et des Muses jouent parmi les fleurs et la verdure. Enfin, tout autour, sur leurs sièges de marbre, sont assis Richelieu, Pascal, Rollin, Lavoisier, Descartes et Robert de Sorbon.

La salle se peuplait peu à peu, et bientôt elle présenta l'aspect le plus pittoresque que l'on pût imaginer. Sur les banquettes disposées au milieu avaient pris place

M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, les recteurs des Académies de France et les doyens des Facultés, et derrière eux, formant le tableau le plus imposant, les professeurs des quatre Facultés et des Lycées de Paris, en robes et toques jaunes, rouges, écarlates, dorées, argentées. En face d'eux, sur l'estrade du fond garnie de fauteuils dorés, dont le premier rang était réservé au Président de la République, aux ministres et anciens ministres de l'Instruction publique, siégeaient les membres de l'Académie Française et de l'Institut de France. Sur les gradins bordant l'hémicycle et s'élevant jusqu'au pied des tribunes occupées par les dames et les étudiants français, étaient installés les étudiants étrangers. Enfin, debout au sommet de ces gradins, des deux côtés de la tribune du centre où avaient pris place Mme Carnot et ses invitées, étaient rangés les étudiants porteurs de bannières.

Tous revêtus de leurs costumes ou de leurs insignes nationaux, ces derniers formaient à l'amphithéâtre une couronne de l'effet le plus original et à la fois le plus émouvant. Tout d'abord on remarquait les étudiants français, portant le béret, avec les bannières des associations de Paris, Lyon et Marseille. Puis les étudiants d'Edimbourg, ceints d'écharpes rouges et blanches, ceux d'Oxford, revêtus de l'ample « gown » noire, ceux de Cambridge surtout, avec leurs grandes robes blanches et leurs schapskas garnis d'effilés d'argent. Auprès d'eux apparaissaient les toques de soie rouges, bleues, vertes des Italiens: la toque d'astrakan à plume blanche, le dolman serré et le manteau flottant des Hongrois; les Suisses, dans un uniforme analogue à celui des étudiants allemands, mais de couleur différente suivant les universités; puis les Belges, avec leurs casquettes vertes, noires, blanches et bleues; — et une foule d'autres encore. Tous les drapeaux étaient largement déployés, et, parmi eux, celui de la Société Générale des Étudiants de Gand, maintenu fièrement par le plus majestueux et le plus sympathique de nos commissaires.

A trois heures, M. Carnot fit son entrée. Toute l'assistance se leva, et les bannières s'inclinèrent. Des applaudissements, des cris enthousiastes et unanimes éclatèrent, tandis que la musique de la Garde Républicaine, placée dans une des tribunes, exécutait la Marseillaise. Le Président de la République s'assit, et immédiatement M. Gréard prit la parole.

Après un remarquable historique de l'Université de Paris, l'éminent orateur célébra l'esprit français tel que l'a fait, avec les dons de la race, l'éducation des siècles, et il termina ainsi, en s'adressant aux étudiants : (1) — « Portez haut l'objet de vos pensées ; aimez la science : « elle est bonne conseillère. C'est une école de sincérité « et de respect. Comme la religion elle a ses apôtres et « ses martyrs. Elle inspire le dévouement, elle prépare « à tous les devoirs ; et entre ceux qu'elle a rapprochés « un jour dans le sentiment d'une noble émulation pour le « progrès des arts de la paix — je ne serai pas démenti « par ces étudiants, vos camarades, qui de tous les pays « ont répondu à votre appel — elle crée les liens d'une « commune patrie. »

M. Hermite, professeur à la Faculté des Sciences, prononça ensuite un discours sur les travaux des professeurs de l'enseignement mathématique à la Sorbonne. Puis M. Chautemps, président du conseil municipal, prit la parole à son tour pour remettre, au nom de la ville de Paris, le monument à l'État; et le salut chaleureux qu'il adressa dans sa péroraison aux étudiants étrangers,

⁽¹⁾ Voyez le texte complet de ce discours et de ceux qui suivirent, dans le nº du 15 août 1889, de la Revue internationale de l'Enseignement.

provoqua une explosion d'enthousiasme qui se traduisit par un ban retentissant.

Le dernier discours fut prononcé par M. Fallières, ministre de l'Instruction Publique, qui énuméra l'œuvre accomplie par les différents ministres ses prédécesseurs, puis dépeignit à grands traits le rôle glorieux de la France dans l'évolution littéraire et scientifique des siècles, et enfin, s'adressant à la jeunesse, termina ainsi:

— « Vous serez, jeunes gens, l'élite de la nation. Vous « aurez à votre nom, et bientôt, la charge de ce pays. « Nous vous confions, en dépôt, comme à une garde « d'honneur, le génie de la France. Chaque jour, vous le « recevez, parcelle à parcelle, des leçons de vos maîtres.

« Votre premier devoir sera de ne le laisser ni amoin-« drir, ni dénaturer. Vous devrez aussi le développer et « l'accroître. Vous êtes les fils d'un pays où une longue « histoire a semé des germes vivaces de division.

« Vous allez arriver à la vie publique au moment où se « seront formées autour de nous des nations puissantes, « animées d'une émulation redoutable.

« Dites-vous bien, d'abord, que cette âme de la France, « déposée dans vos âmes, exige la fin des querelles et « des divisions, et qu'elle vous fournit le moyen d'en « finir avec elles. Faites le compte de ce qu'elle contient « de moral, sentiments et idées d'honneur, la justice, la « liberté, la tolérance, le respect de la personne humaine, « et dites-moi s'il n'y a pas là, au-dessus de l'égoïsme des « partis, une région supérieure de pensée et d'action, où « tous les esprits, toutes les volontés peuvent s'unir dans « un commun amour de la vérité et de la patrie.

« Dites-vous bien encore que cette âme de la France, « votre sauvegarde au dedans, est aussi une de vos forces « au dehors. On vous enseigne que du sein des nations il « se dégage un ensemble de sentiments et d'idées qui « constituent au-dessus d'elles la conscience de l'huma-« nité.

« Cette conscience n'est l'œuvre exclusive d'aucune « nation, mais toutes ont le droit d'y réclamer une part. « La part de votre pays n'y est ni petite ni périssable. « Dans l'air que respire tout homme civilisé, il y a « quelque chose de la France.

« Ce n'est pas en vain qu'elle a donné au monde cette « double révélation : le Discours de la méthode et la « Déclaration des Droits de l'homme.

« Longtemps ce rayonnement au delà de nos frontières « a fait notre ascendant. Nous lui devons d'être encore « aujourd'hui autre chose qu'un poids ou un contre-poids « dans l'équilibre instable des peuples.

« Vous lui devez un renouveau de grandeur et d'éclat. « Il y a là, ne l'oubliez pas, une force d'autant plus puis- « sante qu'elle agit par attrait. Cette force, sachez vous « en servir pour faire aimer votre patrie. Servez-vous en « pour gagner des cœurs à la France et que les premiers « gagnés soient ceux de ces jeunes hommes, vos cama- « rades, appelés par vous de divers points du monde et « que nous saluons cordialement avec vous.

« Jeunes Français, que par vous la France, le jour où « vous aurez en main ses destinées, continue d'être, « comme le veut son génie, libre, aimable, généreuse et « humaine.

« Et que nos hôtes ne voient pas dans ces paroles un « souhait égoïste. Aimer la France, n'est-ce pas, en elle « et au-dessus d'elle, aimer l'humanité! »—

Après ce discours toute la salle écouta, debout, la Marseillaise. Dès que les derniers accords furent éteints, les cris de « Vive Carnot! » « Vive la France! » « Vive la République! » retentirent. Les étudiants, dans un cri unanime, firent bisser l'hymne national de la France, qu'ils reprirent en chœur. Et cela couronna

dignement, dans cet immense palais sévère et grave, une cérémonie qui eut depuis le commencement jusqu'à la fin un caractère d'incomparable grandeur.

Avant de remonter en voiture, M. Carnot se plaça devant le perron du monument: puis, pendant près d'une demi-heure, tous les étudiants défilèrent devant lui en le saluant avec leurs bannières. Toute cette foule se rendit ensuite dans la salle du Conseil des Facultés, où un buffet avait été dressé, puis on alla reporter les bannières au siège de l'Association, où il y eut encore échange de nombreux discours.



Mais la journée n'était pas encore terminée pour nous. Le soir même, M. et Mme Fallières donnaient un dîner officiel, qui fut suivi d'une réception à laquelle nous étions invités et où nous fûmes accueillis avec la plus affable courtoisie. A côté des notabilités du monde politique et universitaire et de dames très nombreuses, se pressaient nos camarades des universités françaises et étrangères, tous dans leurs costumes d'une originalité si brillante. L'entrain et la gaîté ne cesssèrent de régner; c'était dans tous les groupes à qui fraterniserait le plus : les toasts succédaient aux toasts devant les deux grands buffets dressés, l'un à l'intérieur des salons, l'autre au milieu du jardin illuminé a giorno.

Dans ce jardin, sous les grands arbres remplis de ballons vénitiens, la musique de la Garde Républicaine se faisait entendre. Et nous étions là, trois vieux copains de l'Université de Gand, nous promenant bras dessus bras dessous sur la pelouse, qui nous demandions l'un à l'autre si nous n'étions pas les jouets d'un rêve; nous opposions cet accueil chaleureux qu'on nous faisait, avec tant de naturel et de politesse aisée, ces compliments que

venait nous adresser le ministre en nous serrant la main, à la froideur dont nous nous sentons toujours entourés en Belgique, à cette horreur non dissimulée que l'on a chez nous pour l'étudiant en casquette. Et, tout en devisant, nous entrevoyions de loin dans les salons, où une sauterie avait été improvisée, les couples de danseurs qui tournoyaient, entraînés par les accords sautillants de la valse Estudiantina....



C'est au mercredi 7 qu'on avait fixé la visite des étudiants français de la province et des étrangers à M. Pasteur. Rendez-vous leur avait été donné pour 9 heures et demie du matin, devant le siège de l'Association. Le cortège se forma bientôt; au moment où il allait se mettre en route, plus de deux mille étudiants se pressaient dans la rue des Écoles, dont toutes les fenêtres étaient garnies de curieux. Des commissaires indiquaient à chaque délégation la place qui lui était assignée; puis tous les drapeaux furent rassemblés en tête, et l'on donna le signal du départ.

Sur chaque trottoir, la foule regardait curieusement passer le cortège, qui s'avançait lentement en suivant les longes et larges rues tracées en ligne droite. A un certain moment, les Hongrois entonnèrent la Marseillaise, que deux mille bouches chantèrent bientôt. La foule applaudit; des « vive la France! » — des « hurrahs! » — des « viva la Francia! » — des « Eljen » enthousiastes s'élevèrent du cortège, dont l'aspect était alors des plus imposants.

Mais le chemin à parcourir était assez long; aussi n'arriva-t-on qu'une grande heure après à la grille de l'Institut Pasteur.

Le grand savant en redingote noire, très pâle, est

debout sur le perron entouré de MM. Liard, directeur de l'enseignement secondaire; Lavisse, professeur à la Faculté des lettres; Roux, Chantemesse, médecins de l'Institut et collaborateurs dévoués de M. Pasteur.

Un grand silence se fait. Les délégations viennent se ranger au bas du perron, drapeaux en tête. M. Chaumeton, président de l'Association de Paris, annonce à M. Pasteur que ce sont les étudiants de tous les pays qui le saluent en cet instant, et dans une harangue éloquente, il développe cette idée que la science n'a pas de patrie. De chaleureuses acclamations saluèrent ses dernières paroles. On cria « vive Pasteur! » « vive la France! » et il y eut un moment de véritable émotion quand le savant s'apprêta à répondre.

Il était très ému et sa voix tremblait un peu :

« Mes chers amis, dit-il, avant-hier, à la Sorbonne, « lorsque vous acclamiez avec l'enthousiasme de la « jeunesse tous ceux qui vont ont préparé les merveil- « leuses ressources du travail, je me disais que non « seulement vous donniez un admirable spectacle de « reconnaissance, mais que vous provoquiez encore un « phénomène singulier, celui d'embarrasser vos maîtres « qui ne savent comment vous remercier.

« Les rôles sont intervertis. C'est vous qui semblez « couronner vos professeurs. Dans ce désir de faire « éclater vos sentiments de gratitude, vous venez jusqu'ici « m'apporter vos vœux et fêter ma cinquantaine d'étu-« diant. Je vous remercie de tout mon cœur.

« Je vous remercie plus particulièrement, vous, les « délégués des Universités étrangères qui, depuis votre « arrivée à Paris, donnez à la France des témoignages de « sympathie que la France voudrait vous rendre au cen- « tuple, mais qu'elle n'oubliera jamais. Je salue respec- « tueusement vos bannières, emblèmes de vos patries. » — Un tonnerre d'applaudissements s'éleva à ces dernières

paroles; on acclama M. Pasteur dans toutes les langues, et lui, les larmes aux yeux, se penchait pour remercier. Alors commença le défilé des délégués, auxquels il serrait la main. Puis une dernière fois, les deux mille étudiants acclamèrent le glorieux savant.

Après une courte visite du jardin et de quelques salles de l'Institut, on reforma le cortège pour rentrer au Quartier.

* * *

Le lendemain soir la municipalité de Paris nous recevait, ainsi que les membres des Congrès scientifiques, à l'Hôtel de Ville. Une foule énorme avait envahi, jusque dans ses moindres recoins. l'immense édifice tout resplendissant de lumière. Vers dix heures M. Chautemps, accompagné de M. Pasteur, traversa les salons aux acclamations de tous les assistants. Ensuite les gens sérieux restèrent au premier étage, se pressant dans la grande salle des fêtes autour de la musique de la Garde Républicaine, et dans le grand salon à arcades, autour de l'orchestre symphonique dirigé par M. Daubé, de l'Opéracomique; les autres, c'est-à-dire les jeunes, descendirent à la salle des Gardes, et ce fut assurément là que la fête fut le plus animée. Le spectacle y était indescriptible : pendant que la musique du 102e de ligne, qui y était installée, jouait l'un après l'autre les différents hymmes nationaux, les représentants de chaque nation étaient portés en triomphe autour de la salle dans des ovations assourdissantes. Et les Belges surtout ovationnaient avec fureur. Sachez que, ce soir là, la grande buvette de la salle des Gardes servait de la bière au lieu de champagne; nos Belges s'attendrirent devant cette délicate attention de la municipalité par laquelle ils se croyaient spécialement visés; ils s'attendrirent longtemps, vantèrent fort la politesse française, et montrèrent avec éloquence combien ils l'appréciaient. On sait beaucoup amusé, à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

* *

Les étudiants allaient de fête en fête; le vendredi 9 août, M. JULES CLARETIE, administrateur général de la Comédie Française, les conviait de son côté à une matinée spéciale, au programme de laquelle figuraient Le Cid et les Précieuses Ridicules.

La salle était comble, comme bien l'on pense. Que de bans, de bravos, que de salves d'applaudissements retentirent dans cette sorte de temple où le recueillement semble être seul de mise! Quel succès franc et sincère pour Melles Dudlay et Hadamard, M. Monnet-Sully, superbe dans le rôle de Rodrigue, MM. Sylvain, Martel, Dupont-Vernon, Leitner.

Pendant l'un des entr'actes M. Albert Lambert fils vint déclamer un à-propos en vers de M. Claretie. Acteurs et actrices étaient groupés sur la scène. Au milieu d'eux avaient été placés les bustes de Molière et de Corneille. Voici ces strophes charmantes dans lesquelles M. l'administrateur général adressait ses souhaits de bienvenue aux étudiants étrangers et qui furent admirablement lues.

A NOS HOTES.

Dans le grand drame de Shakspeare, Hamlet — voulant leur faire honneur — A ses comédiens vient dire: Salut, Messieurs, dans Elseneur! A leur tour — troupe hospitalière, A vous, leurs amis inconnus, Les comédiens de Molière Disent: Soyez les bienvenus!

Au milieu du bruit et des fêtes Du grand labeur industriel, Il était bon que les poètes Eussent leur rôle essentiel.

Car dans sa tâche opiniâtre, Son drame aux cris universels, Ce qu'expose aussi le théâtre C'est la vie et l'art éternels!

Dans son creuset fond l'égoisme Au feu qu'allument tour à tour Hugo, qui nous dit l'héroïsme, Racine, qui nous dit l'amour.

Nous pouvions au trésor immense Choisir, puiser à pleines mains; Sans fin, le drame recommence, Et le Cid a ses lendemains.

Mais deux feuillets de notre livre Suffisent à tout contenir: Molière nous apprend à vivre, Et Corneille enseigne à mourir!

Mourir?... Vivez pour la science! Elle marche: suivez ses pas! Une belle et noble existence Vaut bien, Corneille, un beau trépas. Prêts à tomber avec courage, Nous voulons, beau rêve imposteur! Tuer la haine après la rage Et que la guerre aît son Pasteur. (1)

O fleur de l'Europe qui pense, Il est à Paris, ce vainqueur, Et notre Paris, c'est la France, Son cerveau, son âme et son cæur!

Allez, et dites à vos mères — Patrie et Mères, c'est tout un — Qu'au-dessus des bruits éphémères Du choc politique importun,

Cette France qu'on calomnie, Dont on fait un épouvantail, Donne en mots d'ordre à son génie; Liberté, Paix, Amour, Travail.

Que ce soit votre idolâtrie! Ayons un idéal pareil, Comme, au dessus de la Patrie, Brille, unique, un même solei!!

Que vos bannières fraternelles, Qui s'agitent avec fierté, Gardent, intactes, immortelles, Ces paroles de liberté!

⁽¹⁾ M. Pasteur assistait à la représentation. Quand l'acteur a dit la strophe qui chantait sa gloire, toute la salle s'est levée pour acclamer l'illustre savant.

Soldats de l'art, de la science, Que dans le lointain avenir De nos vœux et de notre France Vous conserviez le souvenir;

Que — laissant siffler les couleuvres — Vos étés vaillent vos printemps Et réalisent dans vos œuvres Les beaux rêves de vos vingt ans.

Après cet à-propos le rideau se leva sur les *Précieuses Ridicules*, où Coquelin Cadet excita les rires les plus fous. Grand succès aussi pour M. Garraud, M^{mes} Kalb et Ludwig.

Une crainte nous saisit en ce moment. Nous redoutons d'abord qu'en insistant, nous ne fassions paraître un peu long le compte-rendu de fêtes que tout le monde a trouvées trop courtes encore, et ensuite que nous n'inspirions quelques regrets à ceux qui n'ont pas pu y prendre part. Nous aurions cependant bien des fêtes encore à raconter ici; car, pendant ces dix jours, elles n'ont pas été marchandées aux étudiants. Nous ne ferons cependant que mentionner celles-ci : le grand concert au Paradis Latin; — la représentation de gala au Théâtre de la Gaîté, où l'on jouait la Fille du Tambour-Major; — la soirée à l'Eden, où l'on a pu aller admirer le magnifique ballet Excelsior; — la réception au ministère des Travaux Publics, où l'on fit aux étudiants la surprise d'un très beau concert donné par les artistes de l'Opéra-Comique, concert suivi d'une retraite aux lanternes d'un effet féérique, qui s'est déroulée dans le jardin du ministère, au son d'une fanfare de tsiganes; — enfin la soirée au Chat Noir, qui nous avait été réservée. Nous ne parlerons pas des bals à Bullier, des pérégrinations folles à travers le Quartier à la clarté des étoiles, ni des longues et bruyantes stations aux brasseries, et autres lieux aussi. Mais, pour que l'on ne nous reproche point de n'avoir rien dit du concert au Paradis Latin, qui avait été organisé par l'Association de Paris, nous donnerons quelques extraits'du programme, qui en vaut la peine, car les artistes étaient triés sur le volet. Lisez plutôt:

D'abord: Laugier et Truffier, de la Comédie Francaise, dans le Caissier, charmante fantaisie d'André Gill. Puis Albert Lambert fils, dans la Chasse au Lion de Charles VII et la Bénédiction de Coppée. — L'inimitable Coquelin Cadet dans Rien, - le Chirurgien du Roi s'amuse, - le Plaidover, - l'Exposition. - Balnolt, de l'Opéra-Comique, dans les Suites d'un premier lit et Ganivet - Gibert, de l'Opéra-Comique, dans le grand air de l'Africaine - Mme Molé-Truffier, de l'Opéra-Comique, qui provoqua un enthousiasme indescriptible avec Printemps nouveau de Paul Vidal, et Il m'aime des Dragons de Villars; — et une foule d'autres. Une note toute spéciale pour M. Xanroff, membre de l'Association, le malicieux chansonnier à la muse candide. qui chanta ses meilleures morceaux, devenus depuis lors populaires parmi nous : Héloïse et Abélard, le Fiacre et le Rassemblement.

* * *

Et maintenant notre tâche n'est pas terminée: il nous faut absolument encore raconter avec quelque détail les trois principaux évènements qui clôturèrent la série de ces fètes: la réception à la Sorbonne des délégués français

et étrangers par les étudiants de Paris; la réception à l'Elysée; et enfin, le lundi 12 août, le banquet de Meudon.

Le samedi 10 à deux heures, les étudiants s'étaient rendus en corps avec leurs bannières dans le grand amphithéâtre de la vieille Sorbonne. Le vice-président de l'Association prit le premier la parole. Dans un langage élevé, qui produisit sur les auditeurs une impression profonde, il dit ce qu'était l'Association des Étudiants de Paris; il retraça son histoire et le rôle qu'elle avait joué jusqu'alors, la pensée qu'elle avait eue en conviant les étudiants étrangers aux fêtes, et les espérances qu'elle formait pour l'avenir de relations nombreuses et permanentes entre les étudiants de toutes les universités.

Puis tous les chefs de délégations, appelés suivant l'ordre alphabétique des pays représentés, vinrent successivement à la tribune lire des adresses de remercîment. Et ces allocutions, prononcées dans toutes les langues, où les délégués exprimaient tous d'une manière également chaleureuse leurs sentiments de gratitude pour les étudiants de Paris, leurs hôtes, donnèrent à cette réunion le cachet le plus curieux, le plus original et aussi le plus impressionnant. Notons en passant l'exaltation avec laquelle les Italiens protestèrent de leur amour pour la France et de leur ardent désir d'une alliance latine entre le peuple français et le peuple italien. Mentionnons aussi l'ovation que l'on fit aux étudiants russes qui venaient, à leur tour, exprimer leurs sentiments d'affection pour la France.

Beaucoup de ces délégations offrirent en même temps à l'Association des souvenirs pour l'accueil cordial que leur avait fait Paris. C'est ainsi qu'un étudiant hongrois lui remit un superbe portrait de Kossuth, le grand patriote de Hongrie; un autre, au nom des étudiants vénézuéliens, fit don d'un écusson représentant les armes du Vénézuéla; citons enfin les étudiants belges, qui décorèrent le drapeau de l'Association d'un flot de rubans aux couleurs

belges, et remirent en outre une médaille commémorative (1).

Ce fut ensuite le tour des délégués français de la province: ils vinrent parler au nom des étudiants de Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille et Montpellier, et l'on remarqua fort le ton particulièrement cordial et digne de leurs discours. Enfin, M. Chaumeton termina la séance par quelques détails sur un bulletin qui serait adressé aux Universités étrangères.

Le cortège et les bannières reprirent le chemin de l'Association, et chacun garda de cette imposante cérémonie le souvenir des paroles d'affection et de paix qui venaient d'être échangées entre représentants de tous les pays, et l'espoir que dans quelques années, toutes ces protestations d'amitié ne resteraient pas de vains mots.

* * *

Les étudiants des Universités étrangères avaient demandé à être reçus, avant leur départ de France, en audience par le Président de la République. La réception eut lieu à l'Elysée, le dimanche 11 août, à onze heures.

Les délégués, au nombre d'une centaine environ, s'étaient fait précéder par trois superbes corbeilles de fleurs qu'ils avaient prié Mme Carnot de vouloir bien accepter. Elles furent remises à Mme Carnot elle-même par une demoiselle, étudiante à la Faculté des Lettres de Paris.

La réception eut lieu dans un grand salon d'honneur. M. Chaumeton, qui s'était mis à la tête des délégués, les

⁽¹⁾ Bien qu'il nous en coûte fort, nous avouerons ici qu'un seul étudiant de Gand assistait à cette cérémonie. Nous voulons signaler ici, et nous le faisons constater par cet exemple, le défaut absolu d'organisation qui a distingué la délégation gantoise pendant tout son séjour à Paris. Et nous n'aurions pas le droit de l'imputer uniquement au mauvais vouloir de ses chefs.

présenta au Président de la République dans les termes suivants:

« Monsieur le Président,

« Les étudiants étrangers et provinciaux, avant de « regagner leurs Universités, ont tenu à venir vous saluer « et vous assurer de leur respectueux dévouement. Ils « vous remercient de la haute marque de sympathie que « vous leur avez témoignée en assistant à deux de ces « grandes fêtes universitaires.

« Hier, les étudiants réunis à la Sorbonne ont entendu « les adresses des délégations étrangères aux étudiants « de Paris. Elles expriment toutes une grande sympathie « pour notre nation. Une grande partie de cette sympathie « s'adresse à M. le Président, au chef respecté de la « République française ».

A cette allocution, M. Carnot répondit :

- « Je suis tout à la fois personnellement touché et « heureux pour mon pays de la démarche que vous faites « auprès de moi. Elle atteste que vous reportez à la « France elle-même, comme à son premier magistrat, les « sentiments de la sympathie que vous avez témoignée « aux étudiants vos camarades.
- « Rien ne nous va plus au cœur que ces démonstrations « généreuses.
- « Vous vous félicitez de l'accueil que vous avez trouvé « ici. Vous deviez y compter, Messieurs, et la jeunesse « française ne pouvait manquer de vous réserver une « cordiale hospitalité.
- « Vous avez retrouvé chez elle des cœurs généreux, « des âmes élevées, et aussi la clairvoyance et le senti-« ment de ses devoirs patriotiques. Elle a, du premier « coup d'œil, démêlé où pouvaient naître les dangers pour « les libertés auxquelles elle est attachée.
 - « De même, elle a senti que, dans une période d'obscu-

« rité et de tâtonnements, elle pouvait servir la cause « de la justice et de l'humanité en tendant la main à la « jeunesse européenne.

« Vous reporterez chez vous, mes jeunes amis, ces « sentiments de confraternité. Vous nous aiderez par « les élans de votre cœur à faire prévaloir partout la « politique de franchise et de concorde, sur la politique de « défiance et d'embûches qui paralyse les forces et les « ressources des nations.

« Au nom de la France, je vous salue, et je vous prie « de porter à vos camarades l'expression de ma cordiale « sympathie! »

Tandis que retentissaient les vives acclamations accueillant ces dernières paroles, M^{me} Carnot fit son entrée. Elle venait remercier elle-même les étudiants de leur délicate attention, et, avec la plus gracieuse affabilité, serra la main à plusieurs des délégués.



Et le lendemain, journée toute donnée à la joie la plus folle, on clôtura la série des fêtes universitaires par le grand banquet de Meudon.

— Immortel Rabelais, ta plume seule serait digne de faire le récit de l'excursion que les escholiers firent en ce jour sur les côteaux enchanteurs où jadis tu exerças ta cure de joyeuse renommée. Tous ils y ont fait voir qu'ils avaient gardé le respect de ton culte. Mais, nous y songeons: toi seul aussi étais capable de raconter par le menu au lecteur bénévole les repaissailles, hautes nopces et autres esbattements auxquels tu avais pris part, pour ce que, au rebours de tes fidèles de ce temps-ci, les grandes beuveries te laissaient l'entendement subtil et serein.

Donc deux bâteaux partis de l'Exposition, chargés de six cents étudiants qui venaient de visiter la tour Eiffel, et deux autres partis du Louvre débarquaient ensemble vers deux heures au Bas-Meudon leurs bruyants passagers. Sur la rive, la municipalité et les pompiers de Meudon nous firent le plus gracieux accueil.

Aussitôt le cortège se forme, bannières au vent. Chacun se munit de mirlitons et de ballons, et l'on monte en chantant jusqu'au village, qui s'étend sur le haut d'une colline, au milieu de jardins aux arbres touffus. Tout à coup on débouche sur un carrefour en pente, au centre duquel se dresse, devant les maisons blanches aux volets verts, le buste du curé de Meudon. Il est entouré de verdure et de drapeaux. Au bout de deux mats on lit l'inscription suivante: Cy entrez, vous, et bien soyez venus. Le maire souhaite aux étudiants la bienvenue, et le cortège se dirige vers le parc de l'Observatoire, où doit avoir lieu la fête. A la grille, il est reçu par M. Janssen, le directeur, chargé de représenter le ministre de l'Instruction Publique. Puis on se répand sur les vastes pelouses et dans les longues allées.

Pendant qu'un photographe braque son objectif sur des centaines de têtes, un concert se prépare dans l'orangerie du parc. — Charmant en tous points ce concert, qui fut des plus originaux. Les étudiants croates d'Agram y remportèrent un grand succès avec leur orchestre composé de mandolines de toutes grandeurs. Ils exécutèrent, avec un profond sentiment artistique, différents airs slaves et la Marseillaise. Puis les étudiants Lyonnais donnèrent une représentation de leur Guignol. Enfin plusieurs artistes déjà connus de nous, et parmi eux Xanroff, vinrent dire ou chanter quelques morceaux de leur répertoire.

Six heures et demie: Une bombe annonce que le dîner est servi, et l'on vient prendre place sous les tentes gigantesques dressées sur la terrasse qui domine le parc immense.

Chacun se casa où il voulut; point de cartons dans les verres pour désigner la place des différentes délégations; et, par un heureux hasard, les diverses nationalités se trouvèrent complètement mélangées. Pendant le premier plat, les estomacs criant depuis longtemps famine, on observa un certain recueillement. Au second plat, les conversations s'engagèrent et les connaissances furent faites. Au troisième, on s'anima d'un degré; au quatrième, le vin aidant, la gaîté débordait, et elle alla grossissant d'instant en instant.

Bientôt c'est un chahut immense. On s'interpelle de table à table, et ces quinze cents convives cherchent à manifester de toutes façons l'ardente sympathie qu'ils ont les uns pour les autres. O la belle fête d'étudiants! On échange les coiffures; on porte des toasts fraternels à tous ses voisins. Trois étudiants anglais, coiffés du képi blanc de Liège, envoient au loin dans la salle des saluts enthousiastes et crient « Vive la Russie! »; à leur table des Liégeois portent crânement les schapskas de Cambridge et chantent la Brabançonne. Et, derrière eux, l'auteur de ce récit, coiffé du béret de Montpellier, soutient, avec un Russe du Caucase, étudiant à Genève, une conversation très animée et aussi très sérieuse sur la question des réformes sociales à introduire dans le pays des tzars.

Au dessert, les discours. MM. Janssen et Lavisse, un délégué suisse et un délégué de Marseille, puis M. Chaumeton prirent successivement la parole, au milieu du silence assez profond, ma foi, que l'on put établir autour de la table présidentielle.

Nous n'insisterons que sur le discours de M. Lavisse, l'éminent professeur d'histoire de la Sorbonne. Nous

reproduirons le passage le plus important de cette page magistrale, celui dans lequel l'orateur aborda la question du cosmopolitisme. Au cours des fêtes universitaires, les idées cosmopolites de quelques-uns de nos camarades français, belges et étrangers, étudiants en droit pour la plupart, s'étaient donné libre carrière. Presque chaque jour, nous avions entendu crier: « Vive la République universelle! » « Vive l'union des races latines! » etc. M. Lavisse crut qu'à la fin des fêtes universitaires, il était utile d'opposer une digue à ce flot d'idées généreuses, sans doute, mais chimériques, et de définir les rapports qui peuvent exister entre les peuples, sans nuire à l'idée de patrie. Opposant aux théories abstraites du juriste la prudence raisonnée de l'historien, il s'exprima comme suit:

« Messieurs les étudiants étrangers, je veux vous parler « comme à des hommes. Cesjours-ci, j'ai entendu exprimer « bien des illusions généreuses. Avant-hier, dans une « belle cérémonie intime, les délégués de toutes les nations « ont célébré la paix et la fraternité. Hier, lorsqu'il « s'agissait de désigner au sort l'orateur qui parlerait seul, « au nom des étrangers, vous vous êtes demandé s'il y « avait encore des nations. « Il n'y a plus de nations, a dit « quelqu'un: il n'y a plus que des Universités. »

« Et comme vous aviez pris la résolution de vous « tutoyer, c'était plaisir d'entendre crier d'un bout à l'autre « de la table: « A toi, Cambridge! A toi, Bologne! A toi, « Harward! A toi, Vienne! A toi, Liège! A toi, Buda-Pesth! « A toi, Vénézuéla! A toi, Lund! A toi, Bâle! A toi, « Helsingfors! A toi, Prague! » Mais, en vous écoutant, « je craignais pour votre rêve le heurt contre la dure « réalité. Je ne pouvais me défaire de la triste pensée que « plusieurs d'entre nous, peut-être, se rencontreraient « ailleurs que dans les fêtes!

« Jeunes gens, ne voyez pas le monde trop en beau, de

« peur que vous ne perdiez courage le jour où vous le « verrez comme il est. Au mal dont nous souffrons le « cosmopolitisme n'est pas le vrai remède. Aussi je ne « vous prêcherai pas cette doctrine: je n'y crois pas, je « ne l'aime pas; elle n'est pas de notre temps. »

Après avoir défini le cosmopolitisme chrétien du moyenâge et le cosmopolitisme philosophique du dix-huitième siècle, M. Lavisse termina ainsi son discours:

- « Messieurs, notre siècle a fait des nations. Il a créé ou « ressuscité la Grèce, la Belgique, l'Italie, la Hongrie, « l'Allemagne, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, les « républiques d'Amérique. Voilà son office principal, sa « marque distinctive, son originalité, sa gloire.
- « Messieurs les étudiants étrangers, aimez donc vos « patries comme nous aimons la nôtre. Dans la grande « incertitude où nous laissent la science et la philosophie « sur toutes les questions vitales, l'activité humaine « risquerait de dépérir, si elle n'avait un objet immédiat, « visible, tangible. Je sais bien que, si je retirais de moi-« même certains sentiments et certaines idées, l'amour « du sol natal, le long souvenir des ancêtres, la joie de « retrouver mon âme dans leurs pensées et dans leurs « actions, dans leur histoire et dans leur légende; si je « ne me sentais partie d'un tout dont l'origine est perdue « dans la brume et dont l'avenir est indéfini; si je ne « tressaillais pas au chant d'un hymne national; si je « n'avais pas pour le drapeau le culte d'un païen pour « une idole, qui veut de l'encens et, à certains jours, des « hécatombes: si l'oubli se faisait en moi de nos douleurs « nationales, vraiment je ne saurais plus ce que je suis « ni ce que je fais en ce monde. Je perdrais la principale « raison de vivre.
- « Quel est donc le grand problème du temps où vous « vivez? C'est la conciliation des droits immédiats et

« clairs des patries avec les droits plus vagues, mais « supérieurs de l'humanité.

« Pour opérer cette conciliation, ne comptez pas trop « sur la science : les mathématiques, la physique et la « chimie sont les aides de camp des ministres de la guerre. « N'espérez pas même en la philosophie : elle enseigne « que les faibles n'ont pas le droit de vivre. La doctrine « dont il faut que vous soyez les apôtres se peut exprimer « en deux mots : chaque patrie doit le respect à toutes « les patries. Partout où des hommes consentent à vivre « ensemble, sous les mêmes lois, avec les mêmes senti-« ments et les mêmes passions, cette existence collective « et légitime, elle est auguste, elle est sacrée, elle est « inviolable. Jeunes gens, vous ferez demain l'opinion du « monde; au monde qui hésite entre les vieilles idées et « les nouvelles, où les phénomènes de l'antique barbarie « se confondent dans une étrange expérience avec les « progrès merveilleux de la civilisation, donnez ce dogme. « Le plus grand des crimes contre l'humanité, c'est de « tuer une nation ou de la mutiler. Prenez l'horreur de « ce crime; souffrez des souffrances des victimes.

« Ne vous méprenez pas pourtant sur le sens de mes « paroles. Je sais quels sont les devoirs d'hôtes envers « leurs hôtes. Je ne prétends pas vous intéresser à notre « querelle ni requérir votre aide. Nous voulons suffire à « notre tâche et, s'il plaît à Dieu, nous y suffirons. Devant « ces jeunes représentants de tous les peuples, l'expres- « sion d'un sentiment égoïste serait une faute et une « incivilité. Laissez-moi vous dire pourtant que la France « du dix-neuvième siècle a des titres particuliers à prêcher « la doctrine du respect des nations envers les nations. « Républicains de l'Amérique du Nord, nos frères ont « combattu ensemble dans la guerre de l'Indépendance; « ensemble, ils ont proclamé le droit des temps nouveaux. « Hellènes, nous étions à Navarin, avec l'Angleterre et

« Belges, nous avons laissé du sang dans les fossés « d'Anvers. Italiens, votre pays a été, au cours des siècles « passés, le théâtre de nos guerres d'ambition: dans la « guerre que nous avons faite ensemble, nous avons mis

« guerre que nous avons taite ensemble, nous avons mis « les plus nobles passions de notre âme. A tous enfin, je

« puis dire: La compassion que nous réclamons pour

« toutes les souffrances, nous l'avons ressentie: de com-

« bien d'exilés notre pays n'a-t-il pas été, je ne dirai pas « le refuge, mais la patrie!

« C'est pourquoi, Messieurs les étudiants étrangers, à la « fin de nos fêtes, dont vous avez été la joie et l'ornement, au « moment de nous séparer de vous, plein de respect pour vos « patries, tout ému des spectacles qu'a donnés votre jeunesse « pendant cette semaine de fraternité, sachant que vous serez « demain l'humanité, je ne trouve point dans mon cœur de « vœu plus humain que celui que j'exprime, la main étendue « sur vos bannières: « Que l'esprit de la France soit avec « vous! » —

Les discours terminés, on se répandit dans les bois, dont les lanternes vénitiennes éclairaient les voûtes, et sur les pelouses de la terrasse, d'où l'œil embrassait le panorama de Paris. Les étudiants, décrochant les lampions pendus aux arbres, dansaient en rond sur l'herbe, dans la lumière fantastique d'un rayon qui tombait là, projeté à une lieue de distance par la tour Eiffel.

Enfin, à dix heures, toute cette foule se mit en route du côté de la gare de Bellevue, d'où deux trains spéciaux devaient la ramener à Paris. Nous suivîmes le chemin descendant la colline, sous les étoiles brillant au ciel. De temps à autre nous apercevions, par les éclaircies des haies et des arbres, une partie détachée du cortège qui s'avançait à la file indienne au fond de la vallée, dans l'agitation des flambeaux aux lueurs tremblotantes portés par les étudiants dansant et chantant, derrière la sil-

houette des drapeaux se détachant au milieu des lumières, et sous la ligne sombre des grands bois qui dominaient cette scène.

ÉPILOGUE.

Les étudiants étrangers quittèrent Paris le lendemain même du banquet de Meudon. La plupart auraient bien voulu prolonger quelque temps encore leur séjour, pour visiter en détail l'Exposition, qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir; mais les « clous » s'étaient faits rares. Les autres partaient, eux, positivement saisis de la nostalgie du pays, où le repos serait enfin possible après ces dix jours d'agitation inusitée et de vie à outrance. Mais tous emportaient encore toute vive au fond du cœur l'émotion produite en eux par les grandes choses qu'ils avaient vues.

Et maintenant, depuis trois mois que l'année académique a commencé, les étudiants gantois traînent, comme par le passé, dans leur ville de province, leur vie calme, uniforme, accablante de monotonie. Nous, les privilégiés parmi eux, qui avons assisté aux fêtes de Paris, nous leur en parlons souvent, et nous leur en parlerons longtemps encore. Nous transformerons ces récits en une légende, faite des traits saillants de nos souvenirs, qui rendra célèbres dans le monde universitaires les grandes scènes de fraternité qui eurent lieu dans ce beau pays de France. Quand, plus tard, nous tournerons la tête vers le passé, vers le temps où nous étions étudiants, et que nous reverrons les évènements d'août 1889, dans ce rêve de jeunesse, toute la partie terne et décolorée de notre existence se sera dissipée à nos yeux, tel qu'un brouillard qui nous cache le côté lumineux des choses, et nous les verrons surgir parmi les rares instants qui font que la vie vaut la peine d'être vécue. Et alors ces évènements ne feront pas seulement naître en nous, comme tout ce que nous présente le souvenir, la légende ou le rêve, une émotion intime et très vive; ils nous inspireront encore, pour la généreuse nation qui les a provoqués, un grand sentiment de reconnaissance, toujours plus intense et plus fort, qui nous attachera à elle de plus en plus indissolublement.





FÉDÉRATION UNIVERSELLE DES ÉTUDIANTS.

e toutes les manifestations chaleureuses des fêtes universitaires de Paris, de toutes les protestations d'amitié que s'y sont faites les jeunes représentants des diverses nations, de tous ces toasts enfin et de toutes ces ovations, dont le bruit est maintenant dissipé, il est resté chez ceux qui y assistèrent autre chose qu'un pur effet moral, qu'un sentiment plus vif de leur solidarité. Avant de quitter la France, les hôtes des étudiants de Paris y ont laissé les germes d'une institution définitive, la « Fédération Universelle des Étudiants », qui sera le lien unissant toutes les universités du monde civilisé. Nous voulons ici raconter comment, pendant la durée des fêtes, s'est établie au sujet de son organisation l'entente unanime des délégués.

Disons d'abord que, depuis un an déjà, M. François David, avocat à la Cour d'appel de Paris, travaillait à la réalisation d'un projet de fédération universelle des étudiants. Il s'était mis à la tête d'un comité d'initiative, qui élabora un projet de statuts sans caractère définitif, mais qui devait servir de base à une discussion internationale à engager par correspondance, ou dans des

conférences et congrès préparatoires. Le caractère de cette association internationale de la jeunesse universitaire devait être purement scientifique; c'était avant tout à ce point de vue et au point de vue social que les promoteurs en envisageaient l'utilité. « Il est, écrivait « M. David(I), une foule d'améliorations à réaliser dans les « rapports internationaux. Pour n'en citer qu'un exemple, « au point de vue universitaire, n'est-il pas souhaitable « de voir se produire une entente internationale, relative « à l'équivalence des diplômes? Mais c'est surtout sur le « terrain administratif et économique que le champ des « réformes à introduire est immense. Il est inutile « d'essayer ici d'en faire l'énumération. Ce qu'on peut « dire, c'est qu'une association qui grouperait l'élite « intellectuelle de la jeunesse de chaque pays, pourrait « aider puissamment à mûrir ces réformes, tant par l'agi-« tation qu'elle créerait autour d'elles, que par la similitude « des vues qu'elle engendrerait à leur égard au sein des « jeunes générations.

« En tous cas, offrir un terrain de rencontre et de liaison « aux jeunes gens appartenant à la classe la plus cultivée « de tous les États, et appelés à exercer une certaine « influence sur la direction des affaires publiques, faire « naître entre eux des liens d'amitié, n'est-ce pas préparer « pour l'avenir des relations plus cordiales entre les « nations ?

« Les progrès des sciences et le développement prodi-

⁽¹⁾ Le Réveil du Quartier, no du 28 juillet 1889. — Le Réveil du Quartier, journal politique et littéraire (Rédaction : rue Monsieur-le-Prince, 45, Paris), est l'organe des Étudiants républicains autiboulangistes C'est grâce aux renseignements que nous a envoyés son Comité de rédaction, que nous avons pu composer cet article et une partie du précédent. Remercions-le ici de son obligeance et assurons le de nos meilleurs sentiments de confraternité.

« gieux de l'industrie et du commerce ne permettent plus « aux différents peuples de vivre isolés. Au point de vue « administratif le rapprochement s'accentue de jour en « jour. Les difficultés de la lutte pour l'existence font « sentir avec intensité le besoin d'une organisation nou- « velle et l'évolution qui nous entraîne, transforme, à « chaque siècle, notre pauvre humanité. Eh bien! n'y « a-t-il pas tout lieu de croire que des relations intimes « entre les Étudiants de tous les pays seraient de nature « à faciliter l'avènement du nouvel état de choses, com- « mandé pour le progrès?

« L'Association internationale projetée aurait enfin « pour effet de multiplier les voyages universitaires. Rien « n'est plus instructif, rien n'est plus propre à rectifier « le jugement et à enrichir l'intelligence que de voir de « près une civilisation autre que celle dans laquelle on a « été élevé. Les hommes qui ont séjourné à l'étranger « sont en général plus ouverts aux idées larges et em-« preints d'un esprit de tolérance dont l'influence heu-« reuse se reflète sur toute leur vie.... » —

Mais le comité d'initiative voyait parfaitement que l'établissement d'une association pareille était hérissé de difficultés. Il estimait qu'il fallait avant tout, pour lancer l'idée et la mener à bonne fin, un comité composé d'étudiants de toutes les parties du monde; que la rédaction des statuts devait être l'œuvre de tous, et que leur adoption définitive ne pouvait avoir lieu que dans une réunion où tous les intéressés seraient officiellement convoqués; qu'il faudrait en tout cas beaucoup de temps et beaucoup de prudence pour mener l'entreprise à bien.

C'est alors que furent annoncées les fêtes universitaires, et le comité songea que grâce à elles un premier pas pourrait être fait dans cette voie. Il résolut, dans le cas où les étudiants étrangers accueilleraient favorablement l'idée d'une association universelle, de les convoquer avant leur départ à une réunion préparatoire. L'appel ne fut pas même nécessaire: spontanément on vint au comité. Tant était pressant le désir d'amitié générale, le besoin d'entente universelle qui animaient tous ceux qui prirent part aux fêtes de Paris!

Le lundi 5 août au soir, au ministère de l'Instruction Publique, nous étions une quinzaine que le hasard avait réunis dans un coin, et qui appartenions à six nations différentes: Français, Russes, Italiens, Hongrois, Suisses, Roumains et Belges; un Belge lança l'idée d'une réunion où l'on chercherait les moyens de rendre permanentes et durables les relations commencées à Paris. Aussitôt rendez-vous fut pris pour le lendemain.

On n'y manqua point, et, quelques instants après, M. David apprenait la nouvelle de cette première réunion. On organisa alors une assemblée générale, qui fut convoquée sous les auspices du comité d'initiative qu'avait formé et que présidait M. David.

Elle eut lieu le matin du samedi 10 août, dans la salle des fêtes de la mairie du Ve arrondissement, et réussit pleinement. Dès le début de la séance la discussion s'engagea avec ardeur, d'abord sur le principe d'une association universelle des étudiants, puis sur la mise en œuvre provisoire des statuts, élaborés par le comité. Notons l'ordre parfait dans lequel tout se passa. A signaler de fréquentes interventions des Italiens et des Belges.

Voici l'ordre du jour adopté :

- « Les Étudiants français et étrangers, réunis à la mairie « du V° arrondissement, adoptent l'idée d'une entente frater-« nelle et purement universitaire entre les étudiants de tous
- e les pays, et décident de constituer une Association Interna-
- « tionale de la jeunesse universitaire sous le nom de « Fédé-« ration universelle des Étudiants. »

On élut sur le champ la délégation permanente chargée

d'organiser pour l'année prochaine un congrès qui constituerait définitivement la Fédération.

Cette délégation aurait à s'adjoindre tous les étudiants de province et de l'étranger de bonne volonté qui lui apporteraient leur concours à titre de correspondants dans leurs pays. Les délégués des Universités furent invités à désigner des compatriotes résidant à Paris et qui feraient dès lors partie de la délégation.

La réunion vota le maintien des statuts provisoires élaborés par le comité d'initiative; ce comité n'aurait aucune espèce de pouvoirs en dehors de son mandat de se mettre en relation avec les étudiants de province et de l'étranger, de les inviter à assister au premier congrès et d'organiser ce congrès. Ce n'est qu'alors que la Fédération recevrait sa forme définitive et une organisation sortie de l'entente internationale (1). —

C'est donc un avenir très prochain qui verra la réalisation de ce beau projet; l'idée en appartient dès maintenant à nous tous; elle est du domaine public; elle grandira d'elle-même, comme toute œuvre d'avenir et de progrès. Et les étudiants libéraux belges, qui en sont tous instruits aujourd'hui et reconnaissent en elle une manifestation éloquente du libéralisme universel, répondront sans doute aucun par une adhésion unanime à l'appel qui bientôt leur sera adressé.

Donnons, en appendice, quelques extraits des statuts élaborés par le Comité d'initiative en mai et juin 1889, et provisoirement maintenus: (2)

TITRE I. - BUT.

ART. 1. - Il est formé une Association dite: Association internationale de la Jeunesse Universitaire.

⁽¹⁾ Pour tous renseignements s'adresser à M. Emile Merwart, 13, rue Malebranche, et M. François David, 90, boulev. St-Germain, à Paris.

⁽²⁾ Voir le Réveil du Quartier, no du 4 août 1889.

- ART. 2. Cette Association a pour but l'étude des moyens propres à améliorer les rapports internationaux et à préparer la solution des questions d'intérêt général. Son caractère est purement scientifique
- Art. 3. L'Association poursuit la réalisation de ce but par la tenue de congrès périodiques et par la publication d'un Bulletin.

TITRE II. - COMPOSITION.

ART. 4. — L'Association se compose : 10 de conseillers d'honneur; 20 d'adhérents honoraires; 30 d'adhérents actifs.

Section i. - Conseillers D'Honneur.

- ART. 5. Le nombre des conseillers d'honneur est limité à quarante. Ils sont choisis parmi les notabilités universelles et parmi les personnes ayant rendu à l'Association un service signalé.
- ART. 6. La nomination des conseillers d'honneur est proposée au Congrès par la Délégation permanente et ratifiée sans débat, à la majorité des trois quarts des votants.

SECTION 2. - ADHÉRENTS HONORAIRES.

ART. 7. — Les adhérents honoraires sont désignés, sur leur demande, par la Délégation permanente. Ils peuvent prendre la parole aux congrès, mais n'y jouissent pas du droit de vote.

Section 3. - Adhérents actifs.

ART 8. — Peuvent être adhérents actifs tous les étudiants inscrits dans une Haute École ou qui ont subi un examen depuis moins de cinq ans devant un jury universitaire.

TITRE III. - ORGANISATION GÉNÉRALE.

ART. g. — L'Association se subdivise en Comités; elle est administrée par une Délégation permanente, sous la direction morale des conseillers d'honneur.

SECTION I. - COMITÉS.

ART. 10. — Les adhérents actifs se groupent facultativement en un ou plusieurs Comités, dans chaque centre universitaire.

ART. 11. – Les Comités se forment et s'administrent comme ils l'entendent; toute Société constituée peut se former en Comité, en adhérant aux présents statuts.

Section 2. - Délégation permanente.

ART. 13. — La Délégation permanente se compose de douze membres qui se répartissent l'administration générale.

TITRE IV. - DES CONGRÈS.

ART. 18. — Les Congrès se composent de représentants nommés par les Comités, à raison de un représentant par 50 adhérents actifs, ou fraction de 50 supérieure à 10.

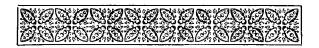
TITRE V. - DU BULLETIN.

ART. 21. — Le service du Bulletin se fait gratuitement aux conseillers d'honneur, aux adhérents honoraires et aux adhérents actifs payant l'unité complète de cotisation.

TITRE VI. - DES FINANCES.

ART. 25. — L'unité de cotisation annuelle des adhérents actifs est fixé à 6 francs.





LES JOURNAUX D'ÉTUDIANTS.

Introduction.

)'ai toujours pensé que rien ne serait plus intéressant qu'une histoire complète des écoles et des étudiants, faite d'après les témoignages mêmes de ces derniers. Où trouver plus sincèrement exprimée l'impression produite par la parole d'un professeur? Ce n'est certes pas dans la phraséologie banale d'un rapport officiel, froid et incolore. N'est-il pas utile pour qui veut juger de la valeur pédagogique d'une méthode - d'avoir l'avis de ceux qui l'ont pratiquée? D'autre part, l'étudiant, de par un heureux enthousiasme juvénile, se mêle avec ardeur aux luttes politiques de son époque; il défend ses convictions chaleureusement et, ignorant encore les calculs de l'intérêt personnel, il exprime ses opinions avec la plus entière franchise; ses jugements sincères, sinon absolument justes, sont des documents précieux pour l'historien, qui doit les recueillir s'il veut apprécier exactement tel ou tel événement.

Ajoutons que, par elle-même, la vie d'étudiant offre un caractère si original que ce point de vue seul suffirait à justifier les recherches qui lui seraient consacrées.

Pour bien étudier la vie universitaire, il importe de rechercher sa trace dans les siècles passés et surtout de noter ses manifestations intellectuelles, c'est-à-dire ce qu'ont écrit les étudiants, comme tels, et ce qu'on a écrit sur eux. Ce n'est qu'après avoir fait la description complète et raisonnée de toutes les productions de ce genre, livres, brochures, annuaires, journaux, etc., qu'on pourra se mettre à l'œuvre avec quelque espoir de succès.

Quelle riche mine à exploiter, par exemple, que les ouvrages consacrés à la peinture des mœurs universitaires! Chaque littérature nous apporte une série d'œuvres, inégales sans doute, mais toujours curieuses et dont quelques-unes même ont une valeur artistique intrinsèque. Pour ne parler que de la Belgique, les Flamands citent, avec une légitime fierté, les charmants récits de Tony Bergmann: Ernest Staas (1874), ainsi que les vers inspirés et tout vibrants de jeunesse de Julius Vuylsteke: Uit het Studentenleven (1868), tandis que Liège peut mentionner les Souvenirs d'un Étudiant que Victor Hénaux publiait, en 1844, sous le pseudonyme de Paulus Studens, et dont De Reiffenberg disait : « Ce recueil est destiné à glorifier la vie d'école; et, en effet, il s'y trouve par-ci par-là quelques vers d'écolier, mais d'un écolier qui deviendra infailliblement docteur. Il y a dans ce livre, si mignon et si frais, de l'esprit et du feu. » Rappelons que, sans compter les annuaires des étudiants de Gand, de Liège et de Louvain (1), nous

⁽¹⁾ Je compte donner une bibliographie des annuaires universitaires dans un avenir plus ou moins rapproché. Voici la liste provisoire des almanachs belges; je serai très reconnaissant à ceux qui y découvriront des omissions de bien vouloir me les signaler:

BRUXELLES.

Annuaire de la Société des étudiants de l'université libre de Bruxelles. — Bruxelles, s. n., 1840 (pour 1841); in-120. Il faut y ajouter une brochure de G. Thiberghien (sic): Vérités sur l'Annuaire. — Bruxelles, J. Verhasselt, 1841; in-180.

Almanach crocodilien, dédié aux étudiants belges. — Bruxelles, Rozez; in-120, avec dessins. A paru en 1855 et en 1856.

avons vu paraître, ces dernières années, les amusants Souvenirs de la vie d'Étudiant, de Fritz Rotiers, publiés dans la Jeune Belgique, les jolies Histoires Estudiantines de Georges Rosmel [Gustave Rahlenbeck] et A travers la vie d'étudiant, de Léon Vallon.

Je pourrais allonger encore cette liste, mais ce n'est point le moment; car je ne veux m'occuper, cette fois du moins, que des journaux d'étudiants, c'est-à-dire de ces gazettes écrites par et pour les étudiants, et uniquement destinées à noter les mille et un petits événements de la vie universitaire. C'est surtout à ces publications que s'appliquent les réflexions que je faisais en commençant; aussi en ai-je fait le but de mes premières recherches bibliographiques sur la littérature universitaire.

Sainte-Beuve écrivait, en 1839, dans la Revue des Deux-Mondes: « Une histoire des journaux est à faire, et je voudrais voir quelque académie ou quelque librairie

GAND.

Studenten-Almanak, uitgegeven door het Taalminnend Studenten-genootschap: 't Zal wel gaan. — Gand, Eug. Vander Haeghen; puis, successivement: P. Geiregat; W. Rogghé; E. Todt, et enfin J. Vuylsteke; in-160. Avec portraits. Années 1854 (sous le titre de Jaarboeksken), 1855-1857, 1861-1874, 1876, 1878-1881, 1884-1889. Il faut y joindre Noord en Zuid, akademische mengelingen. — Gand, W. Rogghé, 1856-1858; in-160, 2 vol.

Almanach des étudiants pour 1868. — Gand, Muquardt ; in-160.

Annuaire des écoles belges, almanach des étudiants. — Gand, Vander Meulen, 1860: in-160.

Almanach de l'Université de Gand publié sous les auspices de la Société générale des étudiants. — Gand, Ad. Hoste; in-80. Avec portraits. Se publie régulièrement depuis 1885.

Annuaire Scientifique du Cercle des Normaliens. 1888. — Gand, J. Lobel; pet. in-fol. Autographié, avec figures.

Liège.

Étrennes universitaires pour l'année 1829. — Liège, A. Morel; in-120.

- si librairie il v a - provoquer à ce travail deux ou trois travailleurs consciencieux et pas trop pédants, spirituels et pas trop légers.... » Par la publication de son Histoire politique et littéraire de la presse en France (1859-1861) et de sa Bibliographie historique et critique de la bresse périodique française (1866), Eugène Hatin a réalisé, du moins pour la France, le vœu de l'illustre historien littéraire, et il l'a réalisé de telle façon qu'on voudrait posséder, pour chaque pays, un travail analogue au sien. Pourtant, quelque soin que le savant bibliographe ait apporté à la réalisation de sa tâche, il n'a pas été sans laisser certaines parties de son tableau dans une pénombre qui permet aux derniers venus de travailler encore sur ce sujet : c'est le cas pour les journaux d'étudiants. Ie n'ai absolument pas cherché à être spirituel, comme le voulait Sainte-Beuve, mais je crois pouvoir dire que j'ai été consciencieux et que je n'ai négligé aucune des sources que j'ai pu consulter.

Annuaire de l'Université de Liége pour l'année 1830. - Liège, P -J. Collardin; in-120.

Annuaire de l'Université de Liége, 1859-1860. — Liège, F. Renard; in-120. Ces trois annuaires sont des publications officielles; le second est rédigé par R. Courtois et J. Fiess; les autres sont dûs à l'imprimeur Aug. Morel. Almanach des étudiants de Liége pour 1868. — Liège; in-80.

Université de Liège. Almanach des étudiants. — Liège, Alfr. Faust; in-120. Avec frontispice

Almanach de l'Université de Liège publié par un comité d'étudiants. — Liège, Ch.-Aug. Desoer, 1886; in-120. Avec portrait et gravures. LOUVAIN.

Almanach des étudiants belges des provinces méridionales. — Louvain, F. Michel, 1828; in-180. Il a paru un second volume en 1829, Louvain, Massar-Meyer; in-180.

Leuvensche studenten-almanach voor het jaer 1828-1829. – Louvain, W. Cuelens, 1828; in-120. Il a paru un second volume en 1829, Bruxelles, M. Hayez; in-120.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain. - Louvain, Van Linthout; in-180. Se publie régulièrement depuis 1837.

Je n'ai guère trouvé de renseignements dans les ouvrages spéciaux; l'excellente publication hollandaise, De Courant (Leyde, s. d. [1884]), par exemple, ne cite aucune gazette universitaire. C'est surtout en compulsant les journaux d'étudiants eux-mêmes, que j'ai trouvé des données sur des feuilles disparues ou bien oubliées; je mentionnerai spécialement, à ce propos, une notice sur la presse universitaire en Hollande, parue dans la Minerva (1888, nos q-12), ainsi qu'un article sur les journaux de Louvain, inséré dans la Semaine des Étudiants de Louvain (nos 2-3, 25 octobre et 1er novembre 1879). Je dois également des remercîments à d'aimables correspondants qui m'ont fourni de précieuses indications; je citerai, parmi eux, MM. Frantz Cumont, docteur en philosophie et lettres, à Berlin; la rédaction de la Academia, à Barcelone; Th.-I.-I. Arnold, conservateur, et Hippolyte Préherbu, chef de bureau à la bibliothèque de l'université de Gand: Guilmot, à Bruxelles.

Je recevrai avec reconnaissance les nouveaux renseignements qu'on voudra bien m'adresser, afin de corriger cet essai et d'en donner, s'il y a lieu, un supplément ou une seconde édition. Je puis, en effet, faire miennes ces lignes de Warzée, dans son Essai historique et critique sur les journaux belges (1845): « Le travail que nous publions aujourd'hui laisse sans doute beaucoup à désirer; aussi ne le présentons-nous que comme un essai destiné à être augmenté et amélioré, soit par nous, soit par d'autres. Les renseignements que nous avons recueillis, quelqu'incomplets qu'ils sont, seront peut-être accueillis avec intérêt par quelques-uns de nos bibliophiles; c'est ce qui nous engage à les publier maintenant, afin d'attirer, sur ce sujet, l'attention des amateurs de recherches de ce genre. »

Le nombre total des journaux dont je suis parvenu à

constater l'existence est de 107; ils se répartissent comme suit, au point de vue géographique:

A. — Allemagne: a) Berlin b) Hanovre c) Munich d) Sans nom de ville Total	5111	Report F. — États-Unis : a) South-Bend (Indiana) . Total	62
B. — Autriche-Hongrie: a) Prague		G France: a) Nancy	21
C. — Belgique : a) Bruges	1 10 5 1 6 27 1 51 51	H. — Hollande: a) Amsterdam 2 b) Groningue	19
D. — Brésil : a) Rio de Janeiro Total		I. — Italie: a) Bologne	2
E. — Espagne: a) Barcelone Total A reporter	1 1 1 62	J. — Suisse: a) Lausanne	2

Α.

1. *L'ABRACADABRANT, organe semi-mensuel d'une société de déboutonnés.

No 1, 21 octobre 1880. Liège, M. Adam; in-fol., 4 pp.

Le titre est encadré dans un rideau soutenu par deux boule-dogues revêtus de costumes de gardes civiques. Ce journal joyeux voulait «rire et taper d'sus » tous les abus.

2. LA ACADEMIA. Semanario escolar, organo de los estudiantes españoles.

2^e année, nº 28; 24 octobre 1889. Barcelone, impr. Redondo et Xumetra; in-4°, 8 pp.; illustré.

Le titre se détache en blanc sur une vignette représentant la façade de l'université de Barcelone. Le 1^{er} numéro de ce journal, qui est le seul périodique universitaire actuel de la péninsule ibérique, date du 1^{er} décembre 1888. On a complètement perdu la trace des journaux d'étudiants antérieurs, d'après ce que m'écrit le rédacteur en chef de la Academia.

3. *Academisch Tijdschrift.

Leyde, S. et J. Luchtmans, 1830.

Deux livraisons publiées (184 pp.). On y remarque des notices sur l'université de Gand (Beknopte geschiedenis der stichting en inwijding van de hoogeschool te Gent) et sur celle de Louvain (Iets over de oude en nieuwe Leuvensche hoogeschool).

^{*} Les journaux marqués d'un astérisque sont ceux dont il ne m'a pas été donné de voir un numéro, et que je ne puis donc décrire exactement.

4. ACADEMISCHE MONATSHEFTE. Organ der deutschen Corpsstudenten.

6e année, no 1 (61e fascicule); 26 avril 1889. Munich, impr. E. Mühlthaler; gr. in-8o, 8o pp. et 8 pp. d'annonces; illustré.

Cette revue, qui se publie mensuellement sous la direction du Dr Paul von Salvisburg, est la plus belle publication d'étudiants que nous ayons rencontrée. Le numéro que nous avons sous les yeux est un fascicule extraordinaire, dédié au nouvel empereur d'Allemagne, Guillaume II; on y rappelle sa vie universitaire à Bonn, et une gravure le représente en costume de corpsstudent, c'est-à-dire d'étudiant affilié à une corporation. Nous y trouvons encore des notices historiques sur l'université d'Ingolstadt, sur la corporation Borussia de Bonn; une nouvelle; des poésies; des nouvelles académiques, etc.; le tout illustré de très beaux dessins, dont quelques-uns d'après d'anciennes miniatures; notons spécialement une gravure représentant un duel d'étudiants à Bonn, en 1856, et une chromolithographie reproduisant les armoiries de la Borussia.

5. AKADEMISCHE BLÄTTER. Verbands-Organ der Vereine Deutscher Studenten.

4e année, nº 15; 1er novembre 1889. Berlin, impr. Knoll et Wölbling; in-4°, 10 pp. et 1 f. de supplément.

Le rédacteur en chef de ce périodique, qui paraît tous les quinze jours, est W.-L. Schreiber.

6. *Allgemeine Deutsche Studenten-Zeitung.

Berlin, imp. Schwartz, 1883.

Hebdomadaire. Tirait en 1883-1884, à 3000 exemplaires.

7. ALLGEMEINE DEUTSCHE UNIVERSITATS - ZEITUNG. Central-Organ für die geistigen Interessen der Studierenden und Studierten. Organ der Deutschen Akademischen Vereinigung. Organ des Allgemeinen Deutschen Burschenbundes.

3e année, no 20, 15 octobre 1889. Berlin, Richard Eckstein (imp. A. Winser); in-40, 8 pp.

Vignette: deux étudiants, en costume, se donnant la main et se détachant sur un fond formé de divers ornements. Le premier numéro est du 1^{er} janvier 1887.

8. *L'ANTI-BLAGUEUR.

Louvain, 30 janvier 1871.

Seul numéro paru. Journal publié pour protester contre les plaisanteries un peu lestes du Blagueur (v. ce nom). « Animée des meilleures intentions, cette bonne feuille fit un appel aux étudiants, sur un ton ému qui n'était guère de circonstance. Ce discours, vibrant de l'indignation la plus honnête, était suivi de quelques vers où l'on relevait, non sans esprit, les infractions commises par le Blagueur au code de Noël et Chapsal.» (La Semaine des Étudiants de Louvain, loc. cit.).

9. *L'AVANT-GARDE, journal des écoles.

Paris, janvier 1848-mars 1850; in-80.

D'abord mensuel, ce journal devient hebdomadaire, à partir du mois de mars 1848, et prend le titre de : L'Avant-Garde de la République; au sixième numéro, le sous-titre est changé en revue politique, sociale et littéraire, puis, à partir d'août 1849, en journal de la jeune démocratie. Malgré son apparence de longévité, l'Avant-Garde, n'a eu que 15 à 20 numéros. Le rédacteur en chef en était N. Bosselet. — Voir Eug. Hatin Bibliographie historique et critique de la presse périodique française (1866), p. 435.

Voici ce que nous trouvons dans le Grand dictionnaire universel de Larousse (t. VII,p. 1087, col. 2), au sujet du rôle joué par l'Avant-Garde et la Lanterne du Quartier Latin (v. ce nom) dans la Révolution de 1848:

« Ces deux organes, unis dans le même but, agitèrent les questions politiques et littéraires du moment; ils prirent l'initiative (3 février 1848) de la plus belle manifestation qui ait encore été faite au quartier Latin depuis 1830. Dirigés par les rédacteurs, les étudiants, au nombre de trois mille, groupés trois par trois, allèrent porter à la Chambre des députés la pétition que les écoles

avaient signée pour demander justice au nom de la liberté de pensée, violée dans les personnes de Mickiewicz, Quinet et Michelet. Ensuite, ils se rendirent successivement au National, à la Réforme, au Courrier français, à la Démocratie pacifique, pour prier les rédacteurs de ces journaux d'être leur organe auprès de l'opinion publique, et d'affirmer au pays qu'ils conservaient intactes « les traditions des écoles de 1830 et de toutes les grandes époques. » Quelques jours plus tard devait avoir lieu le banquet du douzième arrondissement. Les mêmes jeunes gens voulurent donner leur concours à cette protestation solennelle organisée en faveur du droit de réunion, nié par le pouvoir. Ils publièrent une note dans laquelle il était dit : « Les écoles sont décidées à apporter dans cette manifestation le calme, l'esprit d'ordre et la fermeté si nécessaires à l'accomplissement d'un si grand acte politique. La réunion aura lieu mardi, place du Panthéon. à l'heure indiquée par les journaux. La colonne d'étudiants prendra place entre deux haies formées par les gardes nationaux de la douzième légion, dont le concours est accepté avec reconnaissance. Il a été décidé par le comité organisateur que les écoles auraient dans le cortège une place officielle. » Le banquet ayant été ajourné par la commission, à cause de la reculade des députés de l'opposition, les étudiants, au nombre de plus de deux mille, n'en furent pas moins fidèles au rendez-vous. Leur colonne, grossie des ouvriers qu'elle rencontre, se dirige vers la Madeleine. On veut l'arrêter sur le pont de la Concorde. Des municipaux font mine de tirer. Quelques jeunes gens découvrent leur poitrine et s'écrient : «Tirez si vous voulez sur vos frères!» La colonne se jette sur le palais Bourbon, alors à peu près désert, dans le but d'y déposer une pétition pour demander la mise en accusation du ministère. Ceci se passait le 22: le 24, la France était en république. »

В.

10. LE BEC D'ACIER. L'homme n'est pas né parfait (Un Gendarme).

No du vendredi 29 janvier 1886. Bruxelles, impr. Moens et fils; in-fol., 4 pp.

Annonçant la mort de l'Étudiant, l'Élan littéraire (v. ce nom) du 15 février 1886 disait : «L'Étudiant... a cessé de paraître. Brave petit journal, il a lutté jusqu'au bout et n'a sombré qu'à la fin, tué par l'indifférence qui partout envahit la jeunesse universitaire. Depuis quelque temps, l'Étudiant était devenu beaucoup plus littéraire qu'universitaire. Telle fut la cause de sa mort. Et, comme il fallait un écho à cette chute, un minuscule chiffon, le Bec d'acier, a vomi contre le journal mort toutes les injures que la nature avait placées en son harmonieux bec. »

11. *LE BLAGUEUR, journal satirique hebdomadaire.

1re année, nº 1; 29 [ou 24?] janvier 1871. Louvain, ve Massau; in fol., 4 pp.

Le titre porte les devises suivantes: Ride si sapis (Martial). Quand tout le monde est beau, la belle taille est la difformité. Deux numéros parus. Journal folâtre et fort leste, qui s'attira une riposte assez vive, sous la forme de l'Anti-Blagueur (v. ce nom).

12. *LE BLAGUEUR.

Louvain, 1872; illustré.

Cette petite revue universitaire, dont un seul numéro a paru, n'a rien de commun avec le premier *Blagueur*, ci-dessus indiqué. C'est le premier journal illustré de Louvain.

13. *LA BOHÊME.

Bruxelles, 1881.

14. *LE Boul' Mich'.

Paris, vers 1880 [?].

On sait que les étudiants et le peuple parisiens désignent sous le nom abrégé de Boul' Mich', le boulevard Saint-Michel qui traverse le Quartier Latin.

15. [Bulletin]. Université de Gand. Société académique d'Histoire; Akademisch geschiedkundig genootschap. Année

académique 1886-1887. Bulletin. Juvabit rerum gestarum memoriae me consuluisse (Ex Titi-Livii introductione) [sic].

Gand, C. Annoot-Braeckman, Ad. Hoste, succr. 1887; in-8°, 16 pp.

Le second numéro de ce bulletin, qui, d'après les statuts de la Société, doit se publier au moins une fois l'an, a paru en 1888; il est imprimé en français et en flamand; in-80, 48 pp.

16. BULLETIN DE L'UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE. Association d'Instruction et d'Éducation populaires.

N° 5; juillet 1880. Paris, 157, boulevard St-Germain (Versailles, imp. Cerf et fils); in-8°, 123 pp.

17 BURSCHENSCHAFTLICHE BLÄTTER.

4e année, nº 1; 1er octobre 1889. Berlin, Carl Heymann (imp. J. Sittenfeld); in-8º, 16 pp.

Paraît deux fois par mois.

C.

18. *LA CAMPANA DEGLI STUDENTI.

Turin, 1888-1889.

Ne paraît plus.

19. *Les Cancans du Quartier Latin, journal ... rédigé par quatre étudiants des quatre facultés.

Paris, 1837; in-40.

20. *O CATHOLICO.

Rio de Janeiro, 1876.

Journal fondé par les étudiants brésiliens catholiques pour combattre les principes du libéralisme. V. l'Étudiant Catholique, 5° année, n° 41; 30 décembre 1876.

21. *CENTRALBLATT FÜR DEUTSCHLANDS STUDENTEN. Hanovre. 1884.

Mensuel. Tirait, vers 1884, à 5000 exemplaires.

22. LA CHRONIQUE DES APPARITEURS, organe des étudiants.

1re année, no 1; 21 janvier 1876. Louvain, H. Ernen; in-fol., 4 pp.

Seul numéro paru. Le principal article est consacré à une sorte de physiologie des appariteurs, ce qui justifie le titre du journal.

23. TROISIÈME COMPTE-RENDU des travaux de l'Union de la Jeunesse Lorraine. Association d'instruction populaire autorisée par arrêté du Préfet de Meurthe-et-Moselle du 13 mars 1877.

3º année, nº 3; juillet 1880. Nancy, impr. Nancéienne, 1880, in-8º, 41 pp.

L'Union de la Jeunesse Lorraine, dont le siège social est à Nancy, est une société d'instruction populaire, dont les membres se recrutent surtout parmi les étudiants de cette ville.

24. *LE CORBILLARD, journal funèbre et amusant, organe des Crocque-morts [sic] et des Carabins; paraissant la nuit.

Louvain, sévrier 1870.

Numéro unique, consacré à « enterrer » l'Enragé et le Misanthrope, deux journaux universitaires qui se publiaient à Louvain, à cette époque.

25. *Correspondenz-Blatt des verbandes der Katholischen Studenten-Verein Deutschlands.

1875.

26. *LE CROCODILE.

Bruxelles, imp. Parys, 1853-1858.

Dans ses Souvenirs de la Vie d'Étudiant, Fritz Rotiers a raconté l'histoire de ce journal (Jeune Belgique, t. IV, 1884-1885, pp. 487-488). Il fut fondé, tout à fait par hasard, dans les circonstances suivantes: Une société de joyeux étudiants de l'université de Bruxelles, qui s'étaient baptisés les Crocodiles, donnait, vers 1853, des bals qui faisaient sensation dans le monde universitaire. Elle les annonçait au moyen d'affiches, où l'on faisait souvent la guerre à Napoléon III; on était, en effet, au lendemain du coup d'État. A la suite d'observations du ministre de France, le bourgmestre de Bruxelles, Charles de Brouckère, refusa d'approuver une affiche où l'on traitait de verte façon le nouvel empereur. Aussitôt on décida de faire distribuer l'affiche en ville, sous forme de journal. « Sitôt dit, sitôt fait, et le lendemain mardi, 1er février 1853, premier jour de la septième olympiade crocodilienne, on s'arrachait dans les rues la nouvelle feuille, le Crocodile, qui donnait à sa quatrième page le texte complet de l'annonce interdite et malmenait rudement Badinguet, la Montijo, le bourgmestre et le diplomate français... Le succès de ce numéro fut si considérable, que de nombreuses demandes d'abonnement parvinrent en quelques jours à l'éditeur. Parys en fut pour le moins aussi stupéfié que les rédacteurs improvisés de cette feuille, qui, désormais, parut toutes les semaines pendant plusieurs années, avec un succès non pareil. Rigolo [Alphonse De Poorter, depuis avocat] en fut le rédacteur principal, Coco Victor Hallaux, depuis rédacteur en chef de la Chronique], chroniqueur brillant, le collaborateur le plus assidu avec Brididi [Alphonse Noiset, aujourd'hui directeur d'un grand charbonnagel, chargé spécialement des fumisteries de fortes dimensions. Félicien Rops devint, peu après, l'illustrateur en titre de ce journal fantaisiste auquel collaborèrent plusieurs proscrits français, parmi lesquels Pierre Lachambeaudie, qui donna plusieurs fables nouvelles. Et Pierre Van Humbeeck préluda à ses travaux d'homme d'État en v publiant

1'Hymne des Étudiants, chanson d'intentions grivoises et de rimes bien méchantes, où le futur premier ministre de l'Instruction publique blaguait les jurys sévères et changeants comme les flots, « célébrait le sexe enchanteur dont nous aimons les jeux », et déclarait que «la bamhoche révélait assez de travaux amusants à sa philosophie pour ne pas s'attarder aux discours ennuyeux de professeurs pédants ». Journal de toutes les folies et de toutes les extravagances, comme le cercle qui le dirigeait, disant son fait à chacun, appelant un chat un chat, Napoléon III un bandit de grand chemin, de Brouckère un muffle, et Rodin un fripon, allant bravement devant lui, renversant tous les obstacles qui se trouvaient sur sa route et s'imposant au public par son entrain de vingt ans, le Crocodile vécut jusqu'en 1858. Mais, depuis deux ou trois ans, ses rédacteurs, s'étant casés, avaient abandonné la libre feuille l'un après l'autre. Coco y collabora le dernier, puis le journal passa aux mains de Philistins.»

D.

27. *DEUTSCHE HOCHSCHULE. Organ der deutschen Studentenschaft.

Prague, 1883-1887.

Hebdomadaire. Tirait, en 1887, à 2000 exemplaires.

Ε.

28. *L'ÉCHO DES HALLES, journal sérieux.

1re année, nº 1; 20 octobre 1872. Louvain.

Le second numéro dû à une rédaction différente, est une satire dirigée contre les collaborateurs du premier numéro. Il n'a paru que ces deux numéros. Voici ce qu'en dit la Semaine des Étudiants de Louvain (loc. 'cit.): « Une Revue des Bazars d'Étudiants fournit un nouveau plat à la cuisine du journal. Pleine d'allusions et de noms propres, elle a pour les anciens un intérêt spécial. Mais la perle de l'Écho des Halles fut le feuilleton du premier numéro: L'homme-bierre, roman inédit, par Victor Gogo. Cette petite pochade, étincelante d'esprit, mérite d'être tirée de l'oubli. Elle ne déparerait pas le supplément littéraire du Figaro... L'Écho des Halles cessa de paraître après son second numéro. Il était digne d'une plus longue vie. L'un des premiers, il émit le vœu de voir se former une Société Générale des étudiants: constituons une société, écrivait-il, un « club d'étudiants, qui ait son local, sa salle de café, ses billards, son salon de lecture... Là, du moins, nous serons libres de nous amuser à notre aise, car nous serons chez nous. » Ce vœu a été exaucé en 1879.

29. *L'ÉCHO DU QUARTIER LATIN. Rédacteur en chef:

Paris, 1887.

30. *L'Éclipse, organe des Aztèques [?].

Louvain, vers 1870.

Le Corbillard, dit la Semaine des Étudiants de Louvain (loc. cit.), « nomme, en passant, le Frondeur et le Louvaniste, deux journaux dont je n'ai pu rencontrer un seul exemplaire. J'ajouterai à cette catégorie d'inconnus l'Éclipse dont l'arrivée fut prédite et annoncée comme l'organe des aztèques. Je n'ai retrouvé aucune trace de l'Éclipse; elle s'est bien éclipsée. Heureux le bibliophile qui mettra la main dessus! »

31. *Les Écoles.

Paris, 1845-1846; in-80.

32. *Les Écoles de France.

Paris, 1864.

V. la Rive Gauche.

33. L'ÉLAN LITTÉRAIRE, revue mensuelle.

2º année, nº 1; 15 février 1886. Liège, H. Vaillant-Carmanne; in-8º, 40 pp.

L'Élan littéraire doit être rangé parmi les publications universitaires; il était, en effet, à son origine, l'organe d'un cercle d'étudiants liégeois du même nom. Mais, dès la 2º année, il devint une revue purement littéraire, qui prit, peu de temps après, le titre de la Wallonie, sous lequel il se publie encore aujourd'hui. Ses fondateurs furent Ernest Mahaim, Albert Mockel, Pierre-Marie Olin et Maurice Siville, qui, tous, se sont déjà fait une certaine réputation dans la littérature nationale.

34. *L'Enragé, journal satyrico-comico-hebdomadairo-bouffe.

Louvain, Lefèvre; in-fol., 4 pp.

Le 1er numéro est du 14 novembre 1869; le journal cessa de paraître en janvier 1870; il avait eu dix numéros. « L'Enragé se proposait de pourfendre les ridicules. d'attaquer les travers, de corriger par le rire. Pour mieux faire rire, les rédacteurs avaient imaginé de signer : Azor, Pitche, Tom, Diane, Finette, Barbet ... Une Revue des cafés de Louvain, un éreintement des aztèques, quelques comptes-rendus humoristiques des séances du conseil communal furent écrits avec entrain. En somme, ce journal qui ne manquait pas de verve et qui était bien renseigné sur la chronique locale, ne laissait pas, en dépit de son peu d'orthographe et ses allures parfois débraillées, d'être amusant et spirituel. Il eut le tort de se permettre des personnalités injurieuses qui lui aliénèrent la sympathie. Le 11 janvier 1870, la Commission des Étudiants lui adressa un avertissement assez sec, avec la menace de réunir un meeting pour protester... L'Enragé avait vécu deux mois, dix numéros... il avait presqu'une histoire. » (La Semaine des Étudiants de Louvain, loc. cit.)

35. *L'ESCHOLIER, journal de menus propos et d'imaiges. Paris, 1865; in-fol.

- 36. L'ESCOLIER. Ne du tout fol, ne du tout sage... François Villon.
- rre année; nº 1; 9 novembre 1884. Louvain, impr. P.-H. Baetens; in-fol., 4 pp.

Seul numéro paru. L'Escolier a été remplacé par le Landernau [sic] (v. ce nom).

- 37. *L'ÉTUDIANT, revue sério-drôlatique du quartier latin.
 Paris, septembre 1849; in-fol.
- « Publication aussi peu morale que peu spirituelle. On y donne, entre autres théories, celle de l'amour, ou la tactique des conquêtes, c'est-à-dire l'art de séduire les femmes, suivant leur condition d'étudiante, de lorette, de jeune ouvrière sage, de femme mariée, de jeune fille bourgeoise, et enfin de grande dame ». (Eug. HATIN, Bibliographie historique et critique de la presse périodique française (1866), p. 511). Le rédacteur en chef signait Asmodée Gunaicophile.
- 38. L'ÉTUDIANT, revue mensuelle, organe de la Jeunesse des Écoles. Rédacteur en chef: Alexandre Tanchard.
- 6e année (nº 4), 1887. Paris, 15, rue Champollion (imp. Payen); in-8o, 16 pp.
- 39. L'ÉTUDIANT. journal hebdomadaire. Rédacteur en chef: Alexandre Tanchard.

Nouvelle série, nº 7; samedi 18 décembre 1886. Paris, impr. Moeglin; in fol., 4 pp.

- 40. L'ÉTUDIANT. Organe de la jeunesse libérale.
- 1re année, no 1, 8 octobre 1877. Bruxelles, imp. P. Noirault; in fol., 4 pp.

Vignette : la Gaîté donnant la main à la Science; les attributs des diverses facultés et les armes de la ville de Bruxelles; sur deux banderoles, le refrain de la Brabançonne des Étudiants de V. Arnould:

Marchons joyeux, nous sommes la jeunesse, Marchons unis, nous sommes l'avenir.

C'est la vignette du Journal des Étudiants, auquel l'Etudiant succédait, avec le programme suivant : « Vers le mois d'avril 1876, le Journal des Étudiants qui, pendant deux ans, avait vécu tant bien que mal, grâce à l'énergie et à la bourse du capitaine Fracasse, jetait un dernier cri d'agonie, et mourait peu de temps après. en s'écriant : « Il n'y a en Belgique que l'Étudiant Catholique qui puisse vivre. » L'indifférence de la jeunesse libérale l'avait tué. Cette indifférence, il est vrai, se basait sur le défaut d'administration sévère; quelque bien constituée qu'elle soit, une seule tête ne saurait se tourner en même temps vers les quatre points cardinaux. Aussi quelques jeunes gens courageux furent-ils amenés à se demander si cette indifférence coupable persisterait à l'égard d'un journal créé sur des bases solides et durables, où chacun des nombreux rédacteurs apporterait sa part d'activité, et auguel la majorité seule imprimerait une direction voulue. En d'autres termes, si, à côté de l'Étudiant catholique, vivra l'Étudiant libéral. Nous avons osé l'espérer!... Notre journal, organe de la jeunesse Universitaire tout entière, ne s'occupera pas seulement de l'Université de Bruxelles et de la Société générale des Étudiants y établie. Des correspondants dévoués le tiendront au courant de tout ce qui se passera dans chacune de nos grandes artères du travail intellectuel, Gand, Liège, Louvain, Anvers, Mons, Cureghem, Gembloux. Bien plus, des ramifications se sont étendues jusqu'en Allemagne, et des renseignements précis nous seront fréquemment fournis par des Étudiants d'Aix-la-Chapelle et de Berlin, tant sur le genre de vie de l'Étudiant allemand en général, que sur les événements qui se produiront dans toutes les Universités du pays... »

Une seconde série de l'Étudiant commença le 24 janvier 1884, avec le sous-titre d'Organe de la Jeunesse Libérale Universitaire et les devises : Scientia duce: Utile dulci:

Gaudeamus igitur, Juvenes dum sumus. Sous cette nouvelle forme, l'Étudiant, imprimé chez Moens et fils, et parfois illustré de jolis dessins, parut tous les jeudis pendant deux ans; son dernier numéro est du 21 janvier 1886. V. sur l'histoire de la fondation de la seconde série de l'Étudiant (1884-1886), la Bohême Rose par Jean d'Avril [Ch.-H. de Tombeur], dans l'Almanach de l'Université de Gand, 1886, p. 242. Sur sa mort, v. plus haut, le Bec d'Acier.

Une troisième et dernière série, commencée le 17 novembre 1887 (impr. A. Berqueman; même titre), s'est terminée le 6 juin 1889.

41. L'ÉTUDIANT. Journal des Universitaires de Louvain, paraissant tous les mercredis.

1re année, n° 2; 26 octobre 1887. Louvain, imp. Vve Ickx et fils; in-fol., 4 pp.

J'en ai vu un autre numéro (2º année, nº 16; 20 février 1889), d'un aspect tout différent: format agrandi, impression moins soignée, papier légèrement teinté, et portant cette devise: Qui vive? Hébé! La Jeunesse!

42. L'ÉTUDIANT BELGE. Revue mondaine, critique, politique, humoristique; paraissant le dimanche.

1^{re} année, nº 1; du 24 avril au 1^{er} mai 1887. Namur, imp. E. Dupiereux-Wautlet; in-fol., 4 pp.

Seul numéro paru.

43. L'ÉTUDIANT CATHOLIQUE. Instaurare omnia in Christo. Paraissant tous les samedis.

tre année, nº 1; 7 mars 1872. Gand, imp. S. Leliaert et Cie; in-4°, 8 pp. Les deux dernières années ont paru chez H.-L. Stepman; certains numéros de cette période sont ornés de caricatures et ont 12 pages.

Ce journal, dont le dernier numéro est du 22 février 1882⁽¹⁾, a vécu dix années, ce qui est une bien longue

⁽¹⁾ Il contient, en tête, ce laconique avis : « $L'\acute{E}tudiant$ Catholique cesse de paraître. »

existence pour une publication universitaire. « Jeunes gens catholiques, dit la rédaction dans son programme, c'est à vous que nous dédions ce journal. Appelés comme vous à vivre dans un monde où nos plus chères croyances sont sans cesse attaquées, où l'insulte est déversée chaque jour sur tout ce que nous vénérons, nous croyons répondre à vos sentiments en vous adressant aujourd'hui, dans toute l'ardeur de notre foi, ce cri du cœur : « Frères, unissonsnous pour la défense de l'Église dont nous sommes les enfants. Notre mère est outragée, levons-nous tous pour elle, jurons de la défendre! Hésiter encore serait une lâcheté! » En 1875, la rédaction écrivait : « L'Étudiant Catholique entrera dans sa cinquième année, le 4 mars prochain. Porté au sein même de la citadelle ennemie, depuis quatre ans déjà, il lutte corps à corps avec l'impiété, qui a envahi l'enseignement public, et a acquis droit de cité dans les écoles officielles de la catholique Belgique.... Nous avons plus que jamais le devoir de lutter avec courage et persévérance. La presse maçonnique dispute à l'Eglise, avec un acharnement diabolique, les âmes de la jeunesse; nos professeurs officiels eux-mêmes poussent des cris sauvages de haine contre l'enseignement chrétien...»

Ces extraits et la devise du journal, Instaurare omnia in Christo, suffisent à faire connaître la nature de ces tendances. Tout le monde se souvient encore, d'ailleurs. des attaques de l'Étudiant Catholique, contre les professeurs libéraux des universités belges, les Laurent, les Callier, les De Laveleye, etc. Pour montrer jusqu'où leur violence pouvait aller, nous nous contenterons de citer ces quelques lignes du compte-rendu des funérailles d'Albéric Allard, professeur à la Faculté de droit de l'université de Gand, mort le 24 novembre 1872, fidèle à ses convictions philosophiques : « M. Allard avait vécu en libre-penseur; il est mort sans les secours de la Religion, et son enterrement a été une de ces scènes qui révoltent la conscience humaine, et qui ont toutes les préférences du libéralisme fanatique et sectaire... M. Laurent, le partisan à jamais célèbre de ces enfouissements libre-penseurs, accompagnait aussi le corps académique. Sa présence disait assez que l'on allait assister à une

nouvelle profanation de la religion catholique, à laquelle ce lugubre fossoyeur a voué toute sa haine... »

44. *L'ÉTUDIANT INDÉPENDANT.

No 1, 13 mars 1872. Gand, F. Hage; in-fol., 4 pp.

Paraissant à des époques indéterminées, avec la devise: Instaurare omnia in libertate, l'Étudiant Indépendant avait pour but de combattre l'Étudiant Catholique, qui venait d'être fondé à Gand, le 7 mars de la même année, et de défendre le principe du libéralisme. Je ne sais combien de temps il a vécu. Est-ce ce journal qui a parfois été désigné sous le nom de l'Étudiant Libéral?

45. *L'ÉTUDIANT SOCIALISTE.

Gand, 1880.

46. L'ÉTUDIANTE, organe de la défense des femmes, paraissant tous les huit jours.

1re année, nº 1; 5 mai 1884. Liège, Salines-Olieslager; in-fol., 4 pp.

En tête du numéro, on remarque cet avis : « Notre but est la défense de nos droits. La politique est bannie de nos colonnes. » En dépit de son titre, le journal est loin d'être favorable aux étudiantes qu'il attaque dans un article assez pitoyablement écrit.

F.

47. *DE FAAM, archief voor de in- en uitwendige geschiedenis der Utrechtsche hoogeschool.

Utrecht, J.-C. Vermeyne, puis N. Vander Monde, 1834.

Quatre numéros parus. Le programme joint au premier numéro, était rédigé en français « afin que tous ceux qui, nés à Utrecht ou vivant à Utrecht, ont abandonné l'usage de la langue nationale, qui leur semble peut-être un idiome barbare, pourraient [sic] comprendre bien aussi le plan de l'ouvrage à venir. »

48. *Les Folies de l'École, journal éphémère. Louvain, 24 février 1874.

Seul numéro paru.

49. *La Fraternité, journal du Quartier Latin. Paris. 1866.

Dans un numéro du mois d'avril 1866 de ce journal, Vermeersch, le futur membre de la Commune, a publié un article intitulé: On ne lit plus les vers. V. HENRY MO-REL, Le Pilori des Communeux (1871), p. 19.

50. *LE FRELON, petite revue étudianto capricioso-Louvaniste.

Louvain, 28 octobre 1872.

Ce journal débuta ainsi: « Plus sincères que beaucoup d'hommes, en général, et que beaucoup de journalistes, en particulier, nous avouons franchement que

Nous n'avons pas de programme.

Nous n'avons pas d'opinion. Nous n'avons pas d'esprit.

Qu'est-ce donc que notre journal? Du noir sur du blanc; rien de plus, rien de moins. » De fait, le Frelon suivait l'exemple de La Fontaine et prenait son bien où il le trouvait; la plupart de ses articles étaient empruntés à de vieux journaux.

51. *Le Frondeur. Louvain, vers 1870. V. L'Éclipse.

G.

52. *De Gedenkschriften van een' Student. Utrecht, C. Vander Post, 1838-1841. Ce recueil, qui paraissait à des époques indéterminées, n'est pas un véritable journal; c'est plutôt un livre, publié par fascicules, et où l'auteur raconte les impressions qu'il a ressenties dans le monde universitaire, etc.

53. *GEKORTWIEKTE FAAM.

Utrecht, 1826.

Publié pendant deux ans. Le journal de Faam, qui parut à Utrecht, en 1834, l'apprécie comme suit: « De tous les ouvrages de ce genre, la Gekortwiekte Faam a été le plus remarquable, dans toute l'extension dont ce mot est susceptible. Il est peu d'écrits qui ayent rendu de plus grands et de plus nombreux services à la cause des universités néerlandaises que la Gekortwiekte Faam.»

Η.

54. *LE HANNETON, journal de la rive gauche.

Paris, 1866.

Ce journal était dirigé par Jean Polo.

I.

55. *L'IRRÉGULIER, journal comique, satyrique et véridique.

Louvain; pet. in-fol., 4 pp.

Quatre numéros (24 avril-22 mai 1870). Un 5º numéro a paru le 22 janvier 1871; il est uniquement consacré au compte-rendu du Conseil communal carnavalesque de l'Olympe.

56. L'ITALIA DEI GIOVANI, Monitore della federazione democratica fra le associazioni di studenti italiani.

1re année, nº 5; 13 février 1890. Bologne, Zamorani et Albertazzi; in-fol., 4 pp.

C'est le journal dont la publication avait été annoncée, sous le titre de la Joven Italia, dans une correspondance italienne adressée à la Academia de Barcelone (n° du 24 octobre 1889).

I.

57. *Journal des Écoles.

Paris, 1847; in-fol.

58. *Journal des Élèves de Lettres.

Paris, 1889.

59. JOURNAL DES ÉTUDIANTS, paraissant le mercredi.

1re année, no 18; 27 mars 1867. Liège, sans nom d'imprimeur; in-fol., 4 pp.

Fondé en 1866, c'est probablement un des premiers journaux universitaires de la Belgique; il était fort sérieusement conçu et très bien rédigé. C'est ainsi que le numéro 5 (imprimé chez Severeyn) renferme un article sur le cens électoral en Belgique, qui révèle en son auteur un progressiste convaincu.

60. JOURNAL DES ÉTUDIANTS. Liberté, Égalité, Fraternité.

2e année, nº 11; 25 décembre 1875. Bruxelles, imp. A. Fischlin; in-fol., 4 pp. (Imp. sur papier bleu).

Vignette (signée E. M.; G. Patesson sc.): la Gaîté donnant la main à la science; les attributs des diverses facultés et les armes de la ville de Bruxelles; sur deux banderoles, le refrain de la Brabançonne des Étudiants de V. Arnould:

Marchons joyeux, nous sommes la jeunesse, Marchons unis, nous sommes l'avenir.

Ce journal cessa d'exister au commencement de 1876, et fut remplacé, l'année suivante, par l'Étudiant.

61. JOURNAL DES ÉTUDIANTS de l'Université de Bruxelles. 1re année, nº 1; 5 novembre 1889. Bruxelles, imp. B. Knoetig; in-fol., 4 pp.; illustré.

Comme l'Étudiant avait jadis succédé au Journal des Étudiants, un nouveau Journal des Étudiants vient de remplacer l'Étudiant de Bruxelles. « Il faut, dit la rédaction, il faut à l'Université un journal spécial, émanation de ses étudiants, joyeux comme il convient de l'être à vingt ans, sérieux comme il est nécessaire à des jeunes gens qui regardent la vie en face et qui réfléchissent avant d'y entrer. Il y a deux ans, en lançant à l'Université un premier manifeste pour demander la fondation d'une société générale, nous écrivions : « Qu'il « ne soit pas dit que nos années d'Université ont été des « années mortes sans autre souvenir que celui d'une « inaction irrémédiable! Qu'il ne soit pas dit que les mots « de jeunesse et de fraternité n'ont plus d'autre effet que « de nous faire sourire!» Ces quatre lignes sont restées notre credo. Nous les avons redites de cent façons, réécrites de cent manières. Et nous le répétons: Prenons garde d'être vieux avant l'âge; c'est la pire des vieillesses! »

Ce numéro contient le portrait et la biographie de Mr Eugène Vander Rest, le recteur actuel de l'université de Bruxelles; un article sur les fêtes des étudiants parisiens, célébrées au mois d'août 1889, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Sorbonne; une petite nouvelle, des vers, une chronique des théâtres et une chronique universitaire. La quatrième page est consacrée à des croquis fantaisistes.

K.

62. *Den Kabouter.

Hasselt, Michel Ceynens, 1889.

Journal des étudiants Limbourgeois à Louvain.

63. LE K'APERDULABOULE. Journal politique, satirique, humoristique, etc., etc.; paraissant toutes les semaines; organe des étudiants de Louvain.

1re année, nº1; 19 octobre 1884. Louvain; in-fol., 4 pp.

« Bien des fois déjà, dit la rédaction, l'œuvre que nous tentons a été entreprise; bien d'autres, avant nous, frappés de cette idée que la nécessité d'un journal rédigé par nous étudiants est indispensable au sein de l'Alma Mater, se sont mis à l'œuvre pour combler un vide dont tous se plaignaient autour d'eux. Malheureusement, nos devanciers ont vu successivement leur enfant gâté, qui le Journal des Étudiants de Louvain, qui le Grelot, qui le Type, qui la Semaine, qui le Feu-Follet, etc. etc., disparaître in gurgite vasto, sans laisser d'autre trace de leur court passage que le souvenir de leur nom; au risque d'être, nous aussi, victimes de la même mauvaise chance, nous imiterons le généreux exemple qui nous a été donné. Dût-on ne jamais fêter le centième anniversaire de notre apparition sous la calotte des cieux, nous livrerons au public notre pauvre K'aperdulaboule, confiants dans l'avenir et certains d'avance de recevoir des étudiants de toutes les facultés un accueil sympathique et cordial. Nous défendrons Dieu et l'autel, la religion et nos prêtres, que nos adversaires politiques souillent tous les jours de leur bave immonde, parce que ce sont les remparts de la vertu et du bien contre leurs entreprises révolutionnaires, sataniques et toujours intéressées.... »

64. *Kyffhäuserzeitung. Organ der Deutschen Studentenschaft.

Berlin, 1885.

Hebdomadaire. Rédacteur en chef: Henneberg.

L.

65. LE LANDERNAU [sic]. Journal d'Étudiants.

1re année; no 1; 16 novembre 1884. Louvain, imp. P.-H. Baetens; in-fol., 4 pp.

C'est sous ce titre que parut le 2º numéro de l'Escolier; la rédaction disait, dans sa Préface : « Issu de l'initiative privée, publié sans l'autorisation académique, non soumis à la censure, le *Landernau* est un organe indépendant, sans caractère officiel. »

66. *LA LANTERNE DU QUARTIER LATIN.

Paris, 1847-1848; in-fol.

14 numéros plus un numéro sans date, de 8 pages gr. in-fol. contenant le compte-rendu d'un banquet démocratique et social des écoles. Vignette: une lanterne éclairant des décombres. — Rédacteur en chef: Antonio Watripon, auteur d'une Histoire politique des écoles et des étudiants, dont la première partie seule a vu le jour, en 1850.

Le 21 mars 1848 (2e année, no 3), la Lanterne du Quartier Latin devient La Lanterne, organe de la jeunesse républicaine démocratique. Voici un extrait de son programme : « ... Si petite que soit la portée de ses rayons, peut-être sera-t-elle aperçue de quelques habitants de ce Quartier Latin dont nous sommes citoyens. Et si elle peut servir à montrer à nos camarades la laideur de certaines visages, l'inanité de certaines doctrines, si enfin elle peut devenir un point de ralliement pour quelques jeunes gens, de ceux dont le cœur n'est point encore gangrené par l'indifférence et l'égoïsme, alors notre but sera atteint et notre ambition satisfaite.... Le peuple est privé de ses droits les plus sacrés; il souffre d'un triple faim : celle du corps, celle de l'esprit, et celle du cœur. Beaucoup ferment les yeux pour ne pas voir. les oreilles pour ne pas entendre; nous n'avons pas ce triste courage. La jeunesse a des devoirs sérieux à remplir envers la nation: une éducation notoirement vicieuse tend à l'en détourner pour absorber ses facultés dans la satisfaction des appétits matériels : nous venons rappeler son attention sur les douleurs et les espérances de la patrie. »

V. aussi L'Avant-Garde.

67. *LE LOUVANISTE.

Louvain, vers 1870.

V. L'Éclipse.

68. *Lucifer, academische courant.

Utrecht, 1850-1854.

Ce journal, à tendances libérales et démocratiques nettement prononcées, ne s'est pas restreint aux questions universitaires mais s'est mêlé aussi aux luttes politiques et religieuses. Le principal rédacteur était Koorders, un ardent partisan des idées de Torbeck et d'Opzoomer.

69. *LE LUTIN. Organe des gens sérieux.

Louvain, 14 janvier 1872.

Seul numéro paru.

70. *LE LYNX.

Louvain, 7 janvier 1872.

« Le désastre du Blagueur, dit la Semaine des Étudiants de Louvain [loc. cit.] refroidit quelque temps le zèle des publicistes de Louvain. Ce n'est qu'en 1872 que quelques bons zigs reprirent les traditions. Le 7 janvier, le Lynx vint au monde. Il fut le premier à s'intituler Journal des Étudiants, et, certes, nul n'avait mérité ce titre mieux que lui. Le Lynx, rédigé avec beaucoup d'esprit, réflétait à merveille le type universitaire. Trois excellents articles, signés Mane, Therel, Phares, furent consacrés à rendre la physionomie des séances de la Société d'Émulation, de la Société Médicale et du Tijd en Vlijt. Ces photographies, pleines de sel et de vérité, n'ont rien perdu de leur actualité. »

M.

71. *MINERVA. Tijdschrift voor studenten.

Amsterdam, R. Croeze, 1835.

A paru pendant deux ans. Le 1er numéro est du 1er octobre 1834. Cet organe mensuel est le premier journal d'étudiants hollandais qui ait eu des correspondants dans les autres villes universitaires; il n'y en avait pas moins de douze pour Leyde, parmi lesquels Beets et Kneppelhout; leurs noms se trouvent à la fin de chaque livraison. La liste de souscription, jointe au 1er numéro, indique 215 abonnés.

72. MINERVA. Algemeen Nederlandsch Studenten-Weekblad.

11e année, nº 27; jeudi 11 novembre 1886. Leyde, E.-J. Brill; in-fol., 4 pp. avec un supplément de 2 pp.

Fondé en 1876.

73. *LE MISANTHROPE, journal satirique.

1re année, nº 1; 16 janvier 1870. Louvain.

Quatre numéros parus. Le Misanthrope, qui succéda à l'Enragé voulut prendre les allures d'un journal sérieux. L'œuvre que nous tentons, disaient ses rédacteurs, ne peut se soutenir que par de constantes sympathies, que nous nous efforcerons de justifier, d'énergiques appuis auxquels nous faisons appel. » Leurs attaques contre l'Alma Mater, qu'ils cachaient sous le nom transparent d'université de Pékin, furent loin de leur attirer des sympathies; les « énergiques appuis » leur firent complètement défaut, et le Misanthrope mourut obscurément, au bout de quatre numéros.

74. *Monatrosen des Schweizerischen Studentenvereins. Suisse, 1872.

« Toutes les fois, que, dans un collège ou une université,... quelques membres [de l'Association des Étudiants Suisses] se rencontrent, ils se constituent en Section. Ils se livrent à des travaux littéraires ou philosophiques, se réunissent tous les quinze jours, correspondent avec les autres sections et collaborent à une petite revue mensuelle intitulée les Monatrosen...» (Extrait d'une correspondance, adressée de Fribourg, le 22 septembre 1872, à l'Étudiant Catholique, de Gand, n° du 28 septembre 1872.)

N.

- 75. DE NEDERLANDSCHE STUDENT door den Vlaamschen Vooruitstrevenden Studentenkring van Brussel uitgegeven; verschijnt alle veertien dagen. Geen taal, geen vrijheid.
 - 4e année, no 77; 13 avril 1884. St. Josse-ten-Noode (Bruxelles), imp. Boon-Leemans; in-fol., 4 pp.
- 76. *DE NIEUWE ALGEMEENE SPECTATOR voor de studenten, in de theologie in 't bijzonder.

Utrecht, 1777.

Dix livraisons ont paru.

77. *Noord en Zuid.

Utrecht, 1867-1868.

Seule année publiée de ce journal qui était surtout littéraire et qui parut irrégulièrement.

Ρ.

78. *PANATHENAEUM voor en door studenten.

Groningue, 1842-1843.

- 79. PIF-PAF. Journal littéraire récréatif, paraissant tous les jeudis.
- 2º année, nº 4; 27 janvier 1887. Louvain, imp. Stas-Thomas; in-fol., 4 pp.; illustré.
- 80. LE POLICHINELLE. Organe illustré des étudiants de Louvain. Ridendo castigat mores.

1^{re} année, nº 16; 17 février 1884; Louvain, imp. Van Gompel-Trion; in-fol., 4 pp.; illustré.

Vignette: Polichinelle, entouré de Pierrot, Cassandre, Colombine, Arlequin, etc.

Ce numéro contient le compte-rendu d'un concert bouffe, où M. Georges Kaïser a fait une conférence sur le théâtre des marionnettes, conférence qu'il a refaite, en 1888, aux matinées littéraires du théâtre Molière, à Bruxelles. Il ne sera pas sans intérêt de reproduire ce compte-rendu : « Après un exposé succint de l'histoire des marionnettes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'orateur nous prouve comme 2 et 2 font 4 que le théâtre des marionnettes artificielles est de loin supérieur au théâtre où se meuvent nos marionnettes vivantes, supériorité incontestable au point de vue de l'art, de la morale et de l'économie politique. Il nous met sous les yeux l'immense influence que les marionnettes ont exercée de tout temps sur les mœurs du siècle; il nous démontre comment, en 1795, le refus d'un auteur dramatique du guignol à l'Académie française a été cause de la Révolution de 1789, et il nous dépeint sous les couleurs les plus sombres l'immense cataclysme qui va engloutir l'Europe et peut-être l'univers entier, si lui, auteur dramatique, est empêché par le vote des Immortels d'endosser l'habit à palmes vertes. L'éminent conférencier fait mouvoir sous nos yeux quelques spécimens de marionnettes qu'il a recueillis dans ses longs voyages. A ce moment, il reçoit une lettre de M. Victor Hugo qui refuse d'appuyer sa candidature à l'Académie. Cette nouvelle le déconcerte tellement, qu'au grand regret de ses auditeurs, il se voit dans l'impossibilité de continuer sa conférence.... » Ajoutons, pour le curieux, que ce numéro est orné d'un portrait de Mr Kaïser.

81. LE Postillon, revue des cinq mondes universitaires, paraissant tous les quinze jours.

1^{re} année, nº 1; 30 janvier 1872. Louvain, J. Robyns; pet. in-fol., 4 pp.

Devise: Multos non omnia hilariter (Jambonus). Le dernier numéro est du 2 mars 1872; 5 numéros parus.

Q.

82. *LE QUARTIER LATIN, revue des écoles, littéraire, scientifique et artistique.

No 1, 7 novembre 1844. Paris; in-40.

Voici son programme: « C'est toujours un événement que l'apparition d'un nouveau journal qui vient prendre sa place dans la place, lutter avec ses loyaux confrères contre les vieilles routines, contre les abus invétérés, contre les erreurs que le temps consacre. Quand le nouvel organe manquait à la lice, qu'il était un besoin depuis longtemps senti, réclamé par tous, alors l'apparition d'un tel journal est, on peut le dire, un événement heureux, que doivent saluer avec joie tous les amis du progrès, que sont contraints de subir et de respecter ceux-la même qui, vivant des abus, ont intérêt à repousser toute réforme. Tel, nous l'espérons, sera le Quartier Latin.»

R.

83. Le Réveil du Quartier, organe des Étudiants. 2º année, nº 30; dimanche 4 août 1889. Paris, 45, rue Monsieur-le-Prince (imp. A. Reiff); in-4°, 8 pp.

Hebdomadaire.

84. REVUE DES BELLES-LETTRES, journal publié par les Sociétés de Belles-Lettres de Genève, Neufchatel et Lausanne, paraissant chaque mois.

17° année, n° 3; janvier 1889. Lausanne, imp. A. Jaunin; in-8°, 32 pp.

Cette revue, dont la devise est Union, Étude, Persévérance, m'a été signalée comme un journal d'étudiants. Le premier article du numéro que j'ai sous les yeux, consacré aux Étrennes helvétiennes et patriotiques du doyen Bridel, est signé G. Secretan, étud. en théol.

85. *LA RIVE GAUCHE, journal littéraire et philosophique.

1re année, nº 1; 20 octobre 1864. Paris; in-fol,4 pp.

Eug. Hatin écrit, dans sa Bibliographie historique et

critique de la presse périodique française (1866), p. 546: « Je cite exceptionnellement cette petite feuille, à cause du bruit que fit la publication dans ses colonnes de certains Propos d'une hardiesse plus que philosophique, publication qui lui valut une condamnation à mort. Elle affichait, d'ailleurs, la prétention, passablement osée déjà, de continuer les Écoles de France, dont le rédacteur, un étudiant en droit, et l'imprimeur, avaient été quelques mois auparavant, frappés d'une condamnation sévère pour s'être aventurés sur le terrain politique. »

S.

86. *THE SCHOLASTIC.

États-Unis, 1875.

Journal hebdomadaire, publié par l'université catholique de Notre-Dame, à South-Bend (Indiana).

87. LA SEMAINE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN.

1re année, nº 1; 18 octobre 1879. Louvain, imp. L. Beerts; in fol. 4 pp.

A partir du numéro 7 (28 novembre 1879), le journal s'imprime chez Peeters-Ruelens, puis, à partir du numéro 5 de la 2e année (8 décembre 1884), avec un format légèrement agrandi, chez la Vve Ickx. Les numéros 5-6, numéros de luxe, publiés sur papier teinté avec titre en rouge, ont été imprimés à Bruxelles, chez Hubert Vos. C'est l'une des publications universitaires belges les plus intéressantes; parmi ses collaborateurs, on peut citer Albert Giraud [pseudonyme d'Albert Keyenbergh] et Iwan Gilkin, qui, depuis, se sont fait un nom dans notre littérature nationale. Le premier numéro — chose rare et curieuse — commence par un programme.... en vers; nous le reproduisons à ce titre:

RIMES D'AVANT-POSTE.

Pauvre petit Journal, qui prends vie en automne, Naître à pareille époque est, je crois, un méfait; Car le vent vient du Nord et le temps monotone Rend monotone aussi l'article le mieux fait. La verdure est flétrie et la rose est fanée; Toi, tu nais, cependant, comme aux jours de printemps. Ne sais-tu pas qu'on est au moment de l'année Où la feuille se perd et roule aux quatre vents?

Mais tu crois qu'en tout temps on aime à faire un somme, Et puisqu'il est certain qu'un journal fait bâiller, Tu reprends confiance en te disant qu'en somme On ne peut à la fois bâiller et te siffler.

Rodolphe.

88. *DE SPECTATOR DER STUDENTEN.

Leyde, Corneille Heyligert, 1774.

Il n'a été publié qu'une seule année de ce recueil hebdomadaire, qui est le plus ancien journal d'étudiants qui me soit connu. Il a été réédité, en 1780, à Utrecht.

89. DE STUDENT. Tijdschrift voor het Vlaamsche Studentenvolk.

8º année; nº 4; vacances de mi-août 1889. Louvain, imp. Alfons Meulemans-De Preter; in-12º, 24 pp.

Fondée en 1881, cette petite revue, qui paraît six fois par an, a pour devise: Alles voor Vlaanderen! Vlaanderen voor Christus! Vignette: la croix sortant des nuages et se profilant sur un soleil rayonnant.

90. *STUDENTEN-WEEKBLAD voor Noord- en Zuid-Nederland.

Utrecht et Louvain, 1871-1874.

Cette feuille se fusionna avec l'ancienne Vox Studiosorum, pour former la nouvelle Vox Studiosorum, avec le sous-titre de Studenten weekblad.

91. *Studiosus in Aqua.

Sous ce titre, quelques étudiants de l'université de Gand, faisaient paraître, vers 1854, un petit journal autographié, dont il m'a été impossible de retrouver un exemplaire.

Т.

92. LE TYPE. Organe des étudiants de Louvain, publié au profit du Denier des Écoles catholiques. Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus!

1re année, nº 13; 12 février 1881. Louvain, imp. Peeters-Ruelens; in-fol., 4 pp.

Lè rédacteur en chef était Siebel, c'est-à-dire Maurice Warlomont, connu dans le monde littéraire sous le nom de Max Waller, et mort prématurément, le 6 mars 1889, à l'âge de vingt-neuf ans. En tête du numéro nous remarquons cette spirituelle facétie : « Conditions de l'abonnement : 1° savoir lire, 2° être solvable. » Le Type fut supprimé par l'autorité académique, au commencement de l'année 1881, avec quatre autres petites feuilles d'étudiants qui se publiaient alors à Louvain.

U.

- 93. L'UNIVERSITAIRE. Organe libéral des étudiants de Bruxelles, paraissant tous les samedis, fondé au profit d'œuvres de bienfaisance.
- 1re année, nº 2; 2 février 1885. Bruxelles, s. n. d'imp.; in-fol. 4 pp.
- 94. L'Université. Organe hebdomadaire de la Jeunesse Universitaire. Politique, Scientifique, Littéraire et Théâtrale. Paraissant chaque Lundi.
- 1^{re} année, nº 1; 25 avril 1887. Liège, imp. Bovy; in-fol., 4 pp.
- « Un journal universitaire!.... Pourquoi pas? dit la rédaction dans son premier article. N'a-t-il pas son but à poursuivre et son champ d'action à parcourir... A une

époque où deux grandes questions sont agitées dans le domaine du droit public, la capacité électorale et le service militaire, il serait vraiment étrange de voir la jeunesse universitaire, instruite et vaillante, se désintéresser des grands problèmes de l'ordre social... Nous voulons donc faire de la politique, dans la mesure de notre possible, de nos facultés et de nos forces... Au point de vue purement universitaire, nous demandons que la plus grande fraternité règne au sein de la corporation des étudiants. L'étudiant qui débarque à l'Université, quel qu'il soit, riche ou pauvre, grand ou petit, de race nobilaire ou de roturier, a le droit d'exiger un égal respect de tous, non seulement de ses condisciples, mais de ses professeurs... » L'Université, rédigée dans le piètre style dont son programme donne une idée, n'a vécu que quelques mois.

95. L'Université Libre. Journal des Étudiants libéraux belges. Hors le libre examen, point de salut (Évangile selon nous...).

1re année, no 1; 10 novembre 1876. Bruxelles, imp. coopérative; in-fol., 4 pp.

Ce premier numéro contient un article, Nos Idées et notre But, dont nous extrayons les lignes suivantes: « la nouvelle loi sur l'enseignement supérieure — votée par nos chambres législatives dans la dernière session — a soulevé, au sein du pays, de violentes protestations.... Nous n'avons pas, pour le moment, à apprécier la valeur de ces oppositions.... Mais, si nous ne pouvons des deux mains, applaudir aux réformes radicales introduites dans les programmes des universités, ou les condamner définitivement et sans merci, nous devons nous féliciter de l'adoption du principe excellent qui rend aux universités libres, leur autonomie entière et complète. Nous devons nous en féliciter, nous en réjouir, parce que, dès aujourd'hui, les universités de Bruxelles et de Louvain se trouveront en perpétuel combat, parce que l'Université libre de la capitale devra accentuer son enseignement dans le sens le plus libéral, sous peine de mourir piteusement... Nous n'avons d'autre but, que rappeler sans cesse à nos condisciples, à nos frères, la nécessité de cette lutte qui peut seule assurer l'existence et la prospérité de notre chère Université... »

96. L'UNIVERSITÉ DE PARIS. Bulletin mensuel de l'Association générale des Étudiants de Paris, fondée en 1884.

4e année; no 26; juin 1889. Paris, 41 et 43, rue des Écoles (imp. A. Reiff); in-4o, 20 pp.

97. *Universiteitsblad.

Amsterdam, H. J. Van Kesteren, 1854.

Une seule année a paru de ce journal, qui se publiait tous les quinze jours.

98. *Universiteitsblad voor Nederland.

Utrecht, 1839.

Ce journal a paru tous les lundis, du mois de mars 1849 au mois de mars 1850.

99. *UTRECHTSCHE ACADEMIE-TAFREELEN.

Utrecht, N. Van der Monde, 1834.

Il a paru trois (1) numéros de cette chronique rimée de la vie universitaire à Utrecht, que l'auteur commençait ainsi:

De steller van dit blad zal door collegezalen, Door kerk en koffiehuis en schouwburg henen dwalen, En melden wat hij hoorde en wat hij heeft gezien, Tot voordeel, zoo hij hoopt, van vele brave liên.

98. *UTRECHTSCHE ACADEMISCHE RECENSENT.

Utrecht, J.-C. Vermeyne, 1834.

Quatre numéros publiés. Ce journal devait être divisé en deux parties : la première contenant le compte-rendu

⁽¹⁾ Le dernier numéro est coté 4, mais le 3e n'a pas paru.

critique de la Faam (v. ce mot), journal d'étudiants qui paraissait alors à Utrecht, et des autres publications universitaires qui pourraient être publiées; la seconde consacrée à des articles sur l'université et les habitants d'Utrecht.

V.

101. *LE VAMPIRE.

Louvain, 21 janvier 1871.

Numéro unique. Journal moins méchant que son titre ne le fait supposer.

102. DE VLAAMSCHE VLAGGE. Tijdschrift voor het Vlaamsche studentenvolk, verschijnende elk schoolverlof.

15e année, 2e livraison; vacances de Pâques 1889. Bruges, imp. A. Van Mullem; in-8o, 44 pp.

Voici la devise de cette petite revue catholique :

Met 't Kruis in top Zoo varen wij Door 't wereldtij Ten hoogen Hemel op.

Vignette: deux mains entrelacées.

103. *LA VOIX DES ÉCOLES, Organe de la fédération des écoles.

1re année, nº 1; 10 mars 1870. Bruxelles.

104. *Vox Studiosorum.

Utrecht, Post Uiterweer, et Leyde, Jacques Hazenberg, 1865.

Ce journal se fusionna, en 1874, avec le Studenten weekblad voor Noord en Zuid Nederland, qui existait depuis trois ans (v. ce nom), pour former la Vox Studiosorum, Studenten weekblad.

105. Vox Studiosorum, Studentenweekblad.

12° année, n° 6; jeudi 18 février 1886. Leyde, P. Somerwill (imp. D. Donner); in-fol., 4 pp., avec 2 suppléments de 4 pp. chacun.

Le premier numéro est du 1er janvier 1875; le journal existe encore.

106. *VRIJE ARBEID. Utrecht, 1882-1884; illustré.

Z.

107. LE Z1G, organe hebdomadaire des étudiants de Liège, paraissant le mardi.

1re année, no 1; 1er décembre 1880. Liège; in-fol., 4 pp.

Organe libéral progressiste, comme le Journal des s Étudiants et les autres journaux d'étudiants de Liège.





L'ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES.

peu près seule en Europe, la Belgique manquait jusqu'à présent d'une école de sciences sociales. Notre organisation sociale battue de toutes parts en brèche, les progrès croissants du socialisme, les attaques toujours plus savantes dirigées contre la propriété individuelle semblaient ne pas intéresser la Belgique ou tout au moins ne pas être un sujet digne de sérieuses études. Faut-il garder, faut-il perfectionner, faut-il changer notre organisation sociale? Ces questions si ardemment débattues en dehors de chez nous ne paraissaient pas mériter ici la discussion Et cependant partout des écoles spéciales se créaient à l'étranger, surtout dans les pays germaniques. Ainsi tandis qu'en Belgique ces matières (un malheureux petit cours d'un an perdu dans une des années du doctorat en droit) n'ont eu jusqu'à l'année passée, et maintenant encore dans les universités de l'État, en moyenne qu'i 1/4 professeur donnant un cours par semestre et 2 1/2 heures par semaine, en Suisse il y a pour 6 universités en moyenne 1 1/2 professeur donnant 4 cours par semestre et 8 heures par semaine et en Allemagne en moyenne 3 professeurs donnant 6 cours par semestre et 18 heures par semaine (à Halle 24 heures, à Heidelberg 22, à Breslau 23, à Berlin 40 heures par semaine; à Prague 22, à Vienne 45, à Genève 14 heures par semaine) (1).

Voici en exemple les cours donnés à Berlin.

Ir semestre.

Économie politique géné-		•		
rale	rof	. Ad. Wagner	4	heures.
Science financière	n	»	4	»
Sur l'individualisme et le				
socialisme	Ð	»	1	>
Exercices d'économie po-				
litique 4	3)))	2	»
Situation agricole de l'Al-				
lemagne au XIXe siècle.	D	Schmoller	2	1)
Économie politique spé-				
ciale))	B	4))
Politique	1)	von Treitschke	2	»
Parlementarisme))	y »	4	»
Agriculture chez les Ger-				
mains, les Celtes))	Meitzen	2	b
Histoire de l'agriculture .	p	D	2	3 9
Théorie de la statistique.))	n	2	n
Statistique des peuples .	B	Boeckh	3	»
• (Exercices sur la)	»))	2	»
Affaires de banque et de				
bourse))	von Kauffman	I))
Théorie de l'administra-				
tion intérieure	»	» »	4	»

⁽¹⁾ Hulin et Mahaim. La réforme de l'enseignement supérieure et les sciences sociales, pp. 55-56.

Histoire économique du Moyen-Age pr	of. Hæniger	4 he	eures.
Exercices sur le même	Ü	•	
sujet	» »	2	p
Semestr	e d'été.		
Économie politique spé-			
1	» Wagner	4	•
Questions de politique			
	Schmoller	1))
Économie politique géné-			
	n »	4	•
Exercices de science poli-			
))))	2	>
Sur les confédérations		•	
d'états	von Treitschke	2	>
Entretiens et excursions			
relatifs à la statistique			
économique et à l'éco-			
nomie politique	Meitzen	2	>
Statistique de l'empire			
d'Allemagne) »	2	>
Recherches sur l'Histoire			
agraire)))	2	>
Théorie de la statistique.	Boeckh	2	>
Exercices sur la statisti-			
que »))	2	y
Les dettes de l'état et des			
communes »	von Kauffman	I	»
Science financière »	» » .	4	»
Les mouvements sociaux		•	
et religieux au Moyen-	•		
Age	Hœniger 1	τ	»
Exercices de statistique	ū		
historique »	» 2	2	>
•			

Sections de l'histoire du Commerce universel. . prof. Jastrow

1 heure.

* *

On voit que ce programme est vaste. A l'université de Vienne et aux autres universités allemandes et autrichiennes les matières sont à peu près les mêmes (1).

Aux États-Unis l'Institut Wharton fondé en 1881 est uniquement destiné à l'étude approfondie des sciences financières et économiques. De même des Instituts annexés au Columbia College et à Cornell University et de l'enseignement des Universités J. Hopkins, Michigan, Harvard, très étendu sur ces matières.

L'Angleterre a le Modern History School d'Oxford et le History Tripos à Cambridge.

En Russie, Saint Petersbourg a des cours de finance, de droit international d'économie politique et de statistique.

Dans les pays latins l'enseignement des sciences sociales est moins avancé.

En Italie il y a une école de sciences économicoadministratives.

A Florence il y a une école des sciences sociales à Bologne, une école libre des sciences politiques (2).

En France, comme en Belgique, l'enseignement est strictement sous la direction du gouvernement. Aussi, à part un maigre cours d'économie politique, toute la science sociale reste absolument ignorée dans les universités. Cependant à Paris on a créé une école des sciences politiques comprenant entre autres les matières suivantes(3):

⁽¹⁾ Hulin et Mahaim. Réforme de l'enseignement supérieur, 57-59.

⁽²⁾ HULIN et MAHAIM. Réforme de l'enseignement supérieur, 57-59.

⁽³⁾ Annuaire de l'Association générale des Étudiants de Paris.

Cours.

Prof.

L'administration en France et à		
l'étranger Levasseur - De		
Précourt,	1	h.
Finances françaises et étrangères.		
Revenus et ressources ordinai-		
res et extraordinaires Stourm,	2)
Economie politique Cheysson,	I	»
Géographie et ethnographie Gaidoz,	I	»
Statistique Levasseur,	I	p
Le système commercial de Foville,		
Statistiques commerciales. Rela-		
tions commerciales Pigeonneau,	I))
Systèmes coloniaux des divers		
pays Leroy-Beaulieu,		
L'enseignement au point de vue		
politique et social	I	¥
Les autres matières sont des matières plutôt juridie	que	es,
politiques et historiques que sociales.		

Les élèves peuvent composer comme ils l'entendent la liste des cours qu'ils désirent suivre. On voit que si cette école porte simplement le titre d'école des sciences politiques on pourrait parfaitement y ajouter politiques et sociales.

C'est la seule école de cette nature en France.

En outre, l'initiative privée a, en 1888, fondé une école de sociologie, la seule d'Europe probablement qui porte ce titre. Le syndicat des Instituteurs de Paris, sous les auspices et la protection du Conseil municipal, toujours prêt aux expériences sociales, et avec l'aide de professeurs éminents tels que MMrs Letourneau, Hervé, Francolin, Bouillet, etc., a organisé cette école de sociologie qui doit comprendre les branches suivantes:

Philosophie des sciences mathématiques;

, anthropologique;

Embryogénie;

Névrologie (cerveau);

Histoire de la Pédagogie;

Méthodologie;

Sociologie;

Sciences économiques : industrie, agriculture, mathématiques sociologiques;

Morale;

Politique expérimentale;

Histoire des religions;

Histoire générale et histoire des révolutions.

Cette école, ouverte le 15 avril 1888, a marché avec succès et les auditeurs se sont pressés nombreux et studieux à ses cours (1).

En Belgique jusque il y a six mois il n'y avait rien.

C'est au mois de juillet 1889 que l'université libre de Bruxelles, bien que ne disposant pas de ressources comparables à celles que Paris accorde à l'enseignement, a décidé la formation d'une école de sciences sociales, école dont le besoin se faisait sentir impérieusement.

Mr Van der Rest, le recteur nommé l'an passé et à l'initiative duquel sont dues les conférences publiques, se souvenant qu'il a professé et professe encore le cours d'économie politique, a, grâce au concours de professeurs des diverses facultés, organisé une école de sciences sociales. Longtemps partisans et adversaires d'une chaire de sociologie se livrèrent à Bruxelles de rudes combats. Les

⁽¹⁾ MARIE BONNEVAL. L'école de sociologie. Revue socialiste, 1888, mai.

uns réclamaient « la fondation d'une chaire unique de sociologie, qui aurait embrassé dans une vaste synthèse tout l'ensemble des sciences sociales en même temps que leurs rapports avec les sciences naturelles », les autres objectaient que « dans l'état présent des choses la sociologie n'était pas constituée et que partant il serait tout au moins prématuré d'ouvrir une chaire complète de cette branche. Du reste, ajoutaient-ils, les sciences sociales sont des sciences plutôt morales que naturelles » Mr Vander Rest, toujours partisan du juste milieu, reconnaissait que l'institution de cours sur la science des sociétés humaines est indispensable à un enseignement complet mais il soutenait que ces branches toutes nouvelles n'offraient pas entre elles un rapport assez étroit pour la création d'une chaire unique. Aussi concluait-il à la création d'une école de sciences sociales (1). Cette opinion transactionnelle a été adoptée et maintenant à Bruxelles, l'Université libre, première en Belgique, avant les Universités officielles, compte une École de Sciences sociales.

Son programme a été fixé dans ses grandes lignes par le Règlement arrêté par le Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles, dans sa séance du 31 juillet 1889. Il comprend les matières suivantes:

Philosophie du droit.

Sciences naturelles dans leurs rapports avec les sciences sociales.

Méthodologie des sciences sociales.

Histoire du droit.

Le droit public comparé.

Le droit des gens.

L'histoire des traités.

⁽¹⁾ VANDER REST. La sociologie. Discours de rentrée 1888.

La science politique.

L'histoire parlementaire.

L'histoire des religions.

La législation comparée.

La science pénale (anthropologie criminelle, systèmes repressifs).

L'économie politique.

La science financière.

Les systèmes sociaux.

La statistique.

La démographie.

L'ethnographie.

La géographie agricole, industrielle et commerciale.

L'histoire du commerce et de l'industrie.

L'histoire économique des peuples.

La législation économique comparée.

L'histoire des sciences et l'histoire générale de l'Art.

Tous les ans doivent être institués 5 cours au moins ayant pour objet l'étude de questions se rattachant aux sciences sociales. La plus grande latitude est laissée aux professeurs quant aux idées défendues et à l'esprit du cours. Aucun cadre, aucun programme n'est imposé. Chacun peut diriger le cours dont il a été chargé comme il le juge bon.

Pour l'année 1889-1890 les cours organisés sont les suivants:

Premier semestre.

Mr H. Bergé.

La chimie alimentaire, production et consommation des aliments, recherche de l'Unité normale alimentaire et des équivalents de nutrition. Le jeudi à 4 heures. (Dans ce cours est compris les graves questions des subsistances.)

Mr G. De Greef.

La méthodologie des sciences sociales. Le vendredi et le samedi à 4 heures.

Mr Goblet d'Alviella. Histoire primitive des institutions religieuses (Cours pratique). Le mardi à 4 heures.

Second semestre.

Mr H. Denis.

Leçons sur l'histoire des systèmes sociaux depuis la Physiocratie pour servir d'introduction à la sociologie économique.

Mr X. Olin.

La législation industrielle. Mr L. Vander Kindere. Les origines du droit coutumier.

Aucun diplôme n'est requis pour l'inscription à ces cours. Pour obtenir le titre de docteur en sciences sociales, il faut être docteur en droit, en philosophie, en sciences politiques et administratives, en sciences naturelles, physiques ou mathématiques, en médecine, être ingénieur ou être muni d'un diplôme jugé équivalent. En outre il faut présenter un travail écrit sur l'une des sciences sociales et subir l'examen sur quatre matières prises dans le programme au choix du récipiendaire.

Quant à la tendance et au but visé, on veut avoir un auditoire sérieux plutôt que nombreux, approfondir les questions et fournir ainsi aux aspirants professeurs le moyen de donner la preuve de leurs aptitudes professorales. L'école deviendrait ainsi une pépinière de professeurs. Enfin l'université - et son recteur - veulent que dans ces cours les rapports entre professeurs et élèves soient plus intimes et plus directs que dans les cours ordinaires; que les élèves apprennent à connaître et

à apprécier les professeurs, les élèves et les cours des autres facultés, bref que chacun vive un peu de la vie universitaire et plus seulement de la vie d'une seule faculté. Que tout cela se réalisera, tel est l'espoir, presque la certitude du recteur qui nous a fourni ces renseignements avec son amabilité bien connue.

Nous aussi, nous faisons les vœux les plus cordiaux pour la réussite de cette école. Puisse surtout le succès — et souvent les innovations réussissent dans l'enseignement — faire imiter cet exemple dans notre enseignement officiel; puissent enfin les méthodes de cette école, les vues si larges de ses créateurs entrer dans l'enseignement des facultés aussi. C'est un beau rêve. Espérons que par la prochaine loi, faite dans un esprit tout autre que celle qui vient d'être votée, triste imitation de la malheureuse loi de 1876, ce rêve deviendra réalité.

L. V.





LE GRADUAT

A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

a loi du 20 mai 1876, qui réglait jusqu'ici l'ensei-gnement supérieur en Belgique, avait consacré une réforme d'une capitale importance: l'abolition de toute épreuve d'entrée aux Universités. Le Graduat, institué en vertu de la loi du 27 mars 1861, succombait ainsi, après une carrière de quinze ans, sous les attaques acharnées et violentes qui depuis son établissement avaient été dirigées contre lui. D'autre part, dans la pensée même du législateur, le régime nouveau inauguré en 1876 n'était que provisoire et devait être soumis avant le 1^r octobre 1880, à une complète révision. Cependant, tant est profonde chez nous l'apathie des gouvernements, tant est grande leur indifférence pour les questions d'enseignement supérieur, la loi, prorogée d'année en année, ne fut l'objet d'un nouveau projet de révision qu'en 1886, et ne vint en discussion à la Chambre des représentants qu'au mois de décembre de l'an dernier.

Ce pieux respect montré à un régime que ses auteurs eux-mêmes avaient voulu provisoire semblerait être un éloquent témoignage en faveur de l'excellence des principes qu'il consacrait. Cependant il n'en était malheureusement rien. Et on le vit assez quand, de toutes parts, du sein des jurys universitaires et des conseils académiques, surgirent, nombreuses et instantes, les plaintes et les protestations. C'est que quelques années avaient suffi pour permettre d'apprécier, en toute connaissance de cause, les effets désastreux et funestes qu'avaient eus, tant pour l'enseignement moyen que pour l'enseignement supérieur, ce libre accès pour chacun des cours de nos facultés. L'abandon hâtif des Athénées et des Collèges, l'envahissement des auditoires académiques par les capacités les plus stériles et les plus médiocres, l'abaissement forcé du haut enseignement, l'encombrement de plus en plus inquiétant des carrières libérales, tels avaient été les résultats immédiats du vote irréfléchi de 1876(1).

Aussi pouvait-on espérer, en présence de l'accord presque unanime des autorités compétentes, voir introduire dans la loi qu'allait discuter la Chambre une mesure, qui, en exigeant de sérieuses garanties de maturité intellectuelle, mettrait enfin un terme à une situation grosse de dangers pour l'avenir. On espérait avant tout que nos législateurs abandonneraient le dérisoire palliatif qui a nom certificat d'humanités complètes, que leur proposait la Section centrale, s'éclairant ainsi de la

⁽¹⁾ P. THOMAS. Examen et certificat. Dans les débats qu'a soulevés à la Chambre la loi nouvelle sur l'enseignement supérieur, il est peu de professeurs dont on ait si fréquemment invoqué l'opinion. M. Thomas a, pendant de longues années, combattu, avec une infatigable ardeur, pour l'établissement de l'examen d'entrée. Si malheureusement de ce côté ses courageux et persistants efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, il a vu au moins une autre des idées qui lui étaient chères devenir réalité: la division de l'ancien doctorat unique en philosophie et lettres en cinq doctorats spéciaux. Nous profitons avec empressement de l'occasion qui nous est offerte ici pour rendre hommage à l'un des défenseurs les plus éloquents et les plus éclairés des droits et des intérêts du haut enseignement.

décisive expérience qui en avait été faite de 1857 à 1861, et institueraient, au seuil des universités, un sérieux et sincère examen d'entrée.

La réalité n'a pas malheureusement répondu au rêve, et la solution donnée par la Chambre au capital problème qui se posait devant elle a été pour tous ceux qu'intéresse le progrès des études supérieures, une profonde et amère déception.

* * *

L'article 6 du projet de loi présenté par le Gouvernement portait⁽¹⁾:

« Nul n'est admis à l'examen de candidat en philosophie et lettres, de candidat en sciences naturelles, de candidat en sciences physiques et mathématiques ou de candidat notaire, s'il ne justifie, par certificats, qu'il a suivi avec fruit un cours d'humanités de cinq années au moins, y compris la rhétorique; à l'examen de candidat ingénieur, s'il ne justifie, par certificats, qu'il a suivi avec fruit un cours d'études professionnelles de cinq années au moins, y compris la première scientifique, ou un cours d'humanités de cinq années au moins. y compris la rhétorique, plus le cours de mathématiques de la première scientifique.

« A défaut de certificats, les récipiendaires auront à subir l'épreuve préparatoire déterminée par l'article 11 de la présente loi. »

De nombreux amendements à l'article en question furent proposés par plusieurs membres de la Chambre; les uns demandant, avec quelques modifications, le certificat de fin d'études; les autres, au contraire, réclamant de tout aspirant aux grades académiques l'épreuve d'entrée. L'un de ceux-ci, dont une pétition de 143 professeurs des universités de Gand, Liège, Bruxelles et Louvain demandait le vote, semblait répondre à toutes les exigences et puisait dans cet appui du corps enseignant une force

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, p. 275.

qu'on ne pouvait désormais lui contester. C'était l'amendement présenté par MM. Cartuyvels et de Smet de Naeyer et conçu comme suit(1):

- Art. 61. Nul n'est admis à l'examen de candidat en philosophie et lettres, de candidat en sciences naturelles, de candidat en sciences physiques et mathématiques, de candidat notaire ou de candidat ingénieur, s'il n'a obtenu le diplôme d'élève universitaire.
- Art. 62. Nul n'est admis à l'examen d'élève universitaire, s'il n'est porteur d'un certificat justifiant qu'il a suivi avec fruit un cours d'humanités de cinq années au moins, y compris la rhétorique, ou s'il n'a subi avec succès l'épreuve préalable au § 3 du présent article.
- « Pour les futurs ingénieurs, le certificat d'études humanitaires peut être remplacé par un certificat justifiant que le porteur a suivi avec fruit un cours d'études professionnelles de cinq années au moins, y compris la première scientifique.
- « Ceux des récipiendaires qui ne seraient pas porteurs de l'un ou de l'autre des certificats mentionnés ci-dessus auront à subir, avant d'être admis à l'examen d'élève universitaire, une épreuve préalable par écrit.
- « Cette épreuve portera sur une question d'histoire ancienne, une question d'histoire du moyen-âge, une question d'histoire moderne et une question de géographie. Pour chacune de ces questions, le récipiendaire aura le choix entre trois questions proposées. Pour pouvoir être admis à l'examen d'élève universitaire, le récipiendaire devra avoir obtenu au moins les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des quatre questions.
- « Nul ne sera admis à subir l'épreuve préalable avant l'âge de 17 ans accomplis.
 - « Art. 63. L'examen d'élève universitaire comprend :
- \star 10 Une traduction du latin en français ou en flamand; un thème latin ou une composition latine, au choix du récipiendaire.
 - « L'usage du dictionnaire est permis.
- « Pour la composition latine, le récipiendaire aura le choix entre trois sujets proposés.
- « L'épreuve sur le latin est facultative pour ceux des récipiendaires qui se destinent aux études d'ingénieur;
- « 20 Une composition française ou flamande, pour laquelle le récipiendaire aura le choix entre trois sujets proposés; une analyse littéraire d'un passage d'un auteur français ou flamand;
 - 3º Au choix du récipiendaire, deux des branches énumérées ci-dessous :
 - « A. Algèbre: progressions et logarithmes, intérêts composés et annuités;
 - « B. Éléments de trigonométrie rectiligne;
 - « C. Éléments de géométrie solide.

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, p. 287.

- « Dans chacune de ces branches, le récipiendaire aura le choix entre trois questions proposées;
- u 40 Au choix du récipiendaire, soit une traduction du grec (avec dictionnaire) en français ou en flamand, soit deux des branches énumérées ci-dessous, dont au moins une des langues anglaise ou allemande:
 - « A. Une traduction de l'allemand en français ou en flamand;
 - " B. Une traduction de l'anglais en françals ou en fiamand;
- « C. L'histoire de Belgique, le récipiendaire ayant le choix entre trois questions proposées;
- « D. La physique, le récipiendaire ayant le choix entre trois questions proposées;
- $\alpha E.$ La chimie, le récipiendaire ayant le choix entre trois questions proposées. a

Des articles subséquents réglaient les conditions de l'examen et la composition du jury chargé de corriger les copies des récipiendaires.

L'amendement n'eut point de succès et le graduat (1), malgré la défense énergique de MM. de Smet de Naeyer, Magis, de Kerchove, etc., fut rejeté par la Chambre le 19 Décembre 1889, par 60 voix contre 41 (2).

Etaient-ils donc bien concluants, bien décisifs, les arguments invoqués devant la Chambre contre le rétablissement de l'examen d'entrée?

Je ne le crois pas, et il suffit pour s'en convaincre de parcourir le réquisitoire prononcé par l'un des plus habiles adversaires de la mesure: l'honorable M. Woeste.

- « Je considère, dit-il, l'examen de gradué en lettres « comme étant tout à la fois contraire à la force et à la
- « liberté des études.
- « Il est contraire à la force des études et cela se com-
- « prend; avec le graduat en lettres, la seconde latine et
- « la rhétorique deviennent des classes de mémoire;

⁽¹⁾ Nous employons ici le mot graduat dans un sens tout à fait général, comme synonyme d'examen d'entrée.

⁽²⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, p. 285.

- « elles cessent d'être des classes de haute éducation « intellectuelle.
- « Le graduat est contraire à la liberté des études, et « qui peut le contester? Si vous imposez le graduat en
- « lettres à tous les établissements, vous arriverez néces-
- « sairement à l'unification des programmes. Vous faites
- « passer une sorte de niveau sur tous les établissements « d'instruction moyenne(1). »

Qu'on relise l'art. 6 de l'amendement de MM. Cartuyvels et de Smet de Naeyer et l'objection de M. Woeste tombera aussitôt. Est-ce exiger, en imposant pareille épreuve aux futurs étudiants, un trop grand effort de mémoire? Est-ce tuer les dernières années de collège ou en faisant des années de préparation exclusive à un examen redouté?

Et cependant, c'est là l'arme principale — on pourrait dire la seule — employée par M. Woeste dans ses attaques contre le graduat. On eût sans doute attendu davantage de ce brillant parlementaire, et l'on s'étonne à bon droit de voir cet esprit si pénétrant et si logique s'arrêter à de semblables arguments, se contenter d'une pareille réfutation de la thèse de ses adversaires.

Mr Woeste prétend « qu'il ne conçoit pas que l'on « veuille empêcher des jeunes gens de suivre des études « supérieures, lorsque telles sont leurs aptitudes (2). » C'est qu'il ne veut pas voir dès lors l'influence néfaste, établie et prouvée par les statistiques les plus sérieuses, qu'exerce sur l'enseignement moyen et sur l'enseignement supérieur, cet accès, libre à chacun, quelle que soit sa capacité, des auditoires universitaires. C'est qu'il ne veut pas voir non plus combien cette invasion, cette invasion

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, p. 45.

⁽²⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, p. 44.

des barbares, comme on l'a dit, rabaissait le niveau du haut enseignement, en forçant le professeur à rester confiné dans les sphères inférieures de la science et rendant ainsi presque impossible toute communion d'idées entre le maître et la pluralité de ses auditeurs. C'est qu'il ne veut pas voir non plus combien est pernicieuse pour ceux-là mêmes qui se présentent à nos facultés, cette absence de toute condition d'admissibilité. - Combien malheureusement, et M. Woeste le sait, s'éternisent impuissants dans les cours universitaires, s'épuisant en de vains efforts, et perdant ainsi, sans résultat aucun pour eux-mêmes, un temps qu'à d'autres études ils eussent plus utilement consacré, si dès l'abord un examen les eût arrêtés. - C'est qu'il ne veut pas voir enfin l'encombrement de plus en plus alarmant des professions libérales. Et cependant, on l'a dit assez, il serait aujourd'hui nécessaire d'empêcher la foule des déclassés de se grossir de jour en jour de tous ceux qui, trop faibles, sont vaincus dans la lutte, et qui, aigris contre cette société qui n'a pas voulu d'eux, en deviennent souvent les pires ennemis (1).

⁽¹⁾ En douze ans (1876-1887), depuis la suppression de l'examen de gradué, la population des Facultés universitaires s'est élevée de 41 à 82 étudiants par 100.000 habitants, tandis que, de 1861 à 1876, sous le régime du graduat, elle ne s'est accrue que dans le rapport de 35 à 41. Pendant la même période, les Ecoles spéciales des quatre universités, qui ont maintenu leurs examens d'entrée, ont une population oscillant de 43 à 37, en gardant à la fin une valeur moyenne de 37 12 (par 242.000 habitants). En résumé, le nombre des aspirants avocats, magistrats, notaires, médecins et pharmaciens a doublé depuis 1876; celui des candidats ingénieurs est resté à peu près constant.

Sous le régime du graduat, quand les Universités ne reçoivent que des élèves, en général suffisamment préparés, il y a, en quinze ans, 20.800 inscriptions aux examens des Facultés, 4912 échecs, donc, en moyenne, 236 par 1000 inscriptions. Sous le nouveau régime, en 12 ans, il y a 48.570 inscriptions, 18.812 échecs, c'est-à-dire, en moyenne, 387 par 1000 inscriptions. Le nombre des échecs a augmenté de 60 pour 100!

⁽DE CEULENEER et MANSION. Le Graduat. Supplément, p. 1.)

Tout cela, on l'a dit et répété cent fois à M. Woeste, mais il n'en a rien voulu entendre. C'est que la cause qu'il défendait n'était pas celle de l'enseignement public, de l'enseignement donné par l'État, et qu'il avait à en gagner une autre qui lui tenait plus au cœur: celle de l'enseignement privé et tout particulièrement celle des établissements religieux d'instruction moyenne. Il craignait, sans doute, d'en voir les élèves succomber désormais. plus nombreux qu'autrefois, devant cette épreuve d'entrée. et il a préféré sacrifier les hautes études, leur avenir et leur progrès à d'étroits et mesquins intérêts politiques. Et c'est là le grand mal. C'est que partout et toujours, dans toutes les questions, quelles qu'elles soient, l'antagonisme des partis élève la voix. C'est à lui malheureusement que trop souvent les Chambres obéissent, alors même que les conseils qu'il donne sont contraires aux véritables intérêts de la nation. Ou'on relise les débats qu'a soulevés la loi récente sur l'enseignement supérieur, et on la verra, cette politique, tantôt habilement dissimulée, tantôt hautement avouée, régner partout pour dicter ses ordres et enlever les votes.

Mr Woeste avait d'ailleurs lui-même si bien conscience de la faiblesse de sa thèse qu'au lieu de s'attaquer, comme il eût dû le faire au graduat en lui-même et aux arguments qui en plaidaient le rétablissement, il s'est, avec une complaisance narquoise, étendu sur la diversité des épreuves proposées, sur l'impossibilité de renfermer dans une formule uniforme les matières à imposer à l'élève, sur les difficultés enfin que pourrait présenter la composition du jury chargé de juger les travaux des récipiendaires.

Cependant, malgré la faiblesse du réquisitoire et l'éloquence de la défense, le graduat fut condamné, comme inutile et même comme pernicieux pour le haut enseignement. * * *

A la suite de ce vote de la Chambre, deux réponses au problème posé se présentaient encore : le libre accès absolu aux Universités et le certificat d'humanités complètes. C'était pour celui-ci, nous l'avons vu, que s'étaient prononcés le Gouvernement et la section centrale.

Que devait être ce certificat exigé des aspirants aux grades académiques, quelle portée lui fallait-il attribuer et surtout quelles garanties de sincérité devait-il présenter? Autant de questions qui surgirent aussitôt et dont la solution, nécessaire désormais, soulevait les plus sérieuses difficultés.

Le but que poursuivaient les auteurs de la mesure proposée était clair sans doute : ils voulaient élever au seuil de nos Universités une digue capable d'arrêter le flot toujours montant des incapables et des indignes.

Telle était l'opinion du principal représentant du Gouvernement dans le débat : M. De Volder, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique (1).

« Je suis convaincu, disait-il, que le Gouvernement, tout en respectant la liberté d'enseignement, a proposé une mesure sage et efficace en subordonnant désormais l'accès des universités à la preuve de la fréquentation d'un cours complet d'humanités. Je ne dis pas qu'on arrivera ainsi à empêcher absolument tous les incapables de s'asseoir sur les bancs de nos écoles supérieures : ce résultat idéal, on ne l'atteindra jamais; mais, ce qui est certain, c'est que, tout au moins, on aura rendu l'accès des universités plus difficile et que la moyenne des étu-

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires. Session 1889-1890, p. 82.

diants sera mieux préparée qu'elle ne l'est aujourd'hui. » Il est permis, je crois, de ne pas partager l'optimisme de M. De Volder sur l'efficacité du brevet de fin d'études. L'on peut en effet lui objecter que le certificat, n'attestant, qu'un simple fait matériel, ne prouve rien quant à la capacité, à la maturité d'esprit de celui qui, fort des droits que le diplôme désormais lui confère, se présentera dans nos facultés. Ce qu'il importe, ce n'est pas de constater que l'élève a pendant cinq années suivi un cours d'humanités quelconques, mais que pendant ces cinq années, il s'est assez meublé l'intelligence et se l'est assez exercée pour aborder avec quelque chance de succès des études universitaires.

Et M. De Volder de répondre à cette objection (1): « Je n'ai pas la prétention d'avoir proposé un système parfait, mais il faut cependant tenir compte de ce fait que le certificat devra mentionner non seulement que l'étudiant a suivi les cours et que sa présence matérielle y a été constatée, mais qu'il a profité de l'enseignement...., et lorsqu'on demande à un directeur d'établissement d'attester qu'un élève a suivi les cours avec fruit, on lui demande nécessairement d'attester que l'élève est apte à suivre les cours de l'enseignement supérieur. »

Sans doute, si tous ceux qui, d'après la loi nouvelle seront appelés à délivrer les diplômes, offraient toutes les garanties de moralité et de sincérité désirables. Mais, on le sait, il n'en est rien, malgré l'avis de M. De Volder qui, lui aussi, se posait la question, mais y répondait affirmativement (2).

« Si l'on part, disait-il, de cette idée préconçue de

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires. Session 1889-1890, p. 83.

⁽²⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890. p. 83.

méfiance envers le personnel des établissements d'instruction qui ne sont pas sous la main de l'Etat, il est évident que le certificat en lui-même n'offre guère de certitude. »

« Mais peut-on croire que les directeurs de nos collèges, de nos établissements privés seront assez peu soucieux de leur dignité et de l'avenir de leurs élèves pour accorder indifféremment un certificat à quiconque en fera la demande? Croit-on qu'ils fourniront à ceux qui n'ont pas reçu une préparation suffisante le moyen d'aborder les hautes études? »

Il faut, disons le mot, être quelque peu naïf pour supposer chez les directeurs d'établissements d'instruction secondaire un tel souci de l'avenir intellectuel de la nation. dans un pays où comme le nôtre règne, dans toute sa large acception, la liberté d'enseignement. Quoi! L'on permet à quiconque, sans s'enquérir en rien de sa capacité ou de sa moralité, d'ouvrir un établissement d'instruction, d'y former des élèves et par une conséquence nécessaire de leur délivrer, à la fin de leurs études, des certificats de cinq années de fréquentation. Et lorsque quelques esprits prudents et sages élèvent des doutes sur la sincérité d'un pareil diplôme, on s'étonne, on crie à la partialité, au parti-pris. Ne s'impose-t-il pas au contraire tout naturellement ce sentiment de défiance à l'égard de l'enseignement libre, échappant à tout contrôle de l'État, lorsque on le voit investi du droit capital de fournir à ses élèves un moyen facile d'aborder, sans entrave, des études supérieures?

Et l'on est donc mal venu en invoquant ici, à l'appui de l'excellence et de la suffisance du régime prôné par la section centrale, l'exemple de l'Allemagne, qui, elle aussi, a adopté comme condition d'admissibilité aux Universités, le système du diplôme de maturité. Comme le faisait remarquer M. de Kerchove à M. De Volder, « le

certificat délivré en Allemagne est des plus sérieux; mais en Allemagne, la commission d'examen qui délivre le certificat de maturité est présidée par un commissaire du gouvernement; ce commissaire apprécie la valeur générale des études de chaque établissement, fait rapport sur l'enseignement donné dans le collège, officiel ou privé, dont il a présidé les examens, et il peut, à la suite de ceux-ci, demander au gouvernement de retirer au gymnase ou au collège le droit de conférer à l'avenir le diplôme de maturité. Il existe donc en Allemagne, en cette matière, un contrôle sérieux de l'Etat et, dans ce pays, les certificats délivrés à la sortie des gymnases ont une valeur réelle et ils ne présentent aucun des inconvénients que nous signalons (1). »

En Belgique, au contraire, le principe de la liberté absolue d'enseignement, proclamé par la Constitution, s'oppose à ce contrôle et à cette immixtion de l'État dans la distribution par les établissements privés des diplômes d'humanités complètes.

Aussi, quoi qu'on en puisse dire, toute base d'appréciation sérieuse manquera au jury chargé d'examiner les brévets ainsi délivrés par les institutions libres. M. De Volder le savait bien, quand on lui demandait si les membres de ces commissions auraient les éléments nécessaires pour rendre un jugement en toute connaissance de cause, et qu'il répondait avec tout le vague d'une défense difficile(2): « Le jury exercera le même contrôle sur tous les certificats aussi bien sur ceux délivrés par des professeurs isolés que sur ceux émanant des directeurs des

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires. Session 1889-1890, p 292.

⁽²⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires. Session 1889-1890, p. 293.

maisons d'enseignement. Le jury aura à apprécier si les certificats présentent les caractères voulus de sincérité et si ceux qui en sont porteurs peuvent être considérés comme ayant suivi avec fruit un programme comprenant toutes les matières qui constituent un cours complet d'humanités. On me demande mon avis sur la solution qu'il conviendrait de donner à certains cas particuliers: en telle ou telle hypothèse que devra faire le jury? Ce n'est pas au sein de la Chambre qu'on peut discuter utilement ces questions et proposer une solution pour chaque difficulté que l'on pressent: il faut s'en rapporter à la conscience du jury, comme on s'en rapporte, pour l'application des lois, à la conscience de la magistrature. »

Mais comment faire appel à cette conscience quand tout élément sincère d'estimation fera défaut aux membres du jury dans les décisions qu'ils seront appelés à prendre?

Autant d'invincibles difficultés qui se posaient dans le système du certificat et que ne soulevait pas l'examen d'entrée. A peine donc la disposition abolissant le graduat avait-elle été adoptée que déjà se faisaient sentir les conséquences fâcheuses de ce vote. Mais la Chambre ne voulut revenir sur l'opinion qu'elle avait précédemment émise, et, en séance du 21 février 1890, la rédaction de l'article 6 (devenu l'art. 5) proposée par le Gouvernement fut définitivement admise (1). L'article 11 réglait l'épreuve imposée aux élèves non porteurs de certificats ou porteurs de diplômes refusés par le jury (2).

⁽¹⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, p. 680.

⁽²⁾ Chambre des Représentants. Annales Parlementaires, Session 1889-1890, pp. 681-682.

- « Art. 11. L'épreuve préparatoire comprend :
- « 10 Les principes de la rhétorique.
- * 20 La traduction, en français ou en flamand, d'un auteur latin em-* prunté au programme de la réthorique.
- « 3º La traduction d'un auteur flamand, allemand ou anglais, au choix « du récipiendaire.
- « 4º Une composition française, allemande ou flamande, au choix du « récipiendaire.
 - « 50 L'arithmétique.
- « 60 L'algèbre élémentaire, y compris la théorie des progressions et « des logarithmes.
- « 70 La géométrie plane et les éléments de la géométrie à trois « dimensions.
 - 2 80 La géographie.
 - " 9º L'histoire de Belgique
- « 100 Les faits principaux de l'histoire ancienne, de l'histoire du « moyen-âge et de l'histoire moderne.
- · Pour les étudiants qui aspirent au grade de candidat en philosophie
- « et lettres, l'épreuve comprend, en outre, une traduction du grec en
- « français ou en flamand. Le Gouvernement aura également le droit de
- « décider que l'épreuve comprend cette traduction pour les étudiants qui
- « aspirent au grade de candidat en sciences naturelles ou de candidat
- notaire.
- « Pour les étudiants qui aspirent au grade de candidat en sciences « naturelles, l'épreuve comprend, outre les matières indiquèes ci-dessus
- « sous les nos 1 à 10 et éventuellement le grec, la géométrie à trois
- « dimensions la trigonométrie rectiligne et les éléments de la physique.
- « Pour les étudiants qui aspirent au grade de candidat en sciences
- « physiques et mathématiques. l'épreuve comprend les matières de
- « l'épreuve préparatoire à l'examen de candidat ingénieur. »



Telle donc la solution donnée par nos législateurs au capital problème des conditions d'admissibilité aux Universités. On l'a vu, rien n'est plus insuffisant, rien plus dérisoire que la mesure introduite dans la loi nouvelle, pour endiguer le flot d'incapables qui de tous côtés continuellement menace nos auditoires. Et néanmoins la Chambre en a voulu l'adoption, guidée par un détestable esprit politique de quelques-uns de ses chefs,

qui l'ont fait obéir une fois de plus aux exigences des établissements religieux plutôt qu'aux vrais intérêts intellectuels du pays.

Et d'ailleurs, la loi n'eût-elle pas pris ce caractère politique, et la majorité n'eût-elle pas suivi ces chefs qui l'ont conduite au gré de leurs désirs, que sans doute elle se fût ralliée au même régime. Dans toutes les questions qui se posent devant elles, nos Chambres ont la prétention de rendre par elles-mêmes d'infaillibles sentences. Convaincues comme elles le sont qu'elles savent tout et beaucoup d'autres choses encore, elles se reposent, toutes béates et toutes confiantes, dans leur universelle compétence. Que leur importe que 143 professeurs d'Université. ayant pratiqué l'enseignement supérieur, en connaissant les nécessités, pénétrant les causes actuelles de sa lamentable faiblesse, lui demandent, dans leur désir de le relever, le vote de telle ou telle disposition. Elles n'ont cure de la pétition qu'ils leur adressent, et l'on voit le chef de la majorité. M. Woeste lui-même, abandonner le langage parlementaire pour qualifier de scie l'argument que tiraient de cet accord unanime du corps professoral belge les partisans du rétablissement du graduat.

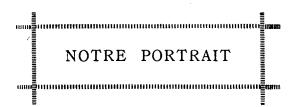
Et cependant, la Chambre eût dû se rallier avec d'autant plus d'empressement et de confiance au système de l'épreuve d'entrée que celui-ci était plus contraire aux intérêts pécuniaires directs du personnel enseignant. Mais aucune raison, quelle qu'elle fût, n'a valu devant cette présomption d'une Chambre, et d'une Chambre telle que la nôtre, à vouloir tout régler par elle-même, sans écouter les conseils de ceux qui seuls, grâce à une compétence véritable, peuvent faire autorité dans de pareils débats. Et puisque l'on a si souvent parlé de la risée de l'Europe dans la discussion de la loi récente, ce qui nous la vaudra peut-être plus que tout, c'est le spectacle inouï

de cette réunion « d'aveugles discutant une question de couleurs. » Que l'on parcoure les comptes-rendus de ses séances, et l'on verra cette assemblée, étrangère aux premières données du problème, émettant même dans des Annales expurgées les idées les plus saugrenues, les théories les plus renversantes, statuer, avec une prétention qui n'a d'égale que son ignorance des choses, sur des questions de vie ou de la mort pour la haute culture intellectuelle de la nation.

Février 1890.

B.







NOTRE PORTRAIT

ous dédions cette année notre Almanach à M. Adolphe Pauli, professeur à la Faculté des Sciences.

C'est avec empressement que la jeunesse universitaire a profité de l'occasion que lui offrait la publication du sixième de ses Annuaires pour témoigner à l'un de ses professeurs les plus sympathiques ses sentiments de profonde reconnaissance et de respectueuse estime.

Élève de notre École du Génie civil, M. PAULI y obtint en 1843 le diplôme d'Ingénieur-Architecte. Un séjour de cinq années à Munich d'abord, dans les principales villes d'Italie et de Sicile ensuite, permit au jeune étudiant de fortifier et d'étendre son éducation scientifique, sous la direction des meilleurs maîtres et au contact journalier des chefs-d'œuvre de l'art ancien.

En 1850, à peine rentré à Gand, M. Pauli obtenait au concours la place de Directeur des cours d'Architecture à notre Académie des Beaux-Arts, et peu après, en 1851, l'Administration communale se l'attachait comme architecte des bâtiments de la Ville. D'autre part, les succès de sa pratique et la haute valeur de son enseignement à l'Académie attiraient bientôt sur lui l'attention du Gouvernement, qui, le 13 août 1861, le nomma professeur-adjoint aux écoles préparatoire et spéciale du Génie Civil. Des arrêtés royaux du 7 octobre 1867 et du 25 octobre 1873 le promûrent successivement au rang de professeur extraordinaire et de professeur ordinaire à la Faculté des sciences, où il fut chargé de donner les cours d'éléments d'architecture, d'architecture civile et d'histoire de l'architecture.

Enfin en 1881, le Roi, voulant reconnaître les services éminents rendus par M. PAULI, pendant une longue et féconde carrière, à la science et à l'enseignement universitaire lui accorda la croix d'Officier de son Ordre, distinction qui valut au professeur de la part de ses élèves et anciens élèves la plus flatteuse et la plus enthousiaste des manifestations.

Ajoutons que M. Pauli est membre agrégé du Corps académique de l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers, membre de la Commission Royale des monuments, membre enfin de l'Académie Royale de Bruxelles (classe des Beaux-Arts), qu'il eut l'honneur de présider comme Directeur en 1885.

Dès ses débuts dans la carrière universitaire,

M. Pauli s'y montra professeur de talent comme il s'était révélé architecte distingué. Enseignant avec méthode, joignant aux préceptes de la théorie les précieux conseils de son expérience, il sut toujours donner à ses leçons un charme et un attrait particuliers.

A côté des nombreux cours mathématiques et techniques de l'École, les leçons d'Architecture et d'histoire de l'Architecture remplissent une mission spéciale : celle de développer le goût chez les élèves, de faire naître en eux l'amour du Beau, au milieu du chaos d'équations et de formules qu'accumulent dans l'intelligence les études exclusivement scientifiques, de fusionner enfin ces deux éléments en apparence si opposés, la Science et l'Art, qui se mêlent jusqu'à se confondre dans une œuvre d'architecture bien conçue.

Ces principes d'art rationnel, d'idéal vrai, M. Pauli les enseigne en savant et en artiste dans des causeries familières qui captivent et instruisent à la fois.

Bon, d'une grande bonté, affable dans ses rapports avec les étudiants, M. Pauli a su se concilier l'estime et la sympathie de ses élèves, cette muette affection qui rend la leçon attrayante pour celui qui la donne comme pour ceux qui l'écoutent.

Dans quelques mois, les Écoles prendront définitivement possession du nouvel Institut des sciences, le splendide édifice élevé pour elles d'après les plans de M. Pauli. Grâce à son grand talent, grâce aussi à sa situation privilégiée de professeur, qui le mettait à même de juger des améliorations nécessaires et des perfectionnements désirables, M. Pauli a doté la ville de Gand d'un monument grandiose et les Écoles de locaux vraiment dignes d'elles. Aussi est-ce à la fois au maître distingué et au savant architecte de l'Institut des sciences que nous offrons la dédicace de cet Annuaire, heureux de pouvoir acquitter ainsi une part de la lourde dette de reconnaissance, contractée par les nombreuses générations d'étudiants qu'a formées l'enseignement de M. Pauli.





de génie de chaque langue est le plus entime et le plus sur dépositaire du génie des nations qui la parlent, et c'est dans la poésie surtout qu'il s'ins-- prime, aussi la Belgique, ne fût ce que par ses poetes, a-1. elle vraiment l'anne française. nous la sentons Iseur de la France parce. - que rien du meilleur de nous ne s'y sent dépayse, July rushommy



HE BAISER.

ieu termina son œuvre, et referma les cieux...
Alors le premier homme et la première femme,
Se réveillant émus dans l'Eden radieux,
Tressaillirent tous deux sous un ciel plein de flamme.

Comme ils se regardaient avec toute leur âme, La main touchant la main et les yeux dans les yeux, Sans deviner pourquoi—mais sans crainte du blâme D'en Haut — ils eurent un soupir silencieux....

Dieu, qui les épiait, vit son œuvre incomplète, Et, pour que la douceur d'aimer y fût parfaite, Inventa le Baiser, vrai langage du cœur.

Depuis lors les amants, dans un rêve enchanteur, Sentent parfois trembler sur leurs lèvres pâmées, Le baiser lent et doux de deux lèvres aimées.

CAROLUS REX.





LE BAIN.

enise se baignait le soir, à l'heure exquise et reposante qui précède le coucher du soleil. La mer était alors d'une douceur d'huile, sommeillante déjà sous l'apaisement du ciel pur. Sur la plage déserte, loin des regards et loin du bruit, Denise, les jambes et les bras nus, pouvait gagner la mer sans hâte, à petits pas de ses pieds étroits, un peu longs, mais d'une cambrure correcte et ferme. Tout près de l'eau, les ongles déjà humectés par sa dernière éclaboussure, elle demeurait immobile pendant quelques secondes, le buste penché sur l'onde tentatrice, à regarder la houle caressante des vaguelettes lasses, et, sous leur transparence souriante, l'appel timide et passionné du sable blanc. C'étaient alors les premiers pas dans cette fraîcheur vivante, cette lente ascension de bienêtre autour de ses membres, cetinterminable et délicieux frisson le long des moelles apaisées, avec le chaud regard de l'astre à sa nudité saine, l'exquise moiteur de ces baisers de vague à sa chair pure. Puis enfin la chute soudaine, complète dans l'onde lumineuse, cette seconde d'extase folle et d'oubli si complet du monde et de la vie, qu'elle en perdait la notion même de cette mer qui la berçait, perdue dans son étreinte molle, dans son onctueux frôlement d'Inconnu, de Lointain, d'Eternité palpable et fuyante, dans la caresse vivante de cette main de mystère et de ces lèvres d'Infini. Et cela l'immobilisait pendant une heure entière, insensible et silencieuse, au centre d'un petit remous d'écume fraîche dont on eût dit du lait perlé par la blancheur mate de ses membres. Elle s'abandonnait à la Passion de l'eau, délicieusement séduite et apaisée par cette pression dont elle enroulait son corps vierge, par les baisers qu'elle égrenait sur toute sa chair chaste, sans trêve, sans repos, sans fin....

(du Réveil)

FRITZ ELL.



PAYSAGE D'OCTOBRE

a Hesbaye dort sous un amoncellement de ténèbres. C'est à peine si je distingue la route où je chemine : une route grise, tailladée, ravinée, émaillée de flagues d'eau. Sous mon pied, la terre est molle, molle et flasque comme la chair d'un cadavre. De temps en temps, autour de moi, montent d'étranges bruits vite étouffés dans l'obscurité: trottinements de souris, palpitations d'ailes, frissons des choses. Au ciel, un débile clignottement d'étoiles semble une agonie d'astres. Mes yeux inquiets scrutent l'Orient, lui adressent une muette prière, quémandant un peu de vie, un peu de soleil, un peu de joie. Insensiblement le ciel bleuit au ras du sol, puis, doucement, se blafarde. Effrayées par cette virginale tache blanche, les ténèbres reculent, découvrent des villages

qui s'arrondissent en bosses noires dans l'indécise clarté du matin. Le jour triomphe, l'horizon se dessine et la grande plaine ondulée étale tout autour de moi sa désolante nudité, où bossellent, çà et là, comme de grosses taupinières, des tas de fumier régulièrement alignés et des monceaux de fanes en train de pourrir. Au bord du chemin, un petit buisson grelotte, frileusement. Sa belle toison roussie tombe feuille par feuille et va former un moelleux nimbe d'or à son pied.

L'Orient, maintenant, se duvette de nuées légères et soyeuses, semblables à des poignées de douce laine blanche qu'on aurait trempées dans un bain d'or. Et une si grande paix tombe de ce coin de ciel que la terre en frissonne de bonheur. Mais bientôt les nuées follettes s'endeuillissent, se rejoignent, se confondent et finissent par former un lourd nuage cendré qui s'interpose comme une épaisse muraille d'airain entre le soleil et la terre. Dans le lointain, les grands arbres qui, tout à l'heure, tendaient joyeusement vers le ciel leurs branches gemmées de feuilles multicolores, frémissent sous les froides caresses d'un vent aigre et, tristement, abandonnent leurs joyaux à la fange du sol. Une rumeur sourde monte du village

voisin. Des volutes de fumée blanche s'effiloquent à la crête des toits et le sifflet d'une batteuse à vapeur, installée dans la cour d'une ferme, pousse un râle douloureux et suraigu qui plane quelques instants, comme une effrayante menace, au-dessus des choses. Cà et là, sur les routes aux ornières lustrées, apparaissent des travailleurs frileusement emmitouflés dans des vêtements terreux : les mains dans les poches, le torse courbé, lentement ils cheminent derrière de grands bœufs, aux têtes dodelinantes, dont les naseaux glaireux lancent dans l'air frigide des jets de vapeur blanchâtres. Des chaînes cliquettent, des roues cahotent, des essieux grincent et, de temps en temps, la voix rauque d'un charretier stimule d'un juron bref les bêtes qui somnolent en marchant. Tous ces bruits discordants forment une sorte de mélopée d'une infinie tristesse — la mélopée de la terre anxieuse, soupirant après les chauds baisers du soleil ...

Voilà le massif nuage d'airain qui se déchire : par la fente un œil regarde — un œil gigantesque, ensanglanté, effroyable... Un long frisson d'horreur court sur la plaine, obligée de boire les pleurs de sang qui découlent de cette œil cyclopéen. Insensiblement les deux tronçons de nuages se rejoignent comme les battants d'une lourde porte, glissant sans bruit dans l'espace. Dans le demijour crépusculaire, les travailleurs entament leur besogne : à droite, à gauche, partout, c'est un éparpillement de silhouettes brunes se mouvant sur la terre brune.

Par dessus l'importun nuage qui s'obstine à voiler le soleil, une lueur rose se profile en éventail sur un fond blafard. Petit à petit ses contours se modifient, sa couleur se transforme et le ciel se plaque de deux faisceaux de rayons semblables à de grandes ailes d'or, aux pennes irisées, désespérément ouvertes pour un impossible envolement. Mais le nuage s'entête, renfle son dos et voile de nouveau toute clarté; puis, comme si une soudaine pitié s'était emparée de lui, il se déchire en nuées multiformes qui se rangent complaisamment pour livrer passage au soleil dont les rayons bondissent, joyeux, sur la terre attristée. Ils enveloppent la plaine d'une étreinte moite, dissolvent les brumes qui blanchissent autour des villages, lustrent le poil des bœufs, parsèment d'étincelles le soc des charrues, réchauffent le derme hâlé des travailleurs et se faufilent dans les frondaisons jaunissantes pour caresser chaque feuille, sourire à chaque brin d'herbe et réveiller les insectes endormis dans la toison des mousses.

Sous les tièdes baisers de cette lumière blanche, la terre se pâme comme une amante au contact des lèvres aimées. Une joie douce se répand sur les traits des ouvriers, qui se tienneut un peu plus droits derrière les charrues et les herses et sifflottent de temps en temps un petit air guilleret dont les notes résonnent agréablement dans l'air calme. Deux ou trois semeurs arpentent les champs : le torse cambré, l'extrémité du semoir enroulée autour de la main gauche, ils lancent les graines d'un mouvement rythmique de la main droite, avec une dignité de prêtre épandant sa bénédiction sur les fidèles.

Mais voilà que des nuées difformes et effrayantes comme des bêtes d'Apocalypse ascendent le ciel : les unes se traînent péniblement sur d'indescriptibles moignons, les autres rampent ainsi que des reptiles et laissent derrière elles une sorte de trace gluante; celles-ci sont roulées en boules comme de gigantesques hérissons, celles-là affectent la forme de mâchoires démesurément ouvertes; et toutes s'avancent de plus en plus vite, semble-t-il, comme

si elles étaient talonnées par un intense besoin de manger du soleil. Elles commencent par dévorer les rayons, s'attaquent ensuite à l'astre qu'elles ont tôt fait d'engloutir, et, tandis que leurs ombres glacées traînent sur le sol, comme de flottantes draperies noires, les visages des travailleurs s'assombrissent et les arbres, à l'horizon, désespérément frissonnent...

Et la terre passera ainsi par des alternatives de bonheur doux et d'infinie tristesse jusqu'au moment où la nuit, l'implacable nuit, la figera derechef sous le poids de ses ténèbres froides. Alors, dans un mélancolique cliquetis de ferrailles, derrière leurs bêtes somnolentes, les pacants silencieux regagneront les villages, laissant seul dans la grande plaine nue, au bord du chemin, le petit buissson qui, un peu plus dénudé, un peu plus frileux, continuera de grelotter.

HUBERT KRAINS.





VA - T'EN!

a-t'en!... Je ne veux plus te sentir près de moi,
O toi que je maudis, femme vile et parjure.
A d'autres va livrer, cynique et sans effroi,
Tes baisers plus cuisants qu'une horrible blessure.

Si grand que fût l'amour que j'éprouvais pour toi, Tu devais lâchement, ingrate créature, Me trahir sans raison et venir sous mon toit, A ma lèvre brûlante offrir ta lèvre impure.

Va-t'en! Ne reviens plus me rappeler qu'un jour fe t'ai donné ma vie et mon sincère amour.... Laisse-moi pleurer seul sur ta conduite infâme.

Va-t'en! Assouvis-toi d'ardente volupté Avec ceux que séduit ta fatale beauté Et qui devront mourir du poison de ton âme!

EDMOND HANTON.



HISTOIRES DU « RÉGIME ».

lugubre et froid. Penchés sur nos dessins où l'abat-jour plaquait brutalement sa lumière jaune, nous écoutions le vent qui faisait rage au dehors et la pluie qui crépitait contre les vitres. Et malgré la nudité des murs blanchis à la chaux et la froideur de la grande voûte de pierre, le ronflement du poêle répandait dans l'antique salle de régime une vague sensation de chaleur et de bien-être.

Mon crayon courait sur le papier blanc, esquissant les voussoirs, façonnant les moulures du couronnement, mais ma pensée s'envolait rêveusement, ressaisir en de fugitives visions les souvenirs des hivers disparus; de rapides silhouettes se dessinaient : les anciens salles d'étude, toutes semblables avec leur apparence

de cellules de cloître et patiemment je cherchais à les repeupler des figures à demi effacées des camarades d'alors. Combien avaient disparu de la vie universitaire pour se jeter, on ne sait où, dans les âpres luttes de la vie! Machinalement mes yeux fixaient l'obscurité de la cour où les arbres se tordaient sous l'étreinte de la rafale....

Brusquement, la porte s'ouvrit, livrant passage à une horde bruyante et sauvage : c'étaient les copains de la salle d'à côté qui faisaient irruption dans la nôtre pour nous demander l'hospitalité; ils étaient gelés, les pauvres, et leur colère se traduisait en imprécations violentes contre Jef qui avait négligé d'entretenir le feu. Tant de détresse nous attendrit, et, laissant là nos projets, nous allumâmes nos vieilles bouffardes pour nous joindre au groupe qui faisait cercle autour du poêle.

Alors, comme de bonnes femmes devisant devant le ronronnement de la bouilloire, nous nous perdîmes dans le récit de nos souvenirs d'autrefois, lorsque, nouveaux venus à l'école, nous nous acclimations au régime de la *Préparatoire*.

Que tout cela était déjà loin, les leçons arides d'analyse et le divertissant cours de physique, Léon, l'incorruptible Cerbère, et le garçon de salle qui venait nous annoncer de sa voix de stentor : M. le professeur Mansion est là!

Tout cela avait fui comme un rêve et maintenant, en *Spéciale*, on avançait rapidement, passant de salle en salle, après chaque examen, jusqu'à ce que l'on serait au bout du couloir...

Après,... après on s'en ira, chacun de son côté, pour tâcher de se frayer un chemin dans le monde, à coups de coude ou à coups de crayon, mais on n'oubliera jamais les bonnes heures passées à l'Université avec les camarades du régime...

— C'est égal, il avait du bon, le régime en *Préparatoire*, soupira quelqu'un. On y était plus surveillé et au moindre bruit la tête sévère et renfrognée du conducteur se montrait dans l'entre-baîllement de la porte; c'était moins agréable, mais bien plus amusant. On y retrouvait dans l'étroite surveillance dont nous étions entourés quelque chose de la vie de collège, et l'irréprochable « maître de topographie »

nous rappelait assez bien le pion qui avait été la bête noire de nos années d'athénée!

Notre salle d'étude était située, je m'en souviens comme si c'était d'hier, presqu'à côté du cabinet du conducteur, ce qui nous valait à la moindre alerte sa désagréable visite; là, il ne fallait songer ni à fumer, ni à chanter; mais comment rester enfermé toute une après-midi sans jeter un bonjour au soleil qui rayonnait là-bas derrière les carreaux de la fenêtre, sans laisser déborder cette joie exubérante des vingt ans qui éclatait, le travail fini, en folles allégresses.

On fredonnait d'abord, paisiblement, en sourdine, les airs en vogue, mais les voix montaient, montaient irrésistiblement, atteignant bien vite un diapason dangereux. Il y avait à cette époque à l'Eden un chanteur comique qui obtenait tous les soirs un succès fou, en criant, juché sur un cheval de bois, de sa voix tonitruante, en guise de refrain à ses couplets: A ch..., à ch... à chevaaal!

Ah! ce refrain! ce qu'il a provoqué d'expulsions, de remontrances de l'inspecteur, on ne s'en fait pas d'idée; chanté en chœur, il éclatait dans les salles du régime comme le bruit du tonnerre et l'écho le répercutait dans les hauteurs de la voûte.

Puis un silence se faisait derrière les portes encore frissonnantes; un pas furtif dans le corridor, et la figure du conducteur apparaissait, satanique, vengeresse; sans mot dire, le nez sur notre papier, nous dessinions avec terreur, tandis que de sa grosse voix colère, « il » nous accablait d'invectives.

Une autre fois, trouvant qu'il faisait bien sec au régime, nous avions décidé d'acheter une grande bouteille de cette liqueur à cerises qui a fait la renommée du Plumet. Chacun eut son verre et la bouteille fut confiée au moins suspect d'entre nous : c'était le plus jeune, le plus bavard, le plus amusant de tous; sa verve ne tarissait pas; et son rire saccadé, sa franche gaîté jetaient une note joyeuse dans la monotonie du régime, pendant les longues heures consacrées aux dessins d'architecture. Maintenant qu'il est loin de nous, perdu dans la grande Allemagne, nous songeons bien souvent à lui, en ces moments de rêverie et de retour vers le passé, et il nous suffit de chanter sa

chanson favorite pour évoquer son souvenir....

Sous sa direction, la nouvelle société coopérative de consommation marcha à merveille, et tous les jours, après les cours, les copains prenaient leur petit verre ensemble, tranquillement, au coin du feu, en digérant péniblement les dérivées et les intégrales de ce bon M. Mansion....

Ah oui! c'était le bon temps! et tout en fumant mélancoliquement notre pipe, nous nous perdions longuement dans ces ressouvenances de jadis.

— Maintenant c'est fini de rire, s'écria quelqu'un, il nous faut bloquer ferme, et, les mains dans les poches,il hocha silencieusement latête.

Bah! on se sentait devenir peu à peu fonctionnaire de l'administration; il ne s'agissait plus de plaisanter; et puis, quoi! on se faisait vieux et le plaisir était maintenant d'en bourrer une, entre deux cours, en se grillant les fesses devant le poêle.

Et l'on se rappelait l'histoire du carreau de la salle 7. C'était l'an dernier. Les premières effluves printanières remplissaient la nature d'une vie nouvelle et les cœurs d'étudiants d'une ardeur juvénile; sous les rayons du soleil de mai, le régime s'était égayé et notre joie éclatait en chants divers, en cris tumultueux, en disputes pour rire dans lesquelles chaises, cahiers, équerres se livraient à une sarabande échevelée, lorsque par malheur un projectile égaré s'en vint passer par le carreau de la porte vitrée.

Comme le cas était fréquent, l'autorité décida de faire un exemple. Il fut donc notifié aux copains de la salle 7 que leur carreau ne serait pas remplacé. Les malheureux, en proie à tous les courants d'air, prièrent, supplièrent, mais en vain. Alors on usa d'un moyen héroïque : les intéressés s'associèrent et ouvrirent une souscription publique; chacun donna, qui un sou, qui un centime, et grâce à cet élan de fraternelle générosité, on put acheter une pièce de fort belle qualité; l'un de nous, très fort en technologie des professions élémentaires fut chargé de la placer. Tout marcha à souhait et le lendemain une pancarte s'étalait triomphalement sur le nouveau venu, avec l'inscription: « Ce carreau a été placé ici par souscription publique ». Suivaient les noms de ceux qui n'avaient pas souscrit.

En gens entendus, les propriétaires du car-

reau de la salle 7 eurent soin de l'enlever avant les vacances pour le faire remplacer aux frais de l'État et le reléguèrent avec soin dans un tiroir où il sert actuellement de réserve; peut-être un jour le transportera-t-on au nouvel Institut des sciences lorsqu'on l'aura inauguré, à Pâques ou à la Trinité...

Pauvres salles de régime! Dans quelques mois la bruyante jeunesse des Écoles les quittera à jamais, mais il restera derrière le silence de leurs portes closes, dans le vide de leurs pupitres abandonnés, comme un écho et un souvenir des générations d'ingénieurs qui s'y sont formées.

JOHN.





PRIMULT VERIS.

vril entr'ouvrait les yeux des lilas.

Les sentiers étaient tout pleins de murmures.

Nous allions à deux, foulant sous nos pas,

Primevères d'or, pâquerettes pures.

Les sentiers étaient tout pleins de murmures, Et des rossignols s'élevaient les chants. Primevères d'or, pâquerettes pures, Je cueillais pour toi les fleurs dans les champs.

Et des rossignols s'élevaient les chants, Les bouvreuils bavards contaient leurs tendresses. Je cueillais pour toi les sleurs dans les champs; Autour de ton front slottait l'or des tresses.

Les bouvreuils bavards contaient leurs tendresses, Les prés avaient de grisantes odeurs. Autour de ton front flottait l'or des tresses, Tes yeux de velours brun semblaient réveurs. Les prés avaient de grisantes odeurs, Le printemps joyeux enivrait les âmes. Tes yeux de velours brun semblaient réveurs; Sous les saules verts nous nous arrêtâmes.

Le printemps joyeux enivrait les âmes, Faisant les amours soupirer tout bas. Sous les saules verts nous nous arrêtâmes... Avril entr'ouvrait les yeux des lilas.

ALBERT GUEQUIER.



FIN DE SIÈCLE UN ACTE.

Pour FRITZ ELL

ce non « pur bijou »

PERSONNAGES:

Mr Lavedan. — 55 ans
Mr de St Gallier, neveu de Mr Lavedan. — 30 ans.
Mme Lavedan. — 45 ans.
Mme de St Gallier. — 28 ans.

La scène chez les de St Gallier.



FIN DE SIÈCLE.

Un fumoir-bibliothèque. — A droite, un divan. — Au fond, une table avec encrier, journaux, gravures, etc. — A gauche, deux fauteuils.

SCÈNE I.

M' DE St GALLIER, M'me DE St GALLIER.

Monsieur, plongé dans un fauteuil, fume par bouffées menues. Madame, assise auprès d'une table, à l'arrière-plan, consulte des gravures.

Mme DE St GALLIER.

Dormez-vous?

Mr DE St GALLIER, sursautant. Hein? Non, mais j'allais le faire. Mme DE St GALLIER.

Vos gravures sont absurdes Je ne demanderai plus conseil à ces demoiselles — par votre entremise —, car leurs travestis sont grotesques.

Mr DE St GALLIER.

Prenez celui de Loulou Pichon.

Mme DE St GALLIER.

Ce fameux costume que vous conseillez à toutes mes amies depuis votre emballement pour cette petite niaise? Grand merci, je ne suis pas cagneuse.

Mr de St Gallier, vexé.

Elle non plus. Ses jambes ont ruiné plus d'un.

Mme DE St GALLIER, se levant.

La belle affaire!

Mr DE St GALLIER, toussottant.

Hum! hum!

Mme DE St GALLIER, se dirigeant vers le canapé.

Ricanez... mon cher. Hier encore, votre ami Gaston — que vous déclarez bon juge en la matière — disait n'avoir jamais vu jambes aussi bien tournées que les miennes.... même chez Loulou Pichon.

Mr de St Gallier, indifférent.

Et en quel honneur lui avez-vous exhibé....

Mme DE St GALLIER, s'asseyant.

C'est à la fancy-fair du cercle, pendant les tableaux vivants, qu'il a, paraît-il, fait cette observation... Je voudrais un costume très-court, inédit, collant... pas trop, laissant à ma taille sa souplesse naturelle.

Mr de St Gallier, baîllant.

Je suis de votre avis.

Mme DE St GALLIER.

Je trouverai quelque chose.

Mr DE St GALLIER.

Celui de débardeur vous irait aussi à merveille.

Mme DE St GALLIER.

Peuh! Il est si banal.

Mr DE St GALLIER.

Celui de doctoresse?

Mme DE St GALLIER.

C'est trop montant.

Mr DE St GALLIER.

Celui d'Eve alors?

Mme DE St GALLIER.

Pendant la chute?

Mr DE St GALLIER.

Après. Est-il trop difficile à porter?

Mme DE St GALLIER.

Non, avec quelques leçons.

Mr DE St GALLIER.

Quel professeur choisiriez-vous?

Mme DE St GALLIER.

Soyez tranquille, ce ne serait pas vous.

M' DE S' GALLIER.

Alors je file au cercle.

Mme DE S' GALLIER.

Je vous admire. Et l'oncle qui va débarquer?

Mr DE St GALLIER.

Flanqué de sa moitié, c'est vrai. J'avais eu la chance de l'oublier; ils seront cause que j'arriverai quand ma veine aura tourné.

Mme DE St GALLIER.

Gaston m'a dit que vous aviez fait sauter la banque l'avant-dernière nuit. Loulou Pichon aura eu son coupé (appuyant)... à elle, au moins?

M' DE S' GALLIER, vexé, hausse les épaules.

Mme DE St GALLIER.

Puis-je compter sur vous pour le bezigue de ma tante, ce soir? Je dois être, à une heure, au bal de Lady Clifton; je serai de corvée demain.

Mr de S' Gallier.

Cristi! Si je l'avais su plus tôt. Enfin, je vais prévenir... (il se lève, se dirige vers la table, commence à écrire, puis s'arrêtant): Je compte sur ma liberté demain soir?

Mme DE St GALLIER.

C'est promis.

(M^r de S^t Gallier se remet à écrire, Madame de S^t Gallier ouvre un livre qu'elle a pris dans un rayon.)

SCÈNE II.

LES MÊMES, Mr LAVEDAN, Mme LAVEDAN.

 M^{me} Lavedan, entrant et embrassant M^{me} de S^{t} Gallier.

Bonjour, chère enfant (allant vers Monsieur de S^t Gallier qui vient lui-même à sa rencontre). Bonjour mon neveu.

Mr DE St GALLIER, s'inclinant.

Ma tante. (Ils causent.)

M^r Lavedan, entrant et allant à M^{me} de S^t Gallier.

Toujours belle, mignonne!

Mme DE St GALLIER.

Vous savez donc ce que c'est qu'une jolie femme.... en province?

Mr LAVEDAN, souriant.

Regardez votre tante.

 $(M^{mc} de S^t Gallier se dirige vers M^{mc} Lavedan; toutes deux causent.)$

Mr DE S' GALLIER, venant vers Mr Lavedan.

Pas trop éreinté, mon oncle?

Mr LAVEDAN.

Oh! éreinté!... fatigué, tout au plus.

Mme DE St GALLIER, à Mme Lavedan.

Je vais vous faire conduire dans votre appartement.

Mme LAVEDAN.

J'accepte; mes boucles se ressentent du voyage. A tantôt. (Elle sort en souriant à son mari.)

Mr DE St GALLIER.

Un mot à expédier et je suis à vous. (Il s'assied à la table et se met à écrire. M. Lavedan et M^{me} de S' Gallier s'asseyent sur le divan.)

Mr Lavedan.

Vous rajeunissez, Juliette.

Mme DE St GALLIER.

Et vous êtes toujours aimable, mon cher oncle.

M' LAVEDAN.

Nous ne dérangeons en rien vos sorties, je suppose?

Mme DE St GALLIER.

Non; j'ai même condamné ma porte pour être à vous pendant quelques heures...., à minuit je m'éclipse.

Mr LAVEDAN.

Comment, (appuyant) je m'éclipse?

Mme DE St GALLIER, simplement.

Que voulez-vous dire?

Mr LAVEDAN.

Mais... votre mari... qu'en faites-vous?

Mme DE St GALLIER, à Mr de St-Gallier.

Vous n'allez pas chez Loulou Pichon, Gontran?

Mr de St Gallier, levant la tête.

Il est entendu que je reste. (Il se remet à écrire.)

Mr Lavedan.

Loulou Pichon! Quel nom cocasse! C'est une de vos amies?

Mme DE St GALLIER, riant.

Ah non par exemple!

Mr LAVEDAN, ahuri.

Et Gontran ne vous accompagne pas toujours?

Mme DE St GALLIER, riant plus fort.

Vous êtes renversant, vrai.

Mr LAVEDAN.

Plutôt renversé. Jamais votre tante n'allait seule au bal.

Mme DE St GALLIER.

Je reviens à l'in stant. (Elle sort en fredonnant:)

Vous me pinciez tous les jours Souvenez-vous en Toujours.

Mr LAVEDAN, se levant.

Gontran!

Mr DE St GALLIER, levant la tête.

Mon oncle?

Mr LAVEDAN.

Ta femme est toujours aussi.... extraordinaire? Mr DE St GALLIER, posant la plume.

Vous la trouvez drôle?

Mr LAVEDAN, accentuant.

Plus que drôle.

Mr DE St GALLIER.

Moi pas.

Mr LAVEDAN.

Vraiment!

M' DE S' GALLIER, se levant et se dirigeant vers un fauteuil.

Elle manque de pschutt.

Mr LAVEDAN.

Qu'est-ce cela?

Mr DE S' GALLIER.

Vous parlez sérieusement?

Mr LAVEDAN.

Certes.

Mr DE St GALLIER, s'asseyant.

Comment vous l'expliquer? (Se grattant la tête.) Un exemple vous fera comprendre. (Dédai-

gneusement.) De votre temps.... les femmes portaient soit au bal, soit au théâtre, une parure quelconque, diamants ou autre. (M^{me} de St-Gallier rentre sans être vue et écoute près de la porte.)

Mr LAVEDAN, s'asseyant.

Oui; j'avoue mon faible pour un collier de perles sur une peau blanche et satinée.

Mme DE St GALLIER.

(A part.) Vieux satyre! (elle va s'asseoir à la table, discrètement.)

Mr DE St GALLIER.

Eh bien.... aujourd'hui cela manque de pschutt.

Mr LAVEDAN.

Alors par quoi remplacer cela?

Mr DE St GALLIER.

Par des riens que quelques-unes imaginent et que peu savent porter. Ainsi, l'une de mes danseuses — connue d'ailleurs par sa grande élégance — portait, pour toute parure, au dernier cotillon de l'ambassade russe, un scarabée couraillant parmi les dentelles de son corsage. (Avec un geste) C'était d'un pschutt! Saisissez-vous?

Mr LAVEDAN.

A moitié.

Mme de St Gallier, étouffant un éclat de rire.

Ils sont amusants.

Mr DE St GALLIER.

Un second exemple..... pour l'autre moitié, (avec une grimace). Autrefois..... les femmes portaient des boucles d'oreilles (appuyant) bien pareilles.

Mr LAVEDAN.

Evidemment.

Mr DE St GALLIER.

Aujourd'hui encore, cela manque de pschutt. Une femme — qui sait s'habiller — choisira un rubis pour une oreille et pour l'autre, une émeraude.

Mr LAVEDAN.

Pour éviter les déraillements? Feu vert, la voie est libre; feu rouge, elle est fermée. J'ai compris, merci. Mme DE St GALLIER, allant vers Mr Lavedan.

Savez-vous que vous ne manquez pas d'àpropos, mon oncle.... (M^r Lavedan s'incline). En vous modernisant un peu l'on ferait de vous un Monsieur fort présentable.

Mr LAVEDAN.

Est-ce une amabilité? (Riant) Voulez-vous refaire mon éducation? (M^r de S^t Gallier file à la française.)

Mme DE St GALLIER, s'asseyant.

Certainement. Je vais vous indiquer illico les grandes lignes à suivre pour devenir pschutteux. Quant aux mille détails, ce serait trop long et vous saisirez sans moi....

Mr LAVEDAN.

Dois-je poser des questions et vous y répondre?

Mme DE St GALLIER.

Non, le contraire. J'imaginerai les situations délicates où un homme peut se trouver dans la vie. Prenons un des cas les plus fréquents: une femme du monde devient la maîtresse de son cocher.

Mr LAVEDAN, sursautant.

Hein!

Mme DE St GALLIER.

Eh bien?

M' LAVEDAN.

(A part.) Ecoutons jusqu'au bout. (Haut.) Rien, j'attendais la suite

Mme DE St GALLIER.

Si cette femme était la vôtre, que feriez-vous?

Mr LAVEDAN.

Cela demande réflexion... En tous cas, chez nous, en province, on ne se sert de la valetaille que pour soigner ses chevaux ou faire cirer ses bottes.

Mme DE St GALLIER.

Soit; mais si le valet fait plus que son service?

Mr LAVEDAN.

On le paie en conséquence.

Mme DE St GALLIER.

Vous y voilà, mon oncle! La conclusion?

Sachant que Madame le trompe Monsieur doublera les gages du valet qui le remplace.... avantageusement quelquefois. Un autre cas très ordinaire: vous vous emballez un soir, à une table de jeu,... et vous vous enfoncez. Comment payer?

Mr LAVEDAN.

On va chez un ami lui emprunter la somme et l'on s'acquitte dans les vingt-quatre heures.

Mme DE St GALLIER.

Je m'y attendais! Dans les vingt-quatre heures! Mais on serait deshonoré.

Mr LAVEDAN.

Alors, le moyen?

Mme DE St GALLIER.

Le moyen? Emprunter la somme..... (ap-puyant)au garçon du cercle et payer rubis sur l'ongle. C'est très pschutt! Demandez à votre neveu Gaston.

Mr LAVEDAN.

Ah il en est là Gaston? Et c'est pour payer le luxe de la partageuse.....

Mme DE S' GALLIER, l'interrompant.

Comment avez-vous dit? Partageuse? Il est très joli votre mot, quoique datant de Louis-Philippe.

Mr LAVEDAN.

Vous ne le trouvez pas de circonstance?

Mme DE St GALLIER.

Tout à fait. Cependant celui en cours le vaut bien.

Mr LAVEDAN.

Quel est-il?

Mme DE S' GALLIER, perlant.

Une horizontale.

Mr LAVEDAN.

Étant donnée leur attitude (après une pause) normale.

Mme DE St GALLIER.

Bravo! Vous êtes dans le train.

Mr LAVEDAN.

Comment?

Mme DE St GALLIER.

Notre conservation était...... à la crême. Croyez-moi, si vous voulez réussir auprès des femmes, mettez un peu de poivre.

Mr LAVEDAN.

Il n'y a pas longtemps encore.... je savais leur plaire.... sans mettre de poivre.

Mme DE St GALLIER.

Je n'en doute pas. Aujourd'hui, les femmes adorent les condiments; cela enlève le palais de prime abord, mais après..... De votre temps.....

Mr LAVEDAN, interrompant.

Encore!

Mme DE St GALLIER.

... les jeunes filles, au sortir de pension, rentraient dans leur famille, faisaient de la tapisserie et des confitures; puis, une fois mariées, remplaçaient les ouvrages de mains — devenus trop frivoles — par un tricot et menaient jusqu'à extinction cette vie bébête.

Mr LAVEDAN.

Vous exagérez.

Mme DE St GALLIER.

Du tout, je l'ai vu ainsi chez moi. On nous élevait dans une ignorance crasse des moindres choses; on nous tenait à l'écart de toutes idées larges, sous prétexte qu'elles dépassaient le niveau de notre intellect : cela à cause d'un préjugé déclarant la femme inapte à comprendre toute question étrangère aux soins du ménage. Aujourd'hui.... enfin.... nous avons réagi.

Mr LAVEDAN.

Vous plaidez l'émancipation de la femme?

Mme de St Gallier.

Non. La question, pour avoir été retournée en tous sens, est devenue insipide. Toujours est-il que si j'avais une fille, je l'élèverais autrement.

Mr Lavedan.

Quel serait votre système d'éducation?

Mme DE St GALLIER.

Le système actuel. Dès sa naissance, le baby et sa nourrice seraient consignés à la nursery. Mr LAVEDAN.

Vous trouvez cela naturel?

Mme DE St GALLIER.

A coup sûr. Jamais nous ne pourrons nous entendre, tout étant changé.

Mr LAVEDAN.

Pas quand il s'agit de bébés?

Mme DE St GALLIER, appuyant.

Même quand il s'agit de bébés. Ainsi..... on ne les... dépose plus dans les choux de la même façon.

Mr LAVEDAN.

Vous vous moquez de moi?

Mme DE St GALLIER.

Non. On appelait enfants du premier et du second lit, ceux nés de deux mariages successifs; il serait plus juste de dire enfants du premier et du second canapé.

Mr LAVEDAN.

Parce que maintenant tout se fait un peu partout.... à la vapeur. Merveilleux!

Mme DE St GALLIER.

La trouvaille est de Rochefort.

M^{me} Lavedan et M^r de S^t Gallier rentrent en causant.

SCÈNE III.

M^{me} Lavedan, M^{me} de S^t Gallier, M^r Lavedan,
M^r de S^t Gallier.

M' LAVEDAN, à Mme Lavedan.

Vous nous surprenez en pleine conférence sérieuse. Venez donc écouter.

M^{me} LAVEDAN, s'asseyant auprès de M^{me} de S^t Gallier.

Que disiez-vous mignonne?

Mme DE St GALLIER.

J'expliquais à mon oncle que tout est changé en cette fin de siècle.

Mme LAVEDAN.

Quoi donc?

Mr LAVEDAN.

Tout, chère amie, je te conterai cela. Notre nièce est une follette. Voulez-vous causer chiffons pendant que j'irai avec Gontran faire un tour de boulevard?

Mme DE St GALLIER, riant.

Ne le laissez pas aller, ma tante, il ferait des folies.

M' DE S' GALLIER.

Il serait peu aimable de quitter ces dames. (A part.) Merci! piloter cette vieille ganache!

M' LAVEDAN, à M' de S' Gallier.

Je croyais vous tendre une perche, Gontran. (Ils s'asseyent).

Mme DE S' GALLIER, narquoise.

Vous remontez votre garde-robe, ma tante?

Mme LAVEDAN.

Je fais faire quelques toilettes seulement, trèssimples. J'ai vu un modèle dont la jupe toute unie était garnie de deux plissés dans le bas. Mme DE St GALLIER.

Pour votre gouverne, c'est déjà vieux.

Mr LAVEDAN.

Qu'en dites-vous, Gontran?

Mr DE St GALLIER.

Cela me paraît aussi déjà trop porté.

M^{mo} LAVEDAN, à M^{me} de S^t Gallier.

Et quelle est la toute dernière mode?

Mme DE St GALLIER.

La robe toute unie au dessus et, à l'intérieur, de minuscules volants jusques en haut.

Mme LAVEDAN.

Tiens! c'est étrange.

Mme DE St GALLIER.

Pourquoi? Il est évident que ces messieurs préfèrent les dessous.

Mme LAVEDAN.

En quoi cela peut-il influer?

Mme DE St GALLIER.

N'est-ce pas dans l'intention évidente de plaire que vous vous habillez?

Mme LAVEDAN.

A mon mari, oui.

Mme DE St GALLIER.

Une femme s'occupe-t-elle jamais de savoir si sa mise plaît.... à son mari.

M' DE St GALLIER, baîllant. Qu'est-ce que cela peut faire à un mari?

Mme DE St GALLIER.

Je trouve que ces volants ont une excellente raison d'être. (Après une pause) Il peut arriver qu'une robe se retourne et la doublure donne,... aux passants...., la mesure de l'élégance de la femme qui la porte.

Mme LAVEDAN, ahurie.

Quelle théorie subversive!

Mr DE St GALLIER.

Bien trouvé.

Mme LAVEDAN.

Et en quoi ces fameux volants?

Mme DE St GALLIER.

En faille.

Mme LAVEDAN.

Et les jupons?

Mr DE St GALLIER.

Tous les dessous en surah noir pour le jour et surah fantaisie fond blanc pour le soir.

Mme LAVEDAN, à Mme de St Gallier.

Vous me montrerez quelques uns de vos modèles?

Mme DE St GALLIER.

Oh! moi, depuis longtemps.... je ne porte que du surah rose.

Mr LAVEDAN, à Mr de S' Gallier.

Pincé mon neveu!

Mme LAVEDAN.

Alors Gontran, pour être si bien renseigné, vous devez avoir des intérêts dans un magasin de lingeries? Mr LAVEDAN.

(A part). Ambulant.

Mr DE St GALLIER.

Oui, je suis le principal actionnaire.

Mme DE St GALLIER.

Un placement malheureux.

Mme LAVEDAN.

Cédez vos actions.

Mr DE St GALLIER.

Jamais de la vie. J'ai lancé l'affaire; on tient à ses créations.

Mme DE St GALLIER.

Et à ses créatures.

Mme LAVEDAN.

Je ne comprends plus.

Mr LAVEDAN.

Moi bien.

Mme DE St GALLIER.

Moi trop bien.

Mme LAVEDAN.

Voyons, nous parlions de surah. (A Gontran.) Vous me conduirez dans votre magasin?

Mr de St Gallier.

Je regrette; il y a encombrement pour l'instant. Ma semme vous indiquera sa lingère.

Mr LAVEDAN, à Mm Lavedan.

Je crois aussi que tu feras mieux, car elle ne peut manquer de pschutt.

Mme LAVEDAN.

Qu'est ce que cet éternûment?

M' LAVEDAN, se levant.

C'est le superlatif du genre actuel. Il semble n'être pas de ton goût. (M^{me} Lavedan dit non de la tête.) C'est que tu n'en comprends pas les finesses. Maintenant que, grâce à Juliette, me voilà modernisé, si je recommençais ma vie.... je ne t'épouserais plus. (Avec dédain.) Jeune fille, tu faisais des confitures; jeune femme (s'arrêtant devant M^{me} Lavedan et la toisant) tu tricotas. (Levant les épaules.) Tu n'as pas même su bifurquer. Bêtement,... sans voir la vigueur

prometteuse de nos valets..... tu as passé tes jours entre ton mari et tes enfants. Tes enfants.... conçus de si banale façon!

Mme LAVEDAN, stupéfaite.

Es-tu fou, mon ami?

M' LAVEDAN.

Non. Je suis « fin de siècle ».

Mme LAVEDAN.

Qu'est-ce cela encore?

Mme DE St GALLIER.

Expliquez, nous verrons si vous avez compris.

Mr LAVEDAN.

Fin de siècle? C'est une formule qui permet de masquer toutes espèces de petites... saletés... derrière un prétendu système. (Montrant Gontran) Ces messieurs se ruinent pour des drôlesses qui, en échange, ne leur donnent que la sotte gloriole de faire croire leurs reins assez solides pour entretenir un cheval de luxe.

M' DE St GALLIER.

Oh! oh! mon oncle!

M' LAVEDAN, s'échauffant.

Oui, mon cher, (moqueur) de mon temps, on avait des maîtresses, mais, en amour comme en politique..... on ne vôtait pas toujours en blanc. Quant, ayant perdu au jeu, il nous fallait avoir recours à quelque bourse, c'était celle d'un ami qui nous venait en aide; si notre main se tendait vers un garçon du cercle, c'était pour lui jeter un louis et non pour lui en emprunter dix. Enfin, surtout, si nous aidions nos amis à ensemencer leurs terres, nous savions au moins soigner les nôtres.

 M^{me} DE S^t GALLIER, à M^r de S^t Gallier. C'est pour vous ceci, Gontran.

M' DE S' GALLIER.

Je suis conservateur.

Mme DE St GALLIER, à Mr Lavedan.

Vous avez gagné une tasse de thé; (allant ver la sonnette) on l'apporte à l'instant.

Mr LAVEDAN.

Grand merci, le thé m'agite. (M^{me} de S^t Gallier interroge M^{me} Lavedan du regard.)

Mme LAVEDAN.

Non, une toute petite tasse m'empêche de fermer l'œil.

Mr LAVEDAN, à Mme Lavedan.

Tu dois être fatiguée. Nous retirons-nous?

Mme LAVEDAN.

Si tu veux.

Mme DE St GALLIER.

Vous connaissez vos appartements.

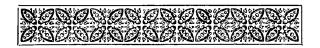
Mr LAVEDAN.

Nous retardons, toute belle.... un seul suffit.

RIDEAU.

MELMAUR.





AMOUR TRISTE.

I. - COIN DE CIEL.

ept heures du soir. Au fond du jardin. Sous la charmille blanche et verte.

Elle et lui. Seize ans.

Il avait parlé et lentement, pendant qu'il lui contait sa peine, les beaux yeux de la jeune fille, humides de cette printanière soirée d'amour, s'étaient levés au ciel.

Et les deux regards, se suivant, allaient làbas, bien loin, voir naître l'étoile du soir. Et le rêve commença.

Le soleil se couchait, baissant à l'horizon, et la terre et lui s'unissaient en un baiser. Une pourpre auréole rougissait le ciel tout autour de l'astre, et jusque bien loin, dans un mélange de bleu tendre et de carmin, le ciel était vert pâle comme une émeraude.

Des nuages passaient, légèrement, en flocons d'ouate et l'on aurait cru voir se détacher la silhouette de quelque montagne neigeuse. Parfois, surplombant un précipice, un vieux castel aux fines crénelures se profilait sur un glacis. L'imagination prêtait au rêve et tout bas, en son âme, on s'attendait à voir les ponts-levis se baisser et sortir une gente damoiselle sur son coursier. Plus près du soleil, s'amoncelaient de gros nuages assez opaques pour ne point laisser passer les rayons de l'astre; vers leur crête, la lumière se glissait et les dentelures s'ourlaient finement de soie rose.

Et le blond Phœbus descendait mollement vers la terre. Puis il disparut. Et à travers les feuilles de laurier-rose les étoiles apparurent, points brillants sur le fond obscur, clous d'or dans ce ciel de lit immense sous lequel Phœbus et la terre dormaient.

Leur regard s'étonnait en voyant dans ce ciel naguère limpide scintiller une lueur, une pâle étoile; puis, à côté, une autre apparaissait comme une aigrette de feu St-Elme.

Et le pan de ciel que leurs yeux pouvaient apercevoir éveillait l'idée d'un coin d'immense manteau royal, bleu, à paillettes d'or, rutilantes dans l'obscurité du soir.

Phœbé, lentement, de sa majesté de reine, s'avançait, faisant les cornes à l'Orient comme pour se moquer d'une chose cachée là-bas dans les replis obscurs du ciel. Ses rais glissaient dans les arbres, caressants comme un regard d'amour. Jusqu'aux arrière-plans du ciel le scintillement des étoiles était continu et tout à fait à la fin du monde visible une petite lueur pâlotte et tremblottante.... l'Étoile polaire!

Des senteurs vagues et éthérées troublaient les sens dans ce repos du soir; un susurrement dans l'herbe, un baiser de fauvettes dans la haie, tout poétisait la nuit; doucement la main aimée pressa celle de l'amante et lentement, lentement, comme une rose le soir penche sa collerette sur sa tige, la tête de Berthe s'appuya sur l'épaule de Gaston.

II. — Вектне.

Elle était brune.

J'aime les brunes; de grands yeux de biche bistrés d'où les regards sortent si doux et si chatouillants qu'ils sont comme des rayons d'amour; des yeux qui se dilatent et brillent quand on dit : je t'aime; qui rutilent avec des flamboiements de lynx dans la possession amoureuse, quand lèvres à lèvres, dans une étreinte passionnée, on se boit la vie.

Berthe était brune, avait ces yeux et ces flamboiements d'yeux; mais vingt ans de libertinage du père avaient rendu la fille étique.

Elle n'en savait rien. Étant jeune elle aimait. Parfois un filet rouge paraissait sur le mouchoir dans un accès de toux. Qu'était-ce? Elle disait : ma gencive saigne, ou bien : Gaston m'a mordue.

Ce sont ces femmes qui aiment le mieux. Ne pouvant les faire aimer longtemps, Dieu les fait aimer bien.

Et dans les étreintes de l'acte, quand les

âmes se joignent et se confondent, leur vie s'en va goutte à goutte et, victimes des débauches du père, esclaves d'un cœur chaud et d'une nature emportée, elles meurent avec du sang aux lèvres, un peu de poumon sur le coussin; mais qu'importe si on leur dit : je t'adore!

III. - Père et Fils.

- Mon père, je l'aime.
- -- Tu ne l'épouseras pas; c'est inutile. Elle n'a pas le sou. Tu as une position, un bel avenir. J'ai sué pour toi. Une rue de maisons sera ta dot. Et j'aurais travaillé pour une femme qui ne vaut pas....
 - Mon père....
 - Non, n'insiste pas.
 - Je l'aime.
- Ça passe. Et peu m'importe! Est-ce que ça se fait ces choses-là? J'avais vingt-cinq ans. Mon père me dit : tu épouseras la fille de l'épicier Moiret. Je ne l'aimais pas. C'est ta mère. Je l'ai épousée quand même. L'amour est venu. Quand tu auras vingt-cinq ans, je te

ferai épouser ce qui te convient. Tu auras cinquante mille francs de dot. Après ma mort deux cent mille. Ta position te rapporte trois mille francs par an, ce qui à cinq pour cent te fait un capital de soixante mille francs. Donc:

50,000+200,000+60,000 = 310,000.

Tu épouseras une femme de trois cent et dix mille francs.

- Et sur le dos d'une femme vous mettez l'étiquette trois cent mille! Et pour vous les femmes sont le bétail d'une espèce de marché! Oui met à prix? Deux cent mille. Deux cent mille un. Deux cent mille un par ici. Deux cent mille deux par là. Vous êtes à deux pour l'avoir. Deux cent mille trois. C'est pour rien. Deux cent mille trois. Personne ne dit mieux? Un. deux.... trois. Adjugé! Et voilà, pour vous, ce que c'est qu'une femme - une marchandise. Et pourquoi la prenez-vous donc? Est-ce pour avoir une servante qui ne peut donner ses quinze jours? — ou bien définissez-vous la femme : une nécessité physique ? Le cœur, la beauté, l'amour.... tout cela n'est donc rien? Mon père, j'aime.
 - Tu aimes! Soit. Mais sais-tu qui tu aimes?

Ta cousine. Ça ne se fait pas dans les familles. Ça donne des enfants de deux sous, rabougris, petits crevés avec une once de vie. Vois. Les rois ça s'épouse entre eux. Les Fainéants sont déchus de suite. En Espagne la branche se meurt. Et partout. Non. Je ne veux pas faire danser sur mes genoux des enfants rachitiques. Comprends donc: ta cousine....

- J'aime!
- Tu aimes! Eh bien, soit. Ta cousine? Qu'est-ce-que c'est? Tu ne le sais pas. Ah! qu'un oncle doive dire ça de sa nièce. Une étique. Elle a les os rongés par le mal. Quand elle crache c'est du sang avec des morceaux de plèvre. Tu ne l'as donc jamais regardée? Mais ses yeux c'est de la fièvre, et dans deux ans, si tu l'épouses, c'est, malheureux, la mort d'elle, de tes enfants et de toi.
 - Mon père, j'aime.

IV. - Mort.

Vesprée d'août. La baie de la fenêtre est ouverte. Quelques rais de soleil se sont égarés dans les branches du vieil arbousier d'en face et semblent ne quitter les feuilles qu'à regret. Il y a des jeux de lumière, des balancements de ramure et sur la muraille d'à côté des figures fantastiques se dessinent, comme celles que l'on fait l'hiver pour effrayer les enfants qui ne sont pas sages.

Une brisette agite le dessus de l'arbre et dans leur pot des violettes tardives frissonnent sur la fenêtre. Elle est encadrée d'un chêvrefeuille où l'on perçoit des chuchotements et des pépiements d'oiseaux et de par son milieu descend une longue branche qui se balance laissant entrevoir l'intérieur de la chambre.

La chambre est pauvre, mais propre : Des bahuts en vieux chêne. Un crucifix sur la cheminée. Et deux personnes.

Une femme et un homme. — Berthe et Gaston.

Depuis deux mois ils sont partis de la maison paternelle et dans une envolée de baisers ont uni leurs âmes à jamais.

Hélas! Berthe est malade. Le mal mange lentement la vie. Et, fleur divine, l'amour s'épanouit au cœur de la désespérée.

Ils se sont aimés deux mois, deux beaux

mois remplis de bécotements à pleines lèvres, ne vivant pour ainsi dire plus sur cette terre, lui dans ses yeux, elle dans les siens. La fatalité avait voulu réunir ces deux êtres que tant de choses écartaient l'un de l'autre et que l'amour unissait par des liens de mort.

Qui pourrait décrire ces moments heureux où, la mort lâchant pour un instant sa belle victime, ils se racontaient leur joie d'être l'un à l'autre tandis que l'espoir rayonnait à leur front?

Ils vivraient heureux, seul à seul; lui par sa position n'aurait pas besoin des secours du père et soignerait sa jeune maîtresse avec toute la délicatesse de son amour.

Mais la toux, une toux violente, venait secouer la poitrine de la malade et ravir la joie qu'un instant de répit leur avait fait naître au cœur.

Le troisième mois, quand les feuilles verdirent les arbres et que tout dans la nature se préparait à la vie, elle mourut.

Et pour le passant qui s'écarte jusqu'au combe où gît le cimetière, qu'il adresse du fond de son âme une prière à Dieu pour le bonheur de la jeune et malheureuse amante.

GODISCAL.



LETTRE D'AMOUR.

LE BAISER.

vais vous me demandez, mon exquise, ce que vais vous répondre par un conte des fées, — il était une fois un pauvre, un vieux mendiant. Il s'en allait par les grand' routes : sa figure était ridée comme le bâton de cornouiller qui guidait ses pas et ses cheveux étaient gris, gris comme la poussière de la route vibrante de lumière. Il s'en allait avec la lassitude de vivre.

Or donc, il arriva qu'un papillon — savez-vous, petite reine, d'où viennent les papillons? Je me suis laissé dire qu'un jour un rayon de soleil se plaignit au bon Dieu de pendre depuis des siècles, toujours, dans sa même position oblique; et le bon Dieu le décrocha, l'appela « vilain », le coupa en

petits morceaux qu'il éparpilla autour de lui. Ce furent les frêles papillons, aux ailes de lumière semées de poudre d'or et condamnés depuis à ne jamais se fixer. — Mais n'oublions pas notre bonhomme. Il arriva donc qu'un papillon l'entendit gémir. Or ce papillon était une bonne fée: la fée Lazuline si vous voulez. Et elle embrassa le pauvre diable : un baiser de papillon, le contact de deux ailes; car elle frôla de son aile la paupière de l'aveugle. Vous avais-je dit que mon mendiant était aveugle?

O, miracle! Le misérable a retrouvé la vue, ses rides sont allées rejoindre les vieilles lunes, il a vingt ans. Et, dans le baiser, le papillon déjà loin envolé, a laissé quelques poussières d'or de son aile, qui sonnent la messe des écus dans le gousset où logeait le diable il y a un instant.

Voilà, mignonne chère, dans un apologue oublié par Perrault sur un coin de ma table, la légende du baiser. J'espère avoir gagné le mien et le réclame.

PETRUS PIRUS.

Gand, 1886.





POUR UNE FOIS!

La fête du Figaro au bénéfice d'Anvers. Un bout d'Eden tombé dans l'Enfer; toutes les clameurs, toutes les tortures, toutes les grimaçantes contorsions d'une légion de damnés, soudainement précipités en un coin du Paradis de Mahomet; des démons et des houris, des sourires et des cris, des regards et des gestes, un vacarme à faire trembler la Grande Ville elle-même, et cependant quelque chose d'exquis, une atmosphère de ciel dans cette fournaise, une délicieuse sensation d'enlèvement, d'annihilisme, de chute éperdue, au milieu de ce frôlis perpétuel et troublant de peau fraîche, d'ylang-ylang, de femme et de soie.

Guidel, le petit Belge tout fraîchement jeté dans cette furie de joie, Guidel regardait tout cela, perdu tout au bout du grand hall, les reins brisés, la tête lourde, presqu'abattu contre un étal tendu d'étoffes rares, à l'abri duquel Mademoiselle X. Y., du théâtre etc., jetait aux passants d'entières jonchées de roses.

Petite, mince et fraîche, avec d'immenses yeux doux dans un mignon visage de peluche pâle, elle tendait d'une main sa sébille de velours, toute débordante de pièces d'or, et de l'autre, incessamment, inondait le flot des donneurs d'une écume de pétales onctueuses, blanches et veloutées comme elle. Et son geste faisait saillir son corsage de satin mauve aux emmanchures larges d'où sortaient, infatigables et tentants, les deux plus beaux bras de la terre.

Guidel, ayant reçu toute une brassée de fleurs dans le cou, se retourna vers la charmeuse et la regarda.

Précisément, la foule venait de s'ouvrir un peu devant elle pour faire place au prince de Z., un monarque imbécile et vieux auquel sa suite frayait passage à grand renfort de coups de coude, et qui — chose louable — comme grisé par la folie d'entrain qui le baignait dans son

intensité, semait à pleines mains les pièces d'or dont on avait rempli ses poches avant de le conduire à la fête.

Le cortège s'arrêta devant la bouquetière, et le monarque s'avança, très laid, sa grosse face bouffie tout allumée de vice, mais le corps raide, conservant encore un reste d'étiquette, malgré la grande flambée de désir qui réchauffait ses vieilles moelles. Il regarda la femme de très près, presqu'à fleur de peau, comme on souffle sur un brillant pour en estimer la valeur. Et, l'expertise l'ayant sans doute satisfait, il entama avec la belle enfant un conciliabule mystérieux, une vraie conférence diplomatique, dont les curieuses masses autour de lui essayaient vainement de surprendre le secret.

L'échange de vues fut du reste court, et la combinaison rapide. La petite femme, un peu plus rose que tantôt, prit une fleur dans sa corbeille, la piqua elle-même dans la princière boutonnière de son interlocuteur, et, tandis que le monarque écrasait la sébille de velours sous une avalanche de louis d'or, elle tendit vers lui ses lèvres tout humides, et, de cette fraîcheur, frôla sa vieille joue altérée.

Un grand remous passa dans toute la foule massée autour d'eux, et quelques bravos éclatèrent, quand l'actrice releva la tête, souriante, en jetant au monarque, dans la perlure exquise de sa denture blanche, cette phrase malicieuse et cruelle comme un défi:

« Pour les pauvres, Sire! »

Le prince la comprit, sans doute; car il s'en fut très vite, après un grand salut, la laissant là, toute rose encore, mais soudainement envahie par une émotion singulière, comme un immense dégoût de ce baiser moite sur cette chair flasque. Et, tandis que Guidel s'avançait à son tour, un peu timide, dans une vraie pitié de cette femme adorable et courageuse dont il devinait le mal, en bredouillant une excuse pour sa modeste obole, elle reconnut à son accent un peu traînard un Belge, un frère de tous ces malheureux pour le bonheur duquel elle venait de souffrir si cruellement dans sa pudeur de femme et sa délicatesse d'artiste. Tout son visage s'éclaira d'un vrai rayon de soleil. Et comme le baiser du prince brûlait toujours ses lèvres rouges, comme la foule arrêtée devant elle semblait la narguer encore de sa bruyante approbation, elle empoigna les deux mains du grand garçon dans ses petites mains de Parisienne, et l'attirant contre l'étal, d'un geste brusque et charmant, elle l'embrassa d'un baiser bien sonore devant la salle tout entière, en lui criant de sa voix fraîche, exquisement gouailleuse et faubourienne, dans la franchise de sa gaîté revenue:

- « Pour une fois, sais-tu! »

FRITZ ELL:





! SIXMXE

« Forever - Never! »

Longfellow.

orsque ce vague émoi dont les coups nous épeurent, M'apprit, un soir d'hiver, à quel point je t'aimais, Je crus rêver un ciel que nos âmes n'effleurent Jamais.....

Depuis lors, j'ai senti sur mes yeux, qui les pleurent, Se poser — pour calmer d'inutiles regrets — De longs baisers d'amour, des baisers qui ne leurrent Jamais.

Oui, j'ai vécu ce Rêve! Et ces traces demeurent Tout au fond de mon âme, heureuse désormais, Car de tels souvenirs, ma Ninette, ne meurent Jamais!

CAROLUS REX.



LE 5 DÉCEMBRE.

A Monsieur Maurice Siville.

'était, certes! — un temps triste, très humide — une soirée pleine d'ombres opaques, trouées des réverbères qui saignaient du rouge.

Parfois une large bise balayait ces ténèbres et les flammes du gaz, subitement avivées, grandissaient et jetaient des lueurs rageuses sur les pavés lisses. — Puis de l'ombre encore tenace et despotique — partout — dans le murmure faubourien de la rue.

— 9 1/2 heures, rue Blaes.

Aux vitres, des éclaircies alenties de lumières avaricieuses de leurs lueurs où se devinaient les attirants mystères des misères pâles, la poésie blême des névroses, — et — en soi —

tout un empire doux de tristesse et de compassion aimante pour la souffrance de là-haut.

De ces fenêtres claires naissaient des drames inconnus avec des actes de férocité et puis — comme un orchestre frêle — des plaintes d'enfant blondes, supplieuses et très basses, en leur voix cassée de faim, — tout un long roman cruel d'amour brutal — par l'homme — soumis et accepté par la femme.

Prodigieusement la nuit éversait de l'ombre froide, pinçante aux chairs mollies par la tiédeur de la chambre quittée — et l'esprit — dans une grêle nonchalance s'accrochait à la lumière triste crachée par ces fenêtres-là, pensant y réaliser — un instant — toute l'idée spleenitique qui se donjonnait en mon âme.

Seules, les vitrines éparpillaient l'immensité de leurs éclairages grossiers, sur les dalles du trottoir, en nappes de clartés, et, sur les monticules luisants de pavés, en de fuyants éclairs purpurins.

C'était donc le 5 décembre, que ce temps triste et accablant qu'on eût voulu — pour la réjouissance des âmes enfantines et impatientes — d'une divine blancheur de neige, avec, au ciel, une stellaire rêverie de lune compatissante et prometteuse d'un infini de jouets pour les petits déshérités de la rue Blaes, la longue et murmurante artère populacière!

Mais cette nuit était une dynastie de ténèbres — profilant l'absolu de sa tristesse évocatrice sur ces pauvretés grouillantes en ces demeures lasses. Et il m'eût semblé une profanation qu'une tombée de neige — alors! — C'était si vraiment harmonique ce noir avec ce pauvre.

Au milieu de la voie le vide dans les ténèbres. Uniques — là-bas — deux orbites éclairantes d'un lourd chariot tremblottaient par le cahotement assourdissant des roues. On eût dit deux prunelles de Peur, espionnant la Foule.

Mais, aux vitrines, têtes collées, tout un peuple de femmes bruissait, énorme, avec de subits assoupissements de cupidité maternelle devant l'étalage des jouets inaccessibles!

Oh! à ce moment, combien leur maternité eût craquelé la glace...

Mais en elles, en toute cette masse fatiguée — leur désir — par l'Honnéteté Populaire, était tenue en lisière.

Et macabre, un ruissellement d'éclairs acca-

pareurs scintillait en leurs pauvres yeux, — si étrangement luisants sur la pâleur cireuse de leurs joues éfoncées par la misère — qu'on eût pensé voir deux débris d'étoiles, d'étoiles mortes aux lueurs subitement reconquises aux larges embrasées!

Et de loin, en le firmamental enveloppement des lampes, les têtes grandissaient, grossissaient, étranges, difformes, tandis que sur leurs épaules maigres se sinuaient des châles, dans une usure éteinte des couleurs fausses.

Et toutes ces têtes grandissaient....

Alors, comme d'un creux rauque, filait une exclamation — et les têtes, toutes, en l'énormité de ces ombres amalgamées aux clartés, tournaient lentes, tournaient très mystérieuses, comme étonnées d'entendre une voix dans le silence troublé de leur âme — et un frisson ondulait tous ces corps hâves, comme un réveil de formidable haine et d'un désir conquérant et bref car, une vitre — une simple et si fine! — séparait leur sublime main gourmande de mère, de tous ces enfantins jouets qui eussent fait la joie de leurs bambins, vaguement songeurs.

Mais c'était vite amoindri ce long désir, et à nouveau une lymphatique pavidité les enclouait à leur désespérance.

Maintenant le froid tenaillait leur peau ridée et les pieds en cadence frappaient les dalles humides — donnant à leur corps un vague et continuel balancement.

La nuit toujours épandait — plus dense — au ciel sa tenture de poix, à longs replis serpentants sur jusqu'à terre, de sorte que — en dehors du carré lumineux des vitrines — c'était un illimité néant profond, comme des trous de mines à fleur de sol.

Et, bientôt! en mon œil fixe, voici qu'à leur tour ces corps humbles — jusqu'alors si humbles et si frissonnants — à peine éclairés par derrière de quelques lueurs enfuies par dessus les énormes têtes, voici que ces corps s'accroissaient, fabuleux, despotiques, — et de leurs âmes sonores et grandes, comme un hurlement de vagues, voici que mugissaient les houles des colères populaires, farouches et blêmes. — Et tous ces corps s'augmentaient, s'entrelaçaient dans la fraternité des mêmes revendications, dans leur même fantastique souhait du désir

inaccompli - pour s'unifier - enfin! - dans une colossale charpente surhumaine, avec cet étourdissant frémissement des haines contenues prêtes à siffler dans un buccin de féroce vengerie!

Et subitement devenu pensif devant cette masse de femmes souffrantes, symbolisant quelles effrayantes réalité et misère! - je m'étais senti conquis à elles - car je venais de comprendre la Patience sublime de la Foule des Humbles et la Puissance énorme et contenue de sa Force devant la Tyrannie des Vitres : la cupidité misérable des AUTRES : des mauvais Riches!... espionnant de leurs yeux tremblants le Peuple grandissant!...

FERNAND ROUSSEL.

Décembre 1889.



BOULANGER JUGÉ PAR RAMOLLOT.

(Au Mess du 195^{me} de ligne, les officiers prennent leur café en attendant l'heure de l'exercice.)

COLONEL RAMOLLOT.

R...con! Cognac, N... de D...! Quel sacré temps, Messieurs, trouvez pas?

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Oui, mon Colonel, il fait bien mauvais.

COLONEL RAMOLLOT.

Dites donc, lieutenant Mitourouette, c'q' vous avez à me reluquer de la sorte? Suis pas une femme, tendez-vous? Colonel Ramollot n'a pas de mollets, n'a pas de devants, pour lors, pourquoi me faire de l'œil! trouve ça dégoûtant.

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Rassurez vous, mon Colonel, je ne vous fais

nullement de l'œil. Je fume paisiblement mon cigare en attendant le rappel.

COLONEL RAMOLLOT.

J'vois bien q'vous fumez pas vot' pipe. Pour lors qu'vous faites en fumant vot' cigare?

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

J'attends l'heure de l'exercice.

COLONEL RAMOLLOT.

Ah! très bien. Dites le donc, Lieutenant, vous s'expliquez, jamais! s'crebleu! et pourtant voilà une heure qu'j'vous demande c'q'vous f... de bon.

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Je fume mon cigare en attendant le rappel.

COLONEL RAMOLLOT.

Comprends, N... de D... Comprends. Suis pas une bête. Mais pourquoi ne lisez-vous pas les journaux, comme vos camarades. Savez peut-être pas lire? Pour lors vous êtes une croute, un crétin.

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Oh! mon Colonel! Si je ne lis point, c'est que je déteste la politique et particulièrement maintenant que nous sommes en pleine période électorale.

COLONEL RAMOLLOT.

Vous parle pas de période électorale. Tendez vous? m'f... de la politique. J'parle de journaux. Pourquoi ne lisez vous pas de journaux? Scrongnieugnieu! Parlez, lieut'nant mil'taire.

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Je vous le répète, mon Colonel, c'est parce que je déteste la politique.

COLONEL RAMOLLOT.

Mais qui vous parle de politique, N... de D...

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Mais, mon Colonel, est-il possible de lire un journal, sans y rencontrer de la politique? Prenez le premier journal venu, vous y verrez à chaque page, à chaque colonne, à chaque ligne le nom de Boulanger. Boulanger n'est-il pas homme politique?

COLONEL RAMOLLOT.

M'f... de Boulanger.

Mais à propos, Lieut'nant, que pensez vous subséquemment du général Boulanger?

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

Je vous en prie, mon Colonel, ne me parlez pas de politique. Je suis tout à fait incompétent en cette manière.

COLONEL RAMOLLOT.

Comprends. Suis pas un musie. Mais quand j'demande vot' avis sur le général Boulanger, j'parle pas de politique, moi. Tendez-vous? R'pondez, Lieutenant, qu'vez-vous à dire?

LIEUTENANT MITOUROUETTE.

De grâce, mon Colonel, parlons d'autres choses.

COLONEL RAMOLLOT.

Pour lors, j'vous parle plus. N.... de D.... Respectez vot' supérieur. Avec vot'f... caractère vous changeriez un agneau en un.... en un.... Comment donc, Bernard? Comment?

LIEUTENANT BERNARD.

En un... un loup, assurément, mon Colonel.

COLONEL RAMOLLOT.

Un loup, p'faitement. J'sais bien qu'c'est pas en un éléphant. Ainsi donc, Lieut'nant Bernard, vot' avis sur Boulanger?

LIEUTENANT BERNARD.

Puisque vous daignez demander mon avis, je vous répondrai franchement, mon Colonel, que si j'étais Ministre de la Guerre, il y aurait déjà beau temps que Boulanger serait à Nouméa.

COLONEL RAMOLLOT.

Vous manquez de respect pour l'chose mil'taire. Tendez-vous qu'j'vous parle? Vous êtes un N... de D... d'anarchiste. Tais'vous, pétroleur, communard. Veux pas, s'crebleu, d'assassins dans mon régiment. Suis fixé sur vot' compte. Passerez devant le Conseil de guerre. Tendez-vous? Scrongnieugnieu. Et vous, cap'taine Lorgnegrut, que dites-vous de Boulanger?

CAPITAINE LORGNEGRUT.

Mon avis, mon Colonel, diffère assez bien de

celui du lieutenant Bernard. Le général Boulanger est, me semble-t-il, un brave soldat. Les campagnes de Tunis et la guerre Franco-Allemande sont là pour prouver son courage.

COLONEL RAMOLLOT.

Hein! C'ment ça? N... de D... J'suis très étonnant de vous entendre parler comparativement à la... l'chose, enfin, comme celui-ci. C'est bon qu'j'suis calme, scrongnieugnieu. C'ment, c'ment? vous 'p'lez Boulanger un brav' soldat, un homme courageux? C't'une cochonnerie. Tendez-vous? C't'une cochonnerie dont vous entachez l'ombre des plis du drapeau. Aussi, j'vous f... au bloc, nonobstant vos précédents. N.... de D.... d'officier de carton. C'ment Boulanger a du courage? Vous n'avez, N.... de Dieu..., pas le... l'chose du... l'chose du sentiment mil'taire. Capt'aine Lorgnegrut, vous f'rez une semaine d'arrêts pour manque de respect à l'armée. Lieutenant Ledru, je vous remémore la question, que pensez-vous du général Boulanger?

LIEUTENANT LEDRU.

Je trouve, mon Colonel, que Boulanger a du

bon et du mauvais. C'est un homme qui a le don de savoir s'attirer l'amitié des masses, un homme qui ne se laisse jamais abattre dans les moments difficiles, mais, malheureusement, c'est un ambitieux, un égoïste et un....

COLONEL RAMOLLOT.

Comprends pas, Lieut'nant mil'taire. Vos paroles dépassent les bornes de la limite de la compréhension de vot' chef « archaïque ». La nature dit qu'une chose est ou n'est pas. Un pékin n'est pas un soldat, un soldat n'est pas un pékin. Comprenez, j'espère? Pour lors, un homme qui est bon, n'est pas mauvais; un homme qui est mauvais, n'est pas bon. Tendezvous les paroles sensées de vot'colonel? Donc si Boulanger a du bon et du mauvais, qu'est-il alors? Comprends pas.

LIEUTENANT LEDRU.

Je veux dire, mon Colonel, que si le général a des défauts, il a néanmoins des qualités.

COLONEL RAMOLLOT.

Vous vous f.... de vot'monde! Suis pas une tourte, s'crebleu. Roulez pas vot' Colonel, s'ouplait. Tas de Fumistes, N... de D... Vous n'êtes

seulement pas capables d'émettre votre opinion au sujet du général Boulanger. Vous êtes la honte de l'chose mil'taire. Tendez-vous, qu'j'vous parle? Vous voulez connaître mon avis, ç'pas? Eh bien! moi, j'dis que Boulanger c'est un cochon, un N.... de D... de condamné. Comprenez vous, maintenant? Scrongnieugnieu.

(Exit).

P. V. LEZAR.

Gand, le 10 octobre 1889.





L'OASIS.

Il va péniblement vers la cité lointaine; Le simoun a bronzé son front pourtant couvert. Un soleil tropical brûle la vaste plaine. Oh! que la route est triste en l'immense désert!

Mais de sa bouche enfin une extase soudaine Exprime son émoi : car il a découvert Là-bas une oasis, là-bas une fontaine! Vite il part, oubliant combien il a souffert.

Dans mon triste désert, dis-moi, ma bien-aimée, Seras-tu l'oasis ombreuse et parfumée Où je pourrai goûter l'amour et le bonheur?

Seras-tu la fontaine où mes lèvres sans cesse Iront se rafraîchir et boire avec ivresse? Laisse venir à toi le pauvre voyageur!

EDMOND HANTON.





LES PETITS OISEAUX MEURENT, LES PATTES EN L'AIR....

(D'APRÈS UN DESSIN D'ADOLPHE WILLETTE.)

A Maurice Siville.

e sommet arrondi d'une butte. Il a neigé, de longs jours, et la terre, impitoyablement mordue de gel et durcie s'est duvetée, moëlleusement, des dépouilles soyeuses, arrachées et lentement tombées des mystiques cygnes de l'Espace.

Tout au haut de la butte, un tout petit, pauvre petit oiseau, moinillon ou pierrette qui gît là, les yeux gris, mort de froid, les pattes raides dressées en l'air.

Tout alentour de fines étoiles imprimées dans la neige, puis une trace d'aile, un battement sans doute, un essai de s'enlever, de fuir.... puis, après quelques autres fines empreintes d'étoiles, le renversement du corps, les plumes ébouriffées en un frisson d'agonie, le bec montrant, large ouvert, la languette dardée, blanche de gel....

Il est mort, mort de misère et de froid, l'adorable oiselet d'ingénuité gentille, mort, les pattes en l'air....

Puis, tout à côté de son petit corps transi, une fillette exquise, presqu'une enfant, renversée sur la neige où elle fait une grande tache noire, d'un noir somptueux de fourrures et de soies.

Renversée, mollement, comme sous des courtines nuptiales, et de l'éboulement désordonné des batistes fines, surgissent les jambes, grêles un peu et nerveuses et levées en l'air, toutes droites comme frémissantes....

Le chapeau, où voletaient tantôt encor deux ailes blanches d'oiselle, est tombé et sous les frisons fous du front s'allonge la figurine rose où éclatent, sous la pulpe savoureuse et rouge des lèvres mi-closes et haletantes, les nacres ravies des dents....

Il meurt aussi — est-ce de misère et de froid? — l'adorable oiselet d'ingénuité gentille, il meurt, les pattes en l'air.

A l'horizon, dans le brouillard gris où vaguement se devinent les lumières et les rumeurs de la grande ville, se silhouette la face narquoise et féroce d'un Chat fantastique.

Et férocement et narquoisement, le Chat dont les prunelles glauques ont le reflet noir des flammes de gaz sur l'asphalte des boulevards, le Chat, symbole pervers, regarde son œuvre, l'œuvre de Mort — l'œuvre de Vice.

GEORGE ROSMEL.





LES CHARNEUX(I).

(FRAGMENT.)

* adame Germain morte subitement ce matin, neuf heures. Vous attends. — Zélie. »

Henriette, pâle de ce nouveau coup, lisait les yeux agrandis le télégramme qu'on venait d'apporter.

La mort imprévue de cette sœur aînée, restée sa seule famille, lui mettait un grand froid au cœur. Elle se révoltait contre l'acharnement du sort, relisait la dépêche laconique et cruelle. Le docteur Rolland s'était montré si peu inquiet quelques jours auparavant que rien ne faisait prévoir un prochain dénouement.

⁽¹⁾ Extrait d'un roman de Mœurs Wallonnes, en préparation.

Gaston entra, ayant vu de loin passer le porteur de dépêches.

- Qu'est-ce que c'est, un télégramme?
 Sa mère se raffermit pour lui donner courage.
 - C'est la tante Germain

Il devina et, sûr du malheur:

- Ah! mon Dieu! elle est morte!

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, fondant en larmes.

Quelques minutes après, ils quittaient la ferme; tous les deux partaient pour Vitognes; on avait attelé Bruno pour aller plus vite; Gaston conduisait tandis que Henriette, seule à l'intérieur de la voiture, se plongeait dans sa douleur nouvelle.

C'était fini; la dépêche ne laissait plus d'espoir! Elle revoyait la phrase brutale, griffonnée au crayon bleu par une main indifférente : Madame Germain morte subitement ce matin neuf heures.

Pour la première fois, elle eut conscience d'une fatalité qui la poursuivait, acharnée; d'un trou sombre ouvert sur son chemin et où, peu à peu, le malheur la poussait. Où cela s'arrêteterait-il? quel deuil aurait-elle à déplorer encore? Elle cherchait quelque catastrophe suprême où ses dernières forces sombreraient.

La voiture allait grand train; en deux heures on serait à Vihognes.

Brusquement, elle pensa aux tentations mauvaises qui allaient assaillir Gaston, quand il se sentirait là-bas si près d'Adrienne. La réponse venait à son interrogation de tout à l'heure. La catastropheattendue, le coup suprême du sort, ce serait à Vihognes qu'ils se produiraient; la vision du malheur certain lui crevait tout-à-coup les yeux. Elle en fut si follement terrifiée que la brusque idée lui vint de ne pas poursuivre sa route. Mais cet instinct de recul ne résista pas à la réflexion. A la grâce de Dieu! Arriverait ce que le sort voudrait!

Comme le soir tombait, Vihognes apparut, tassé dans la neige; ils trouvèrent Zélie, la servante, éplorée, la tête perdue au milieu des voisins qui avaient envahi cette maison où ils n'entraient jamais et qu'ils examinaient avec des figures extasiées de paysans devant les meubles solides et le linge nombreux.

Et Henriette eut enfin des détails ; tout le

monde voulait expliquer à la fois : Madame Germain avait été prise d'un éblouissement en revenant de la messe matinale; Zéliel'avait couchée sur le lit et ç'avait été fini; elle n'avait plus parlé; seulement, elle avait serré la main de la vieille servante qui sanglottait. Quand le médecin arriva enfin, elle venait de mourir. A cette heure, elle était encore à la même place, les bras abandonnés sur la courtepointe du lit, toute blanche, le visage reposé sous ses bandeaux d'argent, avec son éternelle robe noire que Zélie n'avait pas osé défaire. Et elle gardait encore aux pieds — tant la mort avait été soudaine — les souliers crottés de boue qu'elle avait mis le matin pour aller à la messe.

Les voisins se poussaient, curieux d'émotions, voulant voir. Zélie qui sanglottait tout haut, cria plus fort et se pâma. Cela durait depuis le matin, dans un désordre abominable.

Mais Henriette gardait sa tête; dès qu'elle fut là, les choses changèrent; les larmes ne ressusciteraient pas la morte; il fallait agir et aviser au plus pressé. Elle congédia les voisins, ensevelit sa sœur, fit venir le curé, régla les funérailles; puis, vaincue par la douleur, elle s'agenouilla au pied du lit; de grosses larmes silencieuses lui coulaient sur les joues. Elle avait dépensé toute son énergie dans le premier effort; sa douleur s'abandonna davantage quand tout fut fait.

Gaston vint la rejoindre et tous deux veillèrent ce cadavre dont le visage calme semblait sourire dans la paix souveraine de la mort.

La tête dans les mains, Henriette songeait. Les souvenirs de ses détresses d'épouse et de mère défilaient devant elle. Mon Dieu! est-ce qu'il était possible que la vie fût une pareille souffrance?

Pourquoi les uns étaient-ils heureux et les autres comblés d'infortunes sans avoir rien fait pour mériter leurs deuils? Pourquoi les peines ne se partageaient-elles pas entre tous les membres de l'humanité et que chacun en portât son poids? Quel misérable lot avait été le sien! Maintenant qu'elle avait courageusement vécu une vie de travail et d'honnêteté, qu'avait-elle obtenu? Beaucoup de misère pour beaucoup d'honnêteté et beaucoup de labeur!

Une tristesse immense emplissait tout son cœur. Elle se leva, alla baiser une des frêles mains de cire de la morte et, à l'idée que ces pauvres mains roides n'avaient jamais fait de mal, elle se détourna, la poitrine secouée de sanglots.

Plus jamais, plus jamais, ce visage ne lui sourirait.

Elle défaillait, sentait sa force lui échapper.

Un trou se creusait devant ce néant de la mort; toutes ses vieilles rancunes contre Jane — ces rancunes immortelles qu'elle avait associées à toutes les idées de sa vie — y tombèrent. Dans cette lâcheté passagère elle eût, si Jane se fût présentée soudain, tendu vers elle sans dégoût, dans un besoin de charité, ses deux bras, du fond de sa misère.

Pourquoi des haines, pourquoi des vengeances? Est-ce que la vie n'était pas encore assez lourde qu'il fallût que l'on se tourmentât soi-même et que l'on se plût à se faire souffrir! Pourquoi résister et se torturer puisque tout aboutissait là? Est-ce qu'il ne valait pas mieux s'abandonner au hasard de l'existence, bonne ou mauvaise? Que lui ferait, quand l'heure suprême de sa mort serait venue, que Gaston, son fils, eût épousé Adrienne? A quoi lui servirait dans la mort finale de s'être opposée à ce que le rêve de son fils devint réalité? Jamais elle ne lui confesserait que la mère de celle qu'il aimait avait été la maîtresse de son mari, et qu'elle avait empoisonné sa vie. Elle morte, Gaston épouserait Adrienne! Et des lors, pourquoi ne pas céder à la poussée du sort, à quoi bon résister davantage?

Et triste, mortellement, elle pensa que d'autres souffraient plus qu'elle de son obstination; elle jugea son égoïsme monstrueux. Ce qu'il fallait, c'était l'oubli et la pitié pour tous, le pardon chrétien des injures. Sa sœur lui aurait dit cela si son cadavre se fût ranimé.

Oui, ce serait bien. Elle se représenta Adrienne entrée à la ferme de la Pradèle et devenue sa fille. Pourquoi s'acharner encore? — Pourquoi? — Parce que derrière Adrienne, Jane entrerait, elle aussi, dans la maison honnête, purifiée de la faute par cinq années de martyre et qu'elle l'empoisonnerait de l'odeur du pêché. Non, cela ne serait pas. Tout son cœur de femme dédaignée, malmenée par l'amour se leva d'un sursaut de haine.

Le flot amer de sa rancune lui remonta à la gorge. Jamais! Jamais! Toutes les tortures elle les accepterait, mais pas celle de voir Jane franchir le seuil de la ferme avec les droits légitimes d'une mère. Cette seule idée lui stérilisait le cœur.

Elle retomba dans son désespoir et si profondément que, pour la première fois depuis longtemps, elle, qui n'était pas pieuse, balbutia une prière ardente, montée à ses lèvres du fond de son âme, pour qu'un rayon d'en haut éclairât la route sombre de sa vie. Cela lui fit du bien; pendant une heure elle se reprit à espérer d'une façon irraisonnée et machinale; puis, sa foi s'éteignit et elle s'affaissa, lamentable. Ses idées tombèrent dans un engourdissement sénile; elle trouva un repos pesant dans l'absence de la pensée; elle passa les dernières heures de cette veillée dans une sorte d'hébétude qui la tint les yeux ouverts et fixes, dans une prostration sans fin.

Trois jours se passèrent dans cette amertume...

Quand la morte fut couchée dans le petit cimetière de Vihognes, le testament fut ouvert.

La fortune de Madame Germain revenait à Henriette. Deux jours encore; Henriette et son fils restèrent à Vihognes, pour les affaires de la succession et la mise en ordre des papiers de la défunte.

Il fallut alors que Gaston partît à Liège, pour terminer les choses. Il y alla seul, dans la voiture que Bruno emporta de son trot rapide. Et, au moment de quitter sa mère, il lut dans ses yeux suppliants une telle prière muette et craintive que, vaincu dans son désir, il renonça à la joie amère de passer devant la maison d'Adrienne qui se trouvait sur sa route. Il eut un geste de résignation, fit un détour, rejoignit la Meuse une lieue plus loin, au delà de la maison, puis la côtoya par le chemin de hallage jusqu'à Liège.

Mais, quelque hâte qu'il mît à expédier ses affaires là-bas, la nuit tombait lorsqu'il reprit le chemin de Vihognes.

Cette fois, il n'y tint plus; il passerait devant la maison; il fallait qu'il la revît; quel mal ferait-il? C'était trop de scrupules, après tout : il lui était bien permis de revoir la porte de l'habitation; il en emporterait le souvenir dans sa solitude de Nessonges. Tant pis! il irait, très vite, pour ne pas penser à des extrémités. Mais, au fond de lui, il y avait la secrète espérance qu'Adrienne serait peut-être dans la cour, sur la terrasse, à une fenêtre, n'importe où et qu'il la verrait du fond de sa voiture sans qu'elle l'aperçut. Car il ne se montrerait pas; cela, non; ce n'était pas possible.

Cependant Bruno emportait la voiture le long du chemin de hallage, dans le froid vif qui excitait son allure. Des villages passèrent; la nuit était tombée; la réverbération de la neige éclairait le pays d'une blancheur laiteuse. De temps en temps une charette croisait la voiture et le conducteur lâchait un bonjour familier, sonore dans l'air glacé.

Songeur, Gaston laissait aller le cheval qui suivait facilement la route, avec son instinct de bonne bête. Bercé sur les coussins de la voiture, il regardait vaguement les oreilles de Bruno, éclairées de derrière par les hautes lanternes, porter sur la neige leurs ombres agrandies.

A mesure qu'il approchait de la maison

d'Adrienne, le cœur lui battait plus fort. Une chaleur montait à son visage. Oh! qu'il bénirait le hasard qui mettrait Adrienne sur le seuil de la porte au court moment où, caché dans la voiture, il passerait au trot de son cheval! Il s'attendrit, ses yeux s'humectèrent de larmes.

- Hardi, Bruno! Hardi!

Le cheval donna un coup de collier et sa croupe s'agita plus fort, dans un nouvel élan.

Maintenant, tout au loin, estompée de soir sous le ciel d'hiver, la maison se devinait. La nuit était venue, le froid piquait plus fort. La Meuse, bordée par le chemin que suivait la voiture, charriait des glaçons et la lune faisait au milieu de l'eau une grande traînée de clarté d'un jaune verdâtre que le courant ridait de mille plis.

- Hardi, Bruno, hardi!

Et, tout à coup, il se trouva à cent mètres de la maison, saisi d'être arrivé si vite. Ses idées se pressaient, moutonnantes, sous son crâne. Il le comprenait enfin : il avait eu beau faire un crochet en quittant Vihognes le matin, il s'était vainement promis d'éviter la maison : son cheval devait l'amener là. Il y aurait été à travers tout, malgré les complications et les détours du chemin! Et machinalement, il tira sur les rênes; il arrêta la voiture, juste en face d'une fenêtre du premier étage où une raie lumineuse encadrait le store trop étroit. Pris d'une honte, conscient de la faute qu'il faisait, il se renfonça dans la voiture, comme s'il eût craint que le rayon de lampe qui filtrait de l'intérieur le frappât au visage et le fît découvrir. Il en était donc arrivé à ce point de détresse! L'obduration de sa mère l'avait conduit là! A se cacher, à s'embusquer au fond d'une voiture, cloué dans son coin, comme un voleur de nuit?

Alors, sa franchise naturelle se révolta furieusement. Il fut secoué d'un tel désir de violence que l'idée lui vint de crier qu'il était là, de sauter à bas de la voiture, d'enfoncer la porte d'un grand coup de colère, d'arriver d'un bond jusqu'à Adrienne et de pénétrer en maître dans cette chambre de jeune fille où il avait tant de fois rêvé qu'il entrerait comme dans une église, avec des ferveurs craintives de croyant.

Mais ce qu'il vit à travers la fenêtre lumineuse

le cloua sur les coussins; derrière la paix des rideaux, l'ombre d'Adrienne venait de se profiler. Ah bon Dieu! bon Dieu! c'était elle! derrière ce mur, dans le mortel ennui de son attente, dans son morne chagrin de délaissée, dans la misère de son abandon! Etre si près et ne pas même la voir, ne la deviner que dans une ombre que le hasard amenait sur un rideau, dans une silhouette qui allait s'effacer au premier jeu de la lumière!

Ce fut ainsi: l'ombre remua, grandit, disparut dans le plafond. Il voulut crier et il resta les lèvres vibrantes, debout maintenant dans la voiture, les bras tendus.

Elle était là! elle était là! Était-il possible qu'il n'eût pas encore assez souffert pour acheter le bonheur de l'étreinte? C'était trop: il ne savait plus, il ne pouvait plus! Il la voulait, il l'aurait! Il pétrissait le dossier de son siège, en faisait craquer les jointures. Sa brutalité même lui fit peur, sa violence tomba devant la crainte d'un scandale atroce; le cœur lui manqua; il retomba assis sur le siège, le visage dans les mains. Son haleine râlait dans sa gorge; des larmes tombèrent sur ses

genoux. C'était la fin, un étouffement, dans le silence des sanglots comprimés. Il eut un geste de résignation; lentement il ramassa les rênes. Puis il claqua de la langue et fouetta Bruno qui fit un saut en avant. Mais l'idée de s'en aller ainsi lui était impossible; une nouvelle rage le secoua et sa révolte fut la plus forte; avant que le cheval eût repris un second élan, il l'avait arrêté net, d'une main brusque, tirant si rudement le mors qu'il recula jusqu'au fossé de la route.

Et il restalà, immobilisé dans une obstination stupide, regardant toujours la fenêtre, si intensément que des disques de clarté dansaient devant ses yeux. Il était bien; il ne bougerait plus. Quel mal faisait-il? Il était chez lui, dans sa voiture. Il avait bien le droit de s'arrêter sur le chemin, comme un passant : les routes sont à tout le monde. Du reste, personne n'avait à se mêler de ses affaires!

Maintenant des formes vagues passaient sur le store, on s'agitait dans la place; des épaules de femme, rendues monstrueuses par le jeu des ombres se dessinèrent, une main ouverte emplit la fenêtre. Cela dura quelque temps; ses idées s'emmêlaient; il recherchait un vieil air oublié qu'il aurait chantonné pour passer le temps. Il ne le retrouva pas, pensa à autre chose, n'osant point réfléchir, refusant de se juger. Il se faisait un amusement d'enfant à se demander pourquoi il était là, dans quelle situation il se trouvait; et il fermait son esprit à la réponse, songeant ailleurs, après l'interrogation.

Bruno qui prenait froid dans cette immobilité soudaine tourna la tête, renâcla. Il ne le vit pas, ne l'entendit pas.

A ce jeu, ces idées devinrent confuses; il finit par se sentir glisser dans l'hébétude heureuse de l'inconscience. Il ferma les yeux; puis brusquement, il chercha à ressaisir sa pensée, comme pour s'assurer qu'elle lui obéirait. Hein, qu'est-ce qu'il attendait là, dans la neige, sous ce froid? Ah oui! Adrienne! il voulait la voir. — C'était impossible, il ne la verrait pas. — Il le savait bien — ... Ça ne faisait rien, il attendrait tout de même... tant pis!... On s'amuse comme on peut... Son cerveau s'engourdissait pour de vrai. Plus rien de troublant à cette heure; plus rien d'amer. Il était

heureux là; cela lui plaisait... Il faisait froid, tout de même. Et il se mit à regarder le store éclairé comme un enfant qu'un spectacle d'ombres chinoises intéresse. Il ne vit plus rien d'abord; puis une main gigantesque se rapprocha de la lampe; les ombres se disloquèrent et, tout à coup, la clarté s'effaça, la lumière s'évanouit comme si le vent du Nord qui se cognait aux chassis avec de grandes plaintes eût soufflé dessus et l'eût éteinte.

Il resta stupéfait une seconde; mais il eut un geste d'insouciance; cela lui était égal à présent, il attendrait tout de même, la lumière reviendrait, la lampe n'était pas morte pour toujours.

Il regarda la maison noire, cherchant le jour avec des yeux clignotants. La lueur blonde et pâle reparut; mais ce n'était plus de la même fenêtre qu'elle filtrait; elle transparaissait audessus de la porte qui s'ouvrait sur la route, elle arrivait du vasistas. Dans le silence qui pesait sur les choses, il entendit la délibération inquiète de plusieurs voix. La lumière augmenta, la lampe se rapprochait et soudain la serrure grinça; on allait ouvrir. Alors, en une seconde,

il comprit : l'idée brusque de la vérité traversa son indifférence imbécile. La voiture arrêtée en pleine route avait fini par attirer l'attention; on venait voir; peut-être croyait-on à un accident? Et Adrienne allait apparaître derrière cette porte têtue! Il se sentit un grand froid à l'idée que cela était possible.

La porte s'entrebaîlla; une voix d'homme demanda:

- Qui est là?

Il voulut répondre, il eut l'idée de crier son nom d'une voix joyeuse comme un ami revenant du bout du monde dans une maison familière. Est-ce que sa mère le saurait jamais? Oui, elle le saurait; en un instant il la vit, misérable et suppliante. Elle criait, elle étendait son pauvre bras de vieille femme tremblante, pour le repousser d'elle; puis il la vit morte, blanche et roide, avec la tristesse figée de son sourire encore indulgent, pareille à cet autre cadavre qu'il avait veillé trois jours auparavant.

Au lieu de la réponse qu'on attendait sans doute, un grand cri passa dans l'air, si strident, que, derrière la porte, tous frémirent, avec l'idée d'un malheur inconnu. Adrienne seule, défaillante, avait deviné peut-être.

Debout, sans avoir repris les rênes abandonnées, il fouailla son cheval d'un coup de fouet terrible et, sans appui, dressé sous le ciel d'où la neige recommençait à descendre, au risque de tomber la tête en avant et d'être écrasé sous les sabots emportés de sa bête, il partit comme un insensé, les yeux sanglants, la respiration coupée dans la folie de cette galopade éperdue qui passait comme une tempête. Tombé en avant sur le tablier de la voiture, il ramassa les brides, frappant toujours d'un bras de fer, pris de l'idée fixe de rouler dans la Meuse avec son cheval et sa voiture. Il tirait les rênes à droite avec une fureur obstinée; mais le cheval, affolé par la douleur au point de ne pas sentir le mors, galopait toujours devant lui, la tête à droite, les yeux hagards et fous, le garot tordu par cette main féroce qui le maintenait. Il filait comme une flèche le long du fleuve, mangeant l'espace, une écume sanglante aux dents, ne jetant plus qu'un hennissement du fond de sa poitrine, le ventre courbé par instants jusque dans la neige, puis faisant de tels bonds sur ses jarrets tendus à se rompre qu'il ne sentait plus le poids de la voiture.

Gaston, les dents serrées, fermait les yeux, ne sachant plus rien, ayant seulement l'idée fixe qu'en tirant à droite les brides, il irait faire un saut dans la Meuse, s'étonnant de ne pas encore sentir l'eau glacée traverser ses habits. Cette course dura trois minutes, dans une violence de tourbillon. En trois minutes, il fut au cœur de Vihognes. Une femme, au seuil d'un cabaret, poussa un tel cri de frayeur quand cette tempête passa, que Gaston, le cerveau traversé par une lueur de raison, rouvrit les yeux et reconnut la place du village.

Alors, quand il fut devant la maison de M^{me} Germain, il arrêta net. Le cheval resta cabré, les dents brisées par la rage de la secousse; il manqua des quatre pieds et lourdement s'abattit dans la neige, tandis que Gaston, subitement dégrisé par cette transition brusque de la vitesse folle à l'immobilité, sautait à terre.

Bruno, son pauvre Bruno, son bon Bruno! Est-ce qu'il l'avait tué, maintenant!

Il le remit debout avec l'aide de deux voisins, le reconduisit à l'écurie, fourbu, éclopé, le corps zébré de coups de fouet. Sa mère descendit éplorée, devinant les choses. Il resta une seconde devant elle, tenté de se jeter dans ses bras, pour s'y réfugier. Et l'idée du mal qu'il lui avait fait l'arrêta net : il la baisa au front et, n'y tenant plus, abandonnant tout, il se réfugia dans sa chambre, sanglottant comme un enfant.

GEORGES GARNIR.





COMPENSATION.

ous les rouges ardois de la forge ciselant sur les ténèbres son exubérant relief, il semblait un dieu païen, étonnamment tranquille en sa puissance et morne, dans une attente d'adoration.

Rarement s'épanouissait aux fuligineuses orbites le regard mort de fier dédain. Et la face était pâle dans un collier de barbe noire et fine, sous la casquette de soie retournée, la visière à la nuque.

Avec l'austère et impassible immobilité des grandes forces non déchaînées, il regardait le feu, son allié, rougir le fer. Puis, c'était à son tour de travailler : et, d'une main, brandissant les lourds marteaux qui l'auréolaient de leur vol épandeur de frissons, il façonnait comme cire l'ignescent métal.

Superbe, il surgissait dans le hourraillis des mâles cagnards du village qui, les après-midi des dimanches, pour se reposer des tuants labeurs de la semaine, se rompaient les membres à lancer au loin d'énormes tiges de fer. C'était dans la tapperie, derrière la forge. Au milieu d'un grand pré, se levait la potence. Sur un pieu, une roue horizontale autour de laquelle les oies pendues par le cou, leurs corps ballants dans le vide comme à l'étal d'un marchand, tournaient douloureusement vers le ciel novembral leurs gros becs bruns.

Chaque joueur, à son tour, se raidissant, calé solidement du pied droit à la distance marquée, visait un moment, élançait au bout de son bras de fer son arme de fer, qui, sifflante, allait, rasant les jantes, se plier, vaincue, sur le pieu, après avoir coupé les têtes d'oiseaux dont, en une opulence de duvet aux sanglants capitons, s'affalaient lourdement les corps blancs.

Les jours de ducasse, lors de la clôture, à la vesprée, un mouton remplaçait les oies à la roue: c'était la partie du championnat.

Et à voir, pendue par les pattes de derrière,

la bête étalant sa panse laineuse et blanche sous les fulgurances rouges d'apothéose dont les torches fumeuses embrasaient la nuit, tandis que dans la foule noire, çà et là, rapides, s'allumaient les cèles aux scintils pareils à celui des glaives, à entendre les clameurs des rustres avinés, impatients du résultat, excités par cinq heures de passion et escomptant le plaisir de rapporter, le soir, une éclanche au logis, on eût cru assister à quelque cérémonie barbare des anciens cultes.

Ce jour, le hasard désigna Donné Marou pour ouvrir le jeu. Guignon! Chance d'entamer les tendons résistants du mouton, de travailler pour les autres!

Sans hâte, il vint se camper et, loyalement, au milieu d'un profond silence, lança son arme : comme un filet de fumée, elle trancha d'un coup les deux pattes de la bête.

Une acclamation générale : Vive Donné!

Jamais on n'avait vu un pareil coup. Et dès lors, on dit dans le village : solide comme la poigne de Donné Marou.

De cette poigne, quand il fixait sur son genou le pied du cheval à ferrer, l'animal, sentant son maître, se tenait coi et, si les plus vicieux lui avaient brisé son travail, aucun n'était parti sans fers aux sabots.

Donné Marou ouvrait silencieusement; semblable à ces effrayantes machines à forer qui, des sourires dans leurs aciers lisses, des caresses dans leurs glissements, bien lentement, bien mollement, sans heurt et sans éclat, traversent d'épaisses plaques de métal, emportant nettement de larges disques, ses muscles broyeurs fléchissaient, se tendaient en de très doux mouvements.

Bon, malgré une morgue railleuse que lui avait donnée la conscience de sa force extraordinaire, il vouait des compassions émues aux enfants — ces bijoux trop frêles sans doute pour ses rudes mains, puisqu'ils lui avaient été refusés; il n'osait les toucher, craignant moins pour eux la rudesse des regards dont il les dévorait.

Et, léché par les flammes de sa forge qui ne parvenaient pas à havir sa peau, au bruit des rauques aboiements du soufflet, l'œil suivant le jeu décevant des vagues lancées lumineuses dans les amas tranquilles d'ombre des enfoncements, cet hercule noir rêvait d'un bébé rose....

Le fer est rouge. Le forgeron martèle rude, plus rude, rageant d'être fort, d'une force inépuisable, mais d'une force inféconde, puisqu'elle n'a forgé que du fer.

Sa femme, stérile Inassouvie aux mortelles étreintes a trouvé son homme à sa mesure; elle aime les caresses de cette main pétrisseuse du fer, qui laisse des bleus de volupté, de ce corps qui peut la dompter, la rendre lasse; mais, ignorante des espoirs maternels, elle ne le comprend point, son homme.

Et Donné Marou, seul dans sa forge, tombe en d'hectiques pensées.

Sous la boucle métallique de son tablier de cuir, aux reins, Donné Marou a senti s'enfoncer comme une pointe d'acier. Traîtreusement, tout le long de ses grosses veines noueuses, se sont glissées des langueurs; les ressorts de l'homme ont faibli. Son enclume, qu'il soulevait comme plume, n'a point bougé sous ses efforts....

Dieu! - Et soudain, une larme a jailli de

son œil, sec dès toujours; et, dans une rage, il a crié: trahison!

Vaincu, le puissant forgeron! Appauvri, son sang riche! Désséchées, ses moelles!

Mangé par sa *lupa* insatiable, le puissant forgeron! Anéanti par sa *lupa* plus ardente que sa forge!

Autour de son corps amaigri et humilié dans un profond courbement, flottent et tombent en longs plis ses habits, comme des drapeaux en berne, pleurant Marou-le-fort.

D'horribles souffrances supplicient son âme ainsi que son corps; il rugit comme un vieux fauve impuissant, sous le poêle de la cuisine, à terre, tordu sur une immonde toile de matelas.

Il paie sa puissance.

Et sa femme au satanique œil noir, instrument inconscient du grand Souffle impartial, méprisamment le considère.

Puis, vient le nouvel homme de la louve: un grand roux, maigre, aux membres ridiculement longs, qui entre en la maison comme chez lui, souriant à la femme avec, cependant, dans les yeux, un air craintif, semblable à un chien lâche qui se glisse le long des murs. Le couard

luxurieux, maître par la volonté de la femelle, n'ose regarder en face le tas informe qui fut Donné Marou, mais, il le frappe parfois.

Et le déchu est vengé quand, par l'entrebâillement de la porte, arrive le bruit des coups alentis de ses marteaux trop lourds pour «l'autre»; de ses marteaux qui, vigoureusement, ne mordent plus le métal rouge, qui, comme l'ancien maître, sont humiliés par ce pâlot aux artères roulant du lait.

Mais, il entend le couple adultère s'embrasser près de lui; il écoute leurs rires, leurs paroles de ribauds, leurs honteuses moqueries.....

C'est sa femme.... Il hurle des mots bas, en avalanches ininterrompues, tumultueuses....

Des rires lui répondent....

Puis, gémissant, il se traîne, sur les genoux et les mains, vers la cave. Là, dans un coin, gît le tonneau renfermant le liquide qui lui rend une ombre trompeuse de sa force disparue, un douloureux ressouvenir du passé mort....

Sur le dos, le robinet entre les lèvres torturées, il laisse la liqueur brûlante lui couler dans le gosier, désespéré, autant voulant boire la mort que la vie....

Un ultime frisson d'agonie agite les membres tordus de Marou le forgeron; s'entend un cri rauque et, dans la mort, s'établit, inexorable, le parfait équilibre.

HUBERT STIERNET.





uk mère.

ncore un automnal, un triste anniversaire! Et l'Enfant se rappelle, en la pleurant toujours, Les derniers jours passés dans les bras de sa mère. Que de siècles en lui depuis ces heureux jours!

Heureux, et cependant d'une mélancolie Dont son cœur orphelin s'est toujours souvenu, Jours qui lui font bénir la chère ensevelie Comme une sœur aînée en un sort méconnu.

La Mère, étrangement souriante et malade, Emmène vers les champs qui raviront ses yeux, Dans sa silencieuse et lente promenade, Un enfant doux comme elle et trop tôt sérieux.

O le premier sanglot des lys dans les vallées! Ses yeux jettent sur tout un regard étonné, Et la verdure et l'eau, tout à coup révélées, Ont fait crier de joie un cœur aussi bien né. Or, la mère contemple avec inquiétude L'enfant qu'elle a doué d'un cœur virgilien. Elle craint tout du monde et de la solitude Pour ce cœur attardé comme l'était le sien.

Car le signe fatal d'une nature aimante Hélas! n'a point trompé ses beaux yeux moribonds; Et son fils, délaissé sur la terre inclémente, Comme elle, souffrira la passion des bons.

Elle vient d'entrevoir une existence amère! Pourtant, elle ne sait quelle rude fierté Refoule dans ses yeux les larmes de la mère A penser que ce fils vaincra l'adversité.

Ce sera la victoire, à cette heure inconnue, De ce sang maternel, si noble, mais si las! L'avenir sévira dans cette vie élue, Sa résignation ne s'en lassera pas.

FERNAND SEVERIN.



LE BRACONNIER

PIÈCE EN UN ACTE ET EN PROSE

D'après une Nouvelle de Georges Garnir(1).

A l'Ami GEORGES GARNIR,

Je dédie ce « Quart d'heure Dramatique »

FRITZ ELL.

Décembre 1889.

⁽¹⁾ La Grande Sæur, parue dans l'Almanach de l'Université de Gand. — Année 1889. —

PERSONNAGES.

GRAND-PIERRE.

LUCIEN CHARNAIX.

MARQUIS DE S^t Pré.

ADRIENNE DE S^t Pré.

ELISE.

DEUX GARDES.

Château de St Pré, en Condroz.



LE BRACONNIER.

PIÈCE EN UN ACTE ET EN PROSE.

La scène est une partie des jardins et des cours qui s'étendent derrière le bâtiment principal du château de St Pré. Celui-ci occupe tout le fond de la scène, lourd, massif, sans caractère : un gros bâtiment en briques grises, les murs percés de fenêtres régulières; vers le milieu une grande porte vitrée qui donne sur un petit perron garni de fleurs et protégé par une tente-abri de toile rayée.

La gauche est une étable-grange dont la porte est largement ouverte; un sentier la sépare du château.

A droite, premiers plans, un gros bouquet d'arbres touffus, et, dans le fond, la route qui mène au grand chemin.

Quelques sièges sur le petit perron. Un vieux banc devant le bouquet d'arbres. — Une charette, les brancards en l'air, dans l'angle du château et de la grange.

SCÈNE I.

Adrienne, en claire toilette d'été, très simple, descend du perron en fredonnant une chanson. Elise entre vivement par la route de droite. ELISE, tendant son front à Adrienne.

Bonsoir Marraine!

ADRIENNE.

Bonsoir Lisette! (La regardant en souriant, les mains sur ses épaules.) Oh! la bonne et fraîche mine! — Tu t'es bien amusée, dis?

ELISE, avec animation.

Oh! Oui, Marraine, nous avons ri comme des folles!... C'est gai, les foins!.... (Un petit sou-pir.) Quel dommage que ce soit fini!

ADRIENNE.

Mon père semblait-il satisfait?

ELISE.

Enchanté! (Riant.) Il a donné des gros sous à tous les gas, et des bécots à toutes les filles!... A moi aussi!... Un fier homme, allez, que Monsieur le Marquis!

ADRIENNE.

Oui, la verdeur même!... Il était seul?

ELISE.

Monsieur Charnaix est venu vers la fin...

Mais je ne pense pas qu'ils soient partis ensemble.

ADRIENNE, distraite.

Ah!... Tu ne penses pas!... (Un silence.)

ELISE, insinuante.

Et vous, Marraine... qu'avez-vous donc fait, toute seule, pendant cette longue après-dînée?

ADRIENNE.

Seule!... Mais j'ai eu des tas de visites!

ELISE.

Qui donc ça?

ADRIENNE.

Devine.

ELISE.

Monsieur le Curé... je l'ai vu... et puis?

ADRIENNE.

Et puis Monsieur Mouchet!

ELISE, inquiète.

Oui... pour cette ferme des Mathieu... Vous l'avez louée?

ADRIENNE, souriant.

Non.

ELISE, avec soulagement.

Ah!... Et puis?

ADRIENNE.

Et puis... et puis un très méchant garçon que je tenais à tancer, pour son amour immodéré du gibier de mon papa... Tu sais qui je veux dire?

ELISE.

Non!

ADRIENNE.

Fi! la petite fourbe! — C'est ton ami Pierre, da!

ELISE, avec une moue.

Grand Pierre n'est pas un méchant garçon.

ADRIENNE.

Naturellement, puisqu'il veut t'épouser...

ELISE.

Moi aussi... je veux...

ADRIENNE, riant.

A la bonne heure !... Voilà du moins de la franchise! (*Jouant au sérieux*.) Mais si je ne voulais pas, moi!

ELISE, de toute son âme.

J'en mourrais, Marraine. (Elle se jette dans ses bras.)

ADRIENNE.

Eh bien... Eh bien... Voyez-vous cette fillette!... Allons!... Tu sais bien que je plai-sante!

ELISE.

C'est que je l'aime tant!.... Il est si bon, si doux et si brave à la fois! Il est le plus courageux du village. Et puis il sait des choses... toutes sortes de choses sur les bêtes, sur les bois... Et personne ne les dit mieux que lui.

ADRIENNE.

Tu l'écoutes donc souvent?

ELISE.

Chaque fois que nous nous rencontrons! Un jour il est monté tout au sommet de Rocher-Noir, un vrai casse-cou, pour me cueillir une fleurette blanche qui était éclose dans cette solitude et que j'avais regardée en souriant. — Cette fois, je me suis sentie dans le cœur un grand remous, quelque chose de douloureux et d'exquis, et depuis lors, quand Pierre est là,

il me semble que le monde n'est plus le même, que la terre est plus belle et le soleil plus clair... Et l'on dirait que c'est depuis toujours,... qu'il est tout mon rêve, toute ma vie,... tout mon cœur!

ADRIENNE, souriant.

Et moi?

ELISE, lui sautant au cou.

Oh! vous.... vous êtes maman.... vous!

ADRIENNE.

Chère enfant! (Se dégageant.) Tiens, va le rejoindre, ton Pierre.... Il doit être par là! (Elle lui montre la gauche.)

ELISE, sortant.

Par là?....

SCÈNE II.

Adrienne, seule, regarde disparaître Elise en souriant. — Puis, peu à peu, son visage se rembrunit, une ombre passe dans son regard clair.

Toutes donc.... toutes!... Oh! Cette heure bénie.... cet abandon.... cet abandon exquis et

suprême. — Heureuse... Heureuse va! (Elle remonte un peu, lentement... le front penché.)

SCÈNE III.

ADRIENNE, ELISE avec PIERRE.

ELISE, rentrant sans voir Adrienne. A Pierre:
Tiens!... mais elle est partie, Marraine....
Veux-tu que nous la cherchions, dis?

PIERRE, doucement.

Je t'aime! (Il l'attire sur sa poitrine, d'un geste moelleux et fort et l'embrasse sur son front blanc.)

Elise, essayant de se dégager.

Non, Pierre... je ne veux plus.... Voyons... tu me fais mal! (Apercevant soudain Adrienne, elle se cache la tête dans les deux mains, le feu aux joues, d'un mouvement ingénu et charmant. Pierre est demeuré tout gauche, avec un sourire forcé.)

Adrienne, redescendant et devinant le baiser dans leur trouble.

Ne faites pas attention... c'est moi.... je n'ai rien vu!... (Elle sourit.)

Elise, résolûment.

Marraine.... Pierre m'a embrassée!

ADRIENNE.

Il a eu raison, voilà! — Tiens donc! Lui vingt ans et toi dix-sept, et tous deux seuls au milieu des bois de Calanges, les plus beaux bois du Condroz, en plein automne.... Je crois bien qu'il a eu raison!

ELISE, lui sautant au cou.

Marraine.... ma bonne marraine.

PIERRE, très ému, lui baisant la main.

Mademoiselle!

ADRIENNE.

Ne sois pas jalouse, ma Lisette. — C'est de bonne amitié... n'est-ce pas, Pierre? D'abord je suis trop vieille, vois-tu. Il y a bien encore des gens qui m'aiment, mais ce n'est pas d'amour! Lorsque j'avais ton âge, il m'a fait grise mine, l'amour. — Maintenant, ça m'a passé, je ne veux plus que pour les autres!.... (Une pause; puis, avec un rire forcé, ébauchant dans les airs

un grand geste de bénédiction.) Soyez unis en Jésus-Christ — Ite Missa est! —

SCÈNE IV.

Les mêmes, Lucien debout sur le perron. Il a entendu les dernières paroles de la jeune fille.

— Descendant.

Amen!... (Elise et Pierre sont restés.) Toujours l'ange gardien!... Vous ne les quittez donc plus, vos ailes?

ADRIENNE.

Fi!... comme c'est vilain d'écouter aux portes!

Lucien.

Pour ce que l'on y entend!.... Je vous juré que la tentation était trop forte! (A Elise, gentiment.) Ainsi, c'est ton tour, petite Lisette? Ce garnement de Pierre peut se vanter d'avoir une fière chance! — A quand la noce?

ELISE, avec élan.

Aussitôt que possible!

ADRIENNE.

Hein!.... Que dites-vous de ça?

LUCIEN.

La franchise du diable... Ayez donc seize ans! Et toi, Grand Pierre, que comptes-tu faire? — Vous allez, à vous deux, prendre une bonne ferme?

PIERRE.

J'aimerais mieux élever des bêtes.

LUCIEN.

Soit! L'idée n'est pas mauvaise et l'affaire peut rapporter gros.

PIERRE.

Et puis ça me connaît, les animaux. J'aime ça! Le labour, y m'en faut pas! C'est une besogne de brute.

LUCIEN.

Nous arrangerons cela, mon gas. — Mais alors, plus de braconnage? — Au surplus, nous tâcherons de décider le marquis à te nommer son garde-chasse.

PIERRE.

Si vous pouviez!

ADRIENNE.

C'est encore le meilleur moyen de t'empêcher de braconner.

PIERRE.

Dame!

ADRIENNE, à Elise.

Va t'habiller, fillette.... Et toi, Grand Pierre, rentre chez toi. Je parlerai dès ce soir à mon père! (Elle regarde s'éloigner les amoureux avec un bon sourire. Puis tout d'un coup rêveuse, reprenant la réflexion de Lucien.) C'est vrai, Lucien, que nous sommes bien vieux tous les deux.

LUCIEN.

Ne dites donc pas ça. Tout à l'heure, en venant ici, je vous ai aperçue de loin, près de Marvache, et j'ai cru voir la Fée de la jeunesse. Mais, à propos, qu'aviez-vous donc à rire si fort, toute seule au milieu du chemin, au point que les éclats de votre voix parvenaient jusqu'à mon oreille, comme un gazouillis d'alouette?

ADRIENNE.

C'est ce grand braque de Tallemagne qui de

nouveau en faisait des siennes! — Quand je songe que j'ai failli l'épouser, cet être-là.

LUCIEN.

Oui.... c'eût été du joli!

ADRIENNE.

Vous croyez?... Eh bien, non,... car lorsque je songe à ce que je suis maintenant, moi vieille fille, c'est-à-dire une inutile, une surnuméraire, et que je vois toutes celles que j'ai connues jadis, toutes épouses, toutes mères, les deux bonheurs les plus divins qui soient au monde....

LUCIEN.

Eh bien? ..

ADRIENNE.

Quand je vois tout cela, je me demande si je n'ai pas eu tort, si je n'ai pas agi en égoïste et en orgueilleuse, et tenté Dieu en dédaignant la part de bonheur qu'il m'avait réservée. Car toutes, nous naissons avec une mission sainte, à laquelle il ne nous appartient pas de nous dérober. Et ce destin fût-il de n'être la femme que d'un Tallemagne, c'est faire mal que de méconnaître la volonté divine, de vouloir plus ou mieux que ce qu'elle nous offre.... car bientôt vient le châtiment, cette conscience de n'être rien à personne, de vaguer seule à travers le monde, et de finir sa vie à regarder la joie des autres, sans avoir même la consolation de faire des heureux.

LUCIEN.

Ne parlez pas ainsi, Adrienne. Vous savez bien que le bonheur vous tend les bras, qu'il ne dépend que de vous de vous y jeter toute entière!...

ADRIENNE.

Non, mon ami.... Je ne l'ai rencontré qu'une fois sur ma route, et l'ai laissé passer sans daigner l'arrêter!... Et cependant je l'aimais... lui.... je vous jure que je l'aimais!

LUCIEN.

Mais alors?...

ADRIENNE.

Non.... trop tard.

LUCIEN, très doucement.

Mort?

ADRIENNE.

Non.

LUCIEN.

Marié?....

ADRIENNE.

Non plus.... Mais perdu.... pour toujours perdu.... l'amour éteint, le cœur brisé peutêtre... car s'il m'aimait encore, il serait revenu!

LUCIEN, doucement.

Non!

ADRIENNE.

Qu'en savez-vous?

Lucien.

Ce que j'en sais?... J'en ai tant connus, allez, de ces réformés de l'amour, auxquels la vie l'avait faite dure, et qui pourtant ont résisté, — avec de la passion plein le cœur et des larmes pleins les yeux, — plutôt que d'affronter une nouvelle défaite! Et moi-même.... Tenez.... c'était il y a cinq ans, chez vous, dans le salon de votre mère, en pleine soirée bruyante et joyeuse. Nous nous étions retirés derrière un piano...

elle et moi..., tandis qu'une valse langoureuse balançait les couples à travers les salons, et nous parlions de ces choses brûlantes dont on se parle à vingt ans, sans se douter qu'on joue avec le feu! - Elle me disait, dans la foi naïve de ses dix-huit ans, tous les espoirs de son cœur vierge..., l'attente exquise et confiante en cet Inconnu qui la viendrait surprendre, un jour, et la trouverait si pure, l'âme parée pour lui de toutes les fleurs de l'innocence, blanche, toute blanche, d'une blancheur de neige qu'aucun pas n'a foulé. Et moi, l'adolescent qui déjà l'aimais, - sans m'en douter peut-être — je m'oubliai dans la contemplation de cette merveille; je voulus la prendre, la saisir, être l'Élu, le Messie si glorieusement attendu. - Et vous avez dit non.... Adrienne!.... oh, doucement... avec toute la charité, toute la douceur de votre cœur de femme, oignant de baume la blessure que vous veniez de faire... Et voilà cinq ans de cela, cinq longues années d'attente et d'inapaisement. Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions jadis, - un peu plus tristes seulement, comme il sied à de vieux rêveurs. — Mais je ne suis pas revenu...

mon amie... et jamais, — vous le savez — jamais je ne...

ADRIENNE, très vivement.

Oh! Ne le jurez pas!

LUCIEN, lui prenant les deux mains.

Adrienne!

Adrienne, alors, un peu perdue dans cette étreinte forte.

Oui... Vous savez bien que c'est vous que j'attendais! Pourquoi nous faire mal plus longtemps? Est-ce que je n'ai pas lu dans vos yeux, dans votre sourire, dans votre Tout, ce pardon que vous m'accordez enfin, cette rédemption qui me rend à la vie, à l'amour, au bonheur... (Sur un mouvement de Lucien.) Non... ne me parlez pas... ne dites rien... laissez-moi dans le rêve et dans la folie... dans l'orgueil d'être à vous, et dans la joie de vous le dire... — Mon Dieu, comme c'est donc lointain, tout ce passé de vide, tout ce passé d'ombre dans lequel j'ai pleuré de vous avoir perdu, malgré l'espoir secret qui vous restait au cœur, les jours où vous veniez me voir... toujours aimant, tou-

jours charmant, si délicieusement cruel dans votre silence obstiné...

LUCIEN.

Comme je vous aime!

ADRIENNE.

Oui, vous m'aimez, je le sais, je le sens... Voilà de si longs jours que votre passion me pénètre, qu'elle grandit en moi... terrible... exquise, folle... Vous m'entendez... je suis folle... je ne sais plus ce que je vous dis... je vous parle parce qu'il le faut... parce qu'il faut que... (Après un baiser de lui.) Oh!.. Lucien! (Un long silence.)

Voix d'Elise, au loin.

Marraine!

ADRIENNE.

C'est Elise... vous entendez?.. Elle nous a porté bonheur... C'est le bonheur qui vient!.. c'est le bonheur qui clame!

Voix d'ELISE, plus proche.

Marraine!

ADRIENNE, dégagée.

Par ici, m' feië! (Elle remonte un peu.)

SCÈNE V.

LES MÊMES, ELISE, St PRÉ.

ELISE, sur le perron.

Enfin!... je vous trouve, marraine. — Monsieur le Marquis est là qui vous cherche depuis dix minutes. (Le Marquis se montre sur le perron.)

ADRIENNE, à St Pré.

Pardon, mon père, j'ignorais que vous fussiez rentré.

St Pré.

J'ai pris au long par la traverse Mathieu....
J'avais affaire chez le vieux coquin! (A Lucien.)
Tiens! Bonsoir Charnaix! — Enchanté de vous
retrouver ici! — Il faut précisement que j'aille
pousser une pointe jusqu'à la clairière des Sorbiers, où l'on m'assure que les maraudeurs ont
osé tendre quelques collets. — Nous ferons
route ensemble.

LUCIEN.

Bien volontiers!

Le soir tombe, très vite.

St PRÉ, à Elise.

Toi, ma Lisette... mon feutre et ma canne... Et si tu mets la main sur le fouet de chasse, tu peux me l'apporter par la même occasion. (A Lucien.) Peut-être rencontrerons-nous bien quelques mollets à caresser de sa lanière!

ADRIENNE.

Méchant petit père!

St Pré.

Tu sais, les braconniers et moi!...

ADRIENNE.

Tout cela, pour quelques malheureux oiseaux de plus ou de moins!

St Pré.

Je veux bien qu'on les tue, mais non pas qu'on les assassine. (Gravement.) Le braconnage, c'est du meurtre.

Elise, rentrant avec le chapeau et la canne.

Voilà! M. le Marquis!

St Pré.

Et le fouet?

ELISE, avec une moue.

Oh!

ADRIENNE, à Elise, en souriant.
Tu songeais à ton ami Pierre, petite fouine?

ELISE.

Pierre ne braconnera plus, marraine, il me l'a bien juré!

St PRÉ, à Lucien.

Venez-vous?

Lucien, avec un geste vague auquel Adrienne répond par un muet acquiescement.

A demain!

ADRIENNE.

A demain!

Sortie de Lucien et St Pré. Adrienne les regarde disparaître, immobile dans la nuit qui vient...

SCÈNE VI.

ADRIENNE, ELISE.

Un long silence. Mélodrame à l'orchestre. Quelques accords vagues, comme perdus, mais d'une grande douceur.

ELISE, enfin, tout contre Adrienne et très câlinement.

Est-ce que nous nous marierons le même jour, marraine?

ADRIENNE, surprise.

Comment,... le même jour,... que dis-tu là?

ELISE.

J'ai bien tout vu, allez, — comme vous le regardiez et comme il vous parlait, lui! — Et puis, jamais vous n'avez été plus belle que ce soir... Vos yeux scintillent, votre front rayonne, vos lèvres tremblent. — Pendant que je vous parle, vous êtes rose... toute rose... et je sens battre votre cœur, Marraine!... Dites... laissez-moi vous embrasser, vous embrasser très fort — comme ça. — Je vous aime tant, moi aussi! — Quand Pierre n'est pas là, c'est vous que j'aime le plus.

La nuit est venue, presque complète, une nuit d'énervement et de lourdeur, chaude, odorante, sans lune.

A l'Orchestre, la phrase musicale s'est dessinée: une aspiration puissante, mélancolique, parfumée de choses lointaines et indécises.

ELISE, écoutant.

On vient de fermer la barrière du bois,... vous entendez?... Ils sont maintenant dans le sentier des grives. Il me semble vraiment les entendre marcher sur les feuilles mortes. La brise est tombée cependant... C'est étrange comme les bruits parviennent jusqu'à nous, ce soir!

Adrienne, oppressée.

Oui, c'est étrange!

Le chant de l'Orchestre s'accentue. La mélodie se détache, plus claire, plus précise. Mais aussi, dans les basses, des rumeurs grondent par moments, une terreur sourde.

ELISE.

Oh!... cette nuit est étouffante... étouffante.! Je suis tout oppressée... tout à fait oppressée, Marraine. — Pourquoi suis-je donc comme ça? Et vous aussi, Marraine, vous paraissez souffrante, vous paraissez triste... Qu'avez-vous donc?... Votre sourire s'est envolé... vos yeux ne brillent plus... Marraine, qu'avez-vous?

ADRIENNE, comme à elle-même.

J'ai peur!

ELISE.

Peur?

ADRIENNE, sans la regarder, sans l'entendre.

Peur de tout... de tout, de rien... peur de la feuille qui bouge, de l'oppression qui m'accable, peur du présent... du passé... de l'avenir surtout... J'ai peur... Ah! mon Dieu... peur de mon bonheur... j'ai... j'ai... (Avec une vraie terreur.) Elise... Elise... il va se passer quelque chose!

ELISE.

Rentrons!

ADRIENNE.

Oui... rentre... va... laisse moi... J'ai besoin d'être seule... je suis un peu nerveuse... Va... ta présence me fait du mal. (Elle a pris la jeune fille par la taille et remonte avec elle, fiévreusement.) Va te coucher, fillette... Je le veux! (Elise remonte seule.)

SCÈNE VII.

ADRIENNE, seule.

Je ne veux pas qu'elle me voie ainsi! — Je suis folle..., folle à lier... J'ai la tête en feu... la tête perdue... mon Dieu..., ma tête se perd!

L'orchestre chante, l'orchestre gronde. — Mais ses sanglots et ses grondements écrasent le chant, et c'est une lutte, sinistre et douloureuse, de la lumière qui meurt et de la nuit qui vient.

ADRIENNE, plus calme.

Sans doute, toute cette émotion... ce bonheur imprévu... cette joie qui descend en moi comme une bénédiction... Et j'avais peur... et je craignais... je sentais venir (*Un pas vers la route*). Non... je veux voir... je veux...

Un coup de feu, lointain et sec. Un hurlement affreux, terrible, inhumain. — Puis du silence, de la nuit, de l'ombre.

A l'orchestre, la mélodie haletante s'est brisée.

ADRIENNE.

Sa voix! (Lentement, longuement elle s'affaisse, elle s'étend contre le vieux banc du bouquet d'arbres.

Une plainte sourde): Il est mort! (Elle demeure là, sans mouvement, sans souffle, dans cette solitude et dans cette nuit).

Et l'orchestre a repris la mélodie brisée. — Il gémit... vague... indécis... puis enfin se réveille. — Et c'est une marche lente... lourde... une marche hésitante... sous bois.., une marche de fardeau.

(Enfin des rumeurs surgissent des lointains perdus — des bruits s'entendent — une lueur dans la verdure close — une torche — On vient).

SCÈNE VIII.

ADRIENNE, évanouie, St. Pré, Deux gardes.

St. Pré, entrant lentement, suivi de deux gardes portant un corps; montrant les marches du perron.

Là-haut - et doucement!

Le cortège passe — le cortège monte — la porte se clôt — Adrienne reste seule dans le silence.

SCÈNE IX.

Adrienne, puis Pierre.

ADRIENNE, revenant lentement à elle.

Ah!

Le mélodrame s'éteint sur quelques accords vagues.

Qu'est-ce donc... dans la nuit... seule?.. (Se souvenant soudain) Lucien!

(Redressée, elle fait quelques pas chancelants vers le perron. — Mais tout à coup elle s'arrête, clouée au sol par la soudaine apparition de Grand Pierre, là, devant elle, à deux pas, pâle, défait, cheveux au vent, la poitrine nue, sublimement atroce).

ADRIENNE, répétant son cri.

Lucien?

PIERRE, un geste.

• • • • •

ADRIENNE.

Blessé?

PIERRE, brusquement par saccades.

Est-ce que je sais!... Est-ce que j'ai vu!... J'étais seul... tout seul... dans l'ombre... je guettais... je guettais un chevreuil... superbe... qui devait passer par là... Il me fallait...— Oh! vous ne pouvez pas savoir, vous, — il me le fallait pour Lisette... des rubans... une croix d'or qu'elle m'avait demandés. — Est-ce que je sais, moi, ce qui s'est passé! — J'ai entendu du bruit dans les feuilles mortes, des pas qui

venaient,... des pas assourdis... des pas de bête... J'ai fait feu...

ADRIENNE, comprenant enfin.

C'est toi! (Elle marche vers lui, lentement, longuement, les mains hautes.)

PIERRE, reculant un peu, à chaque pas qu'elle fait, sous son regard de flamme et de haine.

Mais oui... c'est moi!... Je suis venu pour vous le dire... à vous... pour vous voir... vous parler... vous demander pardon avant d'aller mourir... là-bas... — ah! vous ne savez pas comme il a crié! — avant d'aller me tuer loin... très loin... car je ne veux pas qu'on me prenne. Je ne veux pas... vous m'entendez... que les gendarmes...

Adrienne, l'ayant enfin saisi, avec rage, au nœud flottant de sa cravate.

C'est toi!

PIERRE

Ah! vous m'étouffez... vous m'étrangl... (Se dégageant d'un geste violent). Non... pas ici... si près d'elle... Laissez-moi fuir... laissez-moi... je vous jure que je vais me tuer!

ADRIENNE, se jetant au devant de lui.

Tu resteras... je le veux... je le veux. (Criant.) Père... père... vite... par ici.

PIERRE, dans un mouvement terrible.

Oh! Je m'en vais vous passer sur le corps! (Puis soudain humble, brisé, rampant.) Non... ne dites rien... laissez-moi fuir... qu'est-ce que ça vous fait à vous, que ce soit ici ou que ce soit là-bas que je crève!qu'est-ce que ça vous fait — puisque je vous dis que c'est pour elle seule, la pauvre mioche — elle en mourrait de honte et de chagrin. — N'est-ce pas que ça vaudra mieux ainsi? — Elle m'aime bien — vous ne savez pas. — Elle m'aime, vous dis-je. — Elle en mourrait! (Se relevant.) Mais je vois... je vois que vous voulez la tuer aussi, elle... que ça vous est égal à vous, qu'elle meure... n'est-ce pas? (Terrible.) Laissez-moi passer ou je vous écrase. (Un pas).

Voix d'ELISE, au loin.

Marraine!

PIERRE.

Oh! (Il ploie lentement, écrasé par son émotion).

Voix d'ELISE, plus proche.

Marraine!

ADRIENNE, d'une haleine.

Ah! Va-t-en... Va-t-en... mais je ne veux pas que tu meures!... Il ne faut plus... Car, c'est pour la pauvre mioche... pour elle seule! Tiens... Va-t-en bien loin... Je t'enverrai Elise quand il faudra... plus tard.

PIERRE, presqu'à genoux.

Pardon!

ADRIENNE.

Mais va-t-en donc! Va-t-en... ou sinon! (Elle l'entraîne vers la grand route d'un mouvement exaspéré. Pierre s'enfuit, Adrienne revient).

Mon Dieu! Pardonnez-moi! (Elle remonte).

ELISE (apparaissant sur le perron).

Marraine! Marraine! Venez vite. Il vous demande. Vite.

ADRIENNE.

Lui?... Lui?... Sauvé?...

ELISE.

Peut-être!

RIDEAU.

FRITZ ELL.



VARIA.

Notre Almanach.

Il séduit le lecteur par les soins délicats dont témoigne sa toilette.

Bien Public, 31 janvier 1888.

C'est une mine à creuser, un trésor à exploiter. Ce que l'on y trouve ne se trouve que là.

BRUNETIÈRE. L'éloquence judiciaire.

Le succès de l'Almanach.

Il ne serait pas facile aujourd'hui d'en compter les milliers d'exemplaires répandus dans le monde entier. C. Van Aken. S. J.

Le chercheur de varia.

J'ai manié des milliers et disséqué des centaines de sujets en réservant les spécimens notables et les pièces caractéristiques.

TAINE. Origines de la France contemporaine.

Notre Varia.

Un ensemble de faits, d'idées générales qui tiennent à l'œuvre particulière dont on s'occupe et dont l'utilité est incontestable.

DEMARTEAU, Préface du Brutus de Cicéron.

Les Étudiants du Chapeau Rouge.

Dieu me garde de perdre du temps à parler d'eux.

Bossuet, Histoire des Variations.

Les Cours.

La lecture en est fatigante.

Fuerison, Les romanciers sceptiques.

Les Professeurs à l'examen.

Ils continuaient à nous importuner de leur curiosité insolente.

WAGENER. Le Péloponnèse.

L'Étudiant gosse à l'examen.

Il faut dire qu'il est bien doux ce premier bégaiement de l'enfant, et qu'il est admirablement choisi pour émouvoir.

DROZ, L'enfant.

Aux Étudiants bloqueurs.

Les choses que l'on sait le mieux sont celles qu'on n'a pas apprises.

VAUVENARGUES, Réflexions et Maximes.

Pour l'Étudiant à l'examen.

L'homme sera rempli de biens selon le fruit de sa bouche. Celui qui est inconsidéré dans ses paroles tombera dans beaucoup de maux.

Prov. XII, 14 et XIII, 3.

Les derniers jours de bloc en juillet.

Allons! Encore un coup de collier et ça y est. Pouh! Quelle chaleur!

LAVACHERY, La Cour Sainte-Claire.

L'Étudiant se rendant à l'examen.

Il marche. Ses amis, instruits de son dessein Et de fleurs sous ses pas parfumant son chemin, Remplis d'un saint respect, aux portes le conduisent. Voltaire, La Henriade.

La Délibération à l'examen.

Cela durait longtemps et sa confiance commençait à s'évanouir.

GREYSON. Jean le Roux et Marie la Blonde.

Une Buse.

J'ai moi-même éprouvé que quand on se familiarise avec cette idée, elle perd en grande partie ce qu'elle a d'effrayant, et finit par ne plus faire éprouver la moindre émotion.

Dr Burggraeve, Art de prolonger la vie.

Après une noce.

L'équilibre est instable, c'est-à-dire que le corps, écarté un peu de sa position, tend à s'en éloigner de plus en plus. C'est ce dont il est facile de s'assurer par l'inspection de la figure.

Valerius, Les phénomènes de la Nature.

L'Étudiant et son diplôme.

Combien de fois, contemplant en lui son ouvrage, il se sent saisi d'un ravissement qui fait palpiter son cœur.

J. J. Rousseau, Emile, Livre V.

Les Étudiants aux fêtes de Paris.

Mit Jubel auch empfing man ihn im Hofe Von Schah herab bis zu der letzten Zofe. I. BODENSTEDT, Sadi und der Schah.

-

Les Fêtes de la Générale.

Pendant le Bol.Nunc vino pellite curas

Après le Bol. L'eau est ce qu'il y a de meilleur.

PINDARE, Odes.

Les amours d'Étudiants.

A peine dix-huit printemps ont-ils épanoui nos années que nous souffrons de désirs bizarres.

P. LACORDAIRE, 60e Conférence.

Du moment où il y a deux personnes de sexe différent, il y a attraction et contact obligé.

Tiberghien. Études sur le langage.

Sermon Paternel.

On me rapporte que tu négliges tes livres et que tu t'abandonnes au plaisir. Tu cours par les rues puant la bière chaque soir.

PAPYRUS ANASTASI.

Les inscriptions sur les bancs universitaires.

Les merveilles gravées sur d'éternels monuments passeront jusqu'aux races les plus éloignées.

Psaumes.





TABLE DES MATIÈRES.

	F	ages
Dédicace	•	5
Avant-propos	•	7
PARTIE ACADÉMIQUE.		
Université de Gand (Administration et Corps e	:n-	
seignant)		11
Distinctions honorifiques		19
Concours de l'Enseignement supérieur	٠.	19
Bourses de Voyage		20
Inscriptions au Rôle		22
Examens		22
Nécrologie		24
Union des anciens Étudiants de l'Université de Ga		25
Cercles universitaires		26
La Société Générale des Étudiants pendant l'ann	ée	
académique 1888 1889		48
Les Armoiries de l'Université de Gand		56
Les Fêtes universitaires de Paris (août 1889)		57
Fédération Universelle des Étudiants		88
Les Journaux d'Étudiants		95
L'école des Sciences sociales de Bruxelles		135
Le Graduat à la Chambre des Représentants		T 4 5

NOTRE PORTRAIT.

			rages.
Notre portrait		•	3
			
PARTIE LITTÉRAIRE.			
			
Autographe de M. Sully Prudhomn	ne.		
Le Baiser (CAROLUS REX)			0
Le Bain (FRITZ ELL)	• •	•	9 10
Paysage d'Octobre (H. Krains)			12
Va-t-en (Edmond Hanton)			18
Histoires du «Régime» (John)		•	
Primula Veris (Albert Guequier)	•	•	19
			27
Fin de Siècle (MELMAUR)	•	•	29 60
Amour Triste (GODISCAL)	•	•	
Lettre d'Amour : le Baiser (Petrus Pirus)			69
Pour une fois (FRITZ ELL)			7 I
Jamais (Carolus Rex)			76
Le 5 Décembre (Fernand Roussel)			77
Boulanger jugé par Ramollot (P. V. LEZAR) .			83
L'Oasis (Edmond Hanton)			91
Les petits ojseaux meurent, les pattes en l'ai			
(George Rosmel)	•	•	92
Les Charneux (Georges Garnir)			95
Compensation (Hubert Stiernet)			115
La Mère (Fernand Severin)			123
Le Braconnier (FRITZ ELL)			125
Varia			156
			•

TIRÉ A 700 EXEMPLAIRES:

2 sur Japon, 25 sur papier de Hollande, 673 sur Vélin teinté.



Achevé d'imprimer le 26 mars 1890.

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN
Ad. HOSTE, successeur

GAND.



LA JEUNE BELGIQUE

Revue mensuelle de littérature et d'art.

Directeur: HENRY MAUBEL (10me année).

Abonnements: 7 fr. par an. Union postale, 8 fr. 50.

RÉDACTION: 80, rue Bosquet. — ADMINISTRATION: 26, rue de l'Industrie, Bruxelles.

LA WALLONIE

Revue mensuelle de littérature et d'art.

Comité de Rédaction : MM. E. MAHAIM, A. MOCKEL, P. M. OLIN, M. SIVILLE.

Abonnements: 5 fr. par an. Union postale 6 fr. 50.

BUREAUX: 8, rue St Adalbert, Liège.

LA PLÉIADE

Journal littéraire mensuel.

Directeur-Administrateur: P. LACOMBLEZ.

Abonnements: 5 fr. par an. Union postale, 6 fr. 50.

Bureaux: 33, rue des Paroissiens, Bruxelles.

JOURNAL DES ÉTUDIANTS

de l'Université de Bruxelles.

(1re année).

Bimensuel.

Abonnement: 3 fr. par an.

BUREAUX: 10, rue de l'Harmonie, Bruxelles.



IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE AD. HOSTE rue des Champs, 49 GAND

or the second of the second of the second of





Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.



6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.